

## Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive

par Michel PETITJEAN

Le peigne est un objet de toilette que l'on rencontre assez fréquemment dans les nécropoles de l'époque mérovingienne, cette fréquence étant d'ailleurs très variable selon les régions et les cimetières, certains d'entre eux en étant même totalement dépourvus. Or, on peut admettre que l'usage de cet objet de la vie quotidienne était généralisé dans toutes les populations et ceci depuis très longtemps.

Bien entendu, la présence ou l'absence de peignes dans les sépultures peut être due à leur conservation ou, au contraire, à leur destruction dans le sol étant donné la vulnérabilité de la matière dans laquelle ils avaient été confectionnés. Mais il est possible d'envisager également, comme pour d'autres types d'objets, l'existence ou non de coutumes et de rites funéraires les concernant à une certaine époque dans les différents habitats.

Les peignes mis au jour sont à une ou deux rangées de dents réalisés en os presque toujours ou en bois de cervidé dans certaines régions, étant toutefois admis que des peignes en bois, dont bien peu ont subsisté, devaient exister en grand nombre. Les diverses caractéristiques de forme et de dimensions seront analysées, mais auparavant seront indiqués les éléments qui permettent de connaître de façon quelque peu précise le processus de leur fabrication. D'autre part, les peignes étaient parfois munis d'un étui, en os également, ce qui sera examiné ensuite.

Objet d'emploi courant pour la toilette quotidienne, le peigne pouvait devenir aussi, par l'ornementation qu'assez souvent il portait, un objet décoratif et éventuellement par son prix, peut-on penser, un signe de richesse un peu ostentatoire pour certaines personnes de rang social privilégié. Les divers motifs de décoration, et ils sont nombreux, seront examinés.

Il faut remarquer que des différences notables apparaissent souvent entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la fréquence des peignes découverts dans les tombes, ainsi que leurs caractéristiques et leur décor ; il en est de même pour les étuis de protection,

généralement très ornés, que l'on rencontre beaucoup plus fréquemment dans les sépultures féminines que dans les sépultures masculines.

On observera également que l'emplacement du peigne dans la tombe n'est pas sans intérêt, pouvant révéler l'existence de coutumes qu'il s'agira de préciser. En effet, si cet objet était considéré comme un accessoire du costume, selon le rite de l'inhumation habillée, son emplacement correspond alors à l'une des différentes façons dont il était porté durant la vie de l'inhumé. Mais si l'on admet que le peigne a été choisi comme offrande funéraire lors de l'ensevelissement, il a pu être déposé dans ce cas à divers autres endroits, ce que l'on constate, à proximité de la tête, par exemple.

De l'examen des coutumes et des rites funéraires, il apparaîtra notamment qu'ils n'étaient pas de stricte observance, des situations nombreuses et diverses pouvant être constatées, selon les régions, les cimetières et même les familles probablement. Se posera alors la question de savoir si la présence d'un peigne dans une sépulture avait un sens particulier.

Les peignes comptent parmi les objets les plus intéressants du mobilier funéraire de l'époque mérovingienne. Ils seront examinés sous leurs différents aspects, évoqués ici rapidement, en Gaule, ainsi que chez certains peuples germaniques. D'autre part, chaque fois que les éléments disponibles le permettront, une comparaison sera effectuée avec l'Antiquité tardive et le plus souvent une évolution apparaîtra (1).

Auparavant, dans un premier chapitre, seront présentées dans leurs grandes lignes quelques étapes de l'évolution du peigne au cours des époques antérieures, à partir de certains points de repère fournis par l'archéologie.

Il faut souligner, enfin, qu'il ne s'agissait évidemment pas ici de réaliser une étude quelque peu exhaustive sur les peignes, mais plus simplement d'utiliser au mieux les éléments fournis notamment par la documentation, déjà abondante, qui nous était accessible. Celle-ci a d'ailleurs été notablement enrichie par des

éléments provenant de plusieurs sites non encore publiés qui nous ont été aimablement communiqués (2) et, bien entendu, par les collections du M.A.N.

### HISTORIQUE

C'est dès l'époque néolithique que la confection de peignes est attestée par la mise au jour de quelques exemplaires. Ils sont le plus souvent en bois, ayant été conservés grâce à des conditions exceptionnelles d'enfouissement, comme ceux découverts dans les marais de Wautil en Suisse qui avaient été rapidement recouverts de sédiments crayeux, puis de tourbe. Il s'agit ici de peignes en bois d'if et de sapin argenté (3). De même, des fouilles d'habitat dans les lacs de Chalais et de Clairvaux (Jura) ont mis au jour des peignes en bois à poignée prédominamment arrondie munie d'un œillet pour les suspendre, probablement (4) (pl. 1/1). Citons également les découvertes effectuées à Charavines sur les bords du lac de Paladru (Isère) comportant, parmi de nombreux objets en bois, des peignes en bois dont la poignée portait une encoche (5) (pl. 1/2). On ne peut savoir, d'ailleurs, s'ils étaient destinés à la chevelure ou au tissage (6). Il en est autrement de l'exemplaire en bois d'if trouvé à Concise au bord du lac de Neufchâtel (Suisse) qui comportait deux dentures, l'une aux dents épaisses et peu nombreuses, le démêloir, et l'autre aux dents fines et rapprochées pour lisser les cheveux (7) (pl. 1/3). On observera la remarquable finesse des dentures réalisées avec un outillage lithique, jusqu'à sept dents au centimètre, très comparable à ce qui sera obtenu beaucoup plus tard avec des outils en métal. Enfin, existaient également au Néolithique des peignes en os (8).

À l'âge du Bronze étaient utilisés des peignes en bronze moulé, bien entendu, mais également des peignes en bois, en os, en corne et en ivoire, ainsi que le montrent les fouilles (9). Les peignes en bronze sont à une seule denture et de petites dimensions, comme celui trouvé près de Modène en Italie et celui provenant de Seddin (Brandebourg) (10) (pl. 1/4). En France, un exemplaire provient d'un tumulus à Refranche (Doubs) (12) (pl. 1/6). Ils sont souvent munis d'un anneau (pl. 1/5) ou d'un œillet pour pouvoir les suspendre ; l'exemplaire découvert à Butzoy (Brandebourg) n'en comporte pas (pl. 1/7).

Dans le monde romain du Haut-Empire, ce sont pour l'essentiel les fouilles d'habitat qui fournissent les exemplaires utilisés à cette époque. Des peignes en os à deux rangées de dents ont été découverts à Pompéi, à Nîmes, à Lyon lors des fouilles de la nécropole de Trion et du coteau de Fourvière (13). Il existait également des exemplaires en bronze à une et à deux dentures (14). Mais les peignes les plus courants, les plus répandus étaient réalisés en bois, tellement bien que le mot *buxum* était devenu le nom générique du peigne (15). Ils sont tous à deux rangées de dents, l'une constituant le démêloir et l'autre la denture fine destinée à partager et à lisser la chevelure ; ils ne sont pas

très longs, ne dépassant guère la dizaine de centimètres, mais ont une largeur relativement importante, les dents étant assez longues ; enfin, leurs extrémités sont convexes ou en batière (16) (pl. 1/8). Quelques exemplaires en bois de ce type ont été recueillis dans le dépôt du camp de la XI<sup>e</sup> légion romaine *Claudia pia fidelis* situé à Vindonissa en Germanie supérieure (17). De même celui découvert sur l'emplacement d'un fort situé près de Newstead en Écosse occupé par l'armée romaine entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (18).

En Gaule romaine, on peut citer un peigne de ce type en bois trouvé aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), ainsi que deux peignes en bronze, l'un provenant de Grand (Vosges), l'autre de la Meuse, attribuables à cette époque, semble-t-il, d'après leurs caractéristiques (19). On observe, d'autre part, que les peignes en bois à deux dentures aux extrémités convexes ont été également en usage durant l'Antiquité tardive, tout au moins dans la Péninsule italique. Deux exemples le font penser : les peignes en bois découverts dans les puits "Casini" et "Sgoffo" (Émilie) et ceux provenant de sarcophages mis au jour à Modène (Émilie) datés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> siècle (20).

Dans les nécropoles du Haut-Empire on découvre rarement des peignes, à la différence de ce qui sera observé plus tard, ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, jusque vers la fin du I<sup>er</sup> siècle, les incinérations étaient largement majoritaires, encore que le rite du dépôt d'un mobilier funéraire pouvait coexister avec celui de l'incinération, mais le peigne était peut-être exclu de ce dépôt. D'autre part, les peignes étaient très fréquemment en bois à cette époque, nous l'avons vu, matière très vulnérable à l'enfouissement et périssable, bien entendu, à l'incinération. Ainsi, dans la grande nécropole trévière de Wederath-Belginum, parmi de très nombreux objets, un seul peigne, en bois, fut découvert, ayant été protégé par les oxydes métalliques du miroir en bronze étamé sur lequel il avait été déposé (21).

Enfin, les peignes de cette époque sont connus également par leur représentation sur certaines stèles funéraires, notamment d'*ornatrix*, esclaves spécialement chargés de coiffer leur maîtresse. Ce sont des peignes à deux dentures aux extrémités convexes (22), comme ceux précédemment mentionnés.

Les peignes de l'Antiquité tardive sont mieux connus, car les fouilles ont permis d'en découvrir une quantité appréciable provenant d'assez nombreux sites, dont des nécropoles. Plusieurs causes sont à l'origine de cette relative abondance.

En premier lieu, le rite de l'incinération était désormais très minoritaire au bénéfice de l'inhumation, ce qui évitait bien des destructions d'objets du mobilier funéraire. Simultanément, l'usage de peignes en os, matière beaucoup moins vulnérable que le bois, dut se développer à partir du IV<sup>e</sup> siècle, d'après les découvertes datées ; à noter toutefois que les exemplaires en

bois, dont très peu ont subsisté, demeureraient probablement très utilisés.

D'autre part, les unités de l'armée romaine stationnées sur le *limes* ainsi que dans les postes de défense "en profondeur" comportaient de plus en plus largement des soldats d'origine germanique (23). Or, le rite funéraire de l'inhumation habillée avait été adopté par ces militaires et leur famille, mais également par la classe dirigeante d'origine germanique de la Gaule du Nord, ainsi que le révèle la richesse de leur mobilier découvert dans les sépultures. Aussi, un grand nombre d'objets variés, dont des peignes, ont-ils pu être mis au jour (24).

Enfin, lors des grandes migrations du V<sup>e</sup> siècle, des bâtiments publics ont été abandonnés, détruits, dont des thermes dans lesquels avaient été perdus, à l'époque de leur utilisation, de nombreux objets, essentiellement des monnaies, des épingles à cheveux et des peignes en os. Tel est le cas d'anciens thermes à Sens (Yonne) et des thermes Sainte-Barbe à Trèves (Rhénanie-Palatinat), par exemple.

Les caractéristiques des peignes de l'Antiquité tardive seront examinées dans les chapitres suivants, parallèlement à celles des exemplaires de l'époque mérovingienne, chaque fois que la documentation le permettra.

### LA FABRICATION DES PEIGNES

Le mode de fabrication concerne aussi bien les peignes de l'époque romaine tardive que ceux de l'époque mérovingienne, très comparables sur ce point.

#### Les matières

##### Les métaux

Les peignes en bronze moulé, ou plutôt en alliage cuivreux moulé (25) sont rares, quelques unités seulement ayant été mis au jour à notre connaissance, tous de l'époque mérovingienne. Cette rareté est réelle puisque la conservation de ce métal est à peu près assurée lors de son séjour dans le sol. Les peignes découverts sont tous à une seule rangée de dents disposée dans le prolongement d'une poignée souvent assez longue et relativement étroite (pl. 1/9). À la différence du Haut-Empire, il ne semble pas qu'il y en ait eu à deux dentures.

La technique de fabrication était celle de tous les objets métalliques réalisés par moulage (26).

Les peignes en fer semblent presque inexistant à l'époque mérovingienne comme durant l'Antiquité tardive. Observons qu'au Haut-Empire étaient en usage en Germanie libre dans la région Elbe-Order et dans l'actuel Danemark des peignes en fer à une seule rangée de dents avec une poignée arrondie et ajourée ; ce type de peigne est également rencontré jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle à l'ouest du Dniepr où dominait la culture de Tcherniakof (27). Découverts dans des habitats, mais

aussi dans des sépultures féminines, n'étaient-ils pas destinés au tissage plutôt qu'à la chevelure ?

Il faut cependant noter que dans la sépulture 99 du cimetière mérovingien de Manré (Ardennes), a été découvert un peigne en fer à une denture à poignée latérale dont la forme et les dimensions sont très proches de celles de l'exemplaire en métal cuivreux de la sépulture 91 du même site (C. POULAIN, communication) (fig. 1). Or, tous deux semblent bien avoir été destinés aux soins de la chevelure.

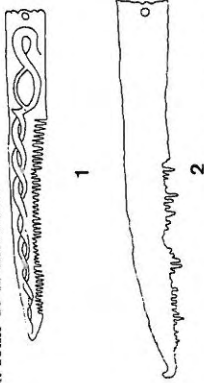


Fig. 1. Cimetière mérovingien de Manré (Ardennes) : 1. Peigne en bronze de la sépulture 91 ; 2. Peigne en fer de la sépulture 99 (d'après POULAIN, communication). Echelle : 1/8.

L'or et l'argent n'ont été utilisés que de façon exceptionnelle d'après l'exemple du peigne dit de la reine Théodéline, ou peigne de Monza daté du VI<sup>e</sup> siècle, qui lui aurait été offert par le pape Grégoire I<sup>er</sup> (28), sa denture est en ivoire et sa poignée en argent doré ornée de filigranes d'or ; toutefois, certains auteurs contestent cette datation et proposent l'époque carolingienne (29) (pl. 1/10).

#### Les matières organiques

Elles sont notamment caractérisées sur le plan archéologique par leur grande vulnérabilité lors d'un séjour prolongé dans la terre ce qui conduit le plus souvent à leur destruction. Seules des conditions rarement existantes concernant la nature du sol, comme il a déjà été dit, permettent une conservation satisfaisante des objets en bois et en corne. L'os résiste mieux à l'enfouissement, encore que le taux d'acidité du terrain demeure un facteur déterminant de sa destruction.

Aussi, lors de fouilles archéologiques, la probabilité de mise au jour de peignes réalisés dans une matière organique peut-elle être de beaucoup réduite, indépendamment de toute autre cause, ce qui doit conduire à une certaine prudence dans l'analyse des résultats.

Le bois, matière abondante qui peut être facilement travaillée, a été utilisé à toutes les époques pour la confection de très nombreux objets, ainsi que l'ont montré les découvertes faites à Oberflacht (Baden-Wurtemberg) pour l'époque mérovingienne (30). Toutefois, aucun peigne en bois de cette période n'a été conservé, à notre connaissance, et très peu de l'époque romaine tardive (31). On notera qu'il existe quelques exemplaires datés du haut Moyen-Âge carolingien (32).

La corne, assez facile à travailler également, a été employée dans la fabrication d'objets divers, mais qui ont généralement disparu (33). Peuvent être cependant cités un peigne de l'Antiquité tardive (34) (pl. I/11) et deux exemplaires appartenant à l'époque mérovingienne (35). Notons également que certains peignes de cette époque ont été confectionnés dans une corne de cerf ou peut-être de capridé dont il ne reste que la cheville osseuse ; ils seront examinés avec les autres peignes de forme particulière.

L'os, enfin, est la matière dans laquelle ont été conservés la quasi-totalité des peignes de l'époque romaine tardive et de l'époque mérovingienne, ce qu'attestent les très nombreuses découvertes effectuées dans la plupart des régions d'Europe. Avec toutefois cette nuance que les peignes étaient généralement confectionnés en bois de cervidé dans la Germanie libre et chez les peuples germaniques orientaux à l'époque romaine tardive. Au haut Moyen-Âge, le bois de cervidé était également utilisé pour la confection des peignes, notamment en Germanie septentrionale et chez les Vikings, plus rarement dans d'autres régions. Cependant, la technique de fabrication était semblable à celle utilisée pour les exemplaires en os.

Il faut souligner que l'artisanat de la tabletterie d'os représentait une activité importante à l'époque romaine ; les vestiges nombreux d'une production abondante et variée en témoignent (37). D'autre part, un certain nombre d'ateliers du travail de l'os ont été découverts en diverses régions. Citons : dans l'Yonne à Bassou, à Auxerre, à Sens et à Escolives-Sainte-Camille, dans la Nièvre à Champallement, dans la Côte-d'Or à Mâlain, dans l'Isère à Sainte-Colombe-lès-Vienne (38). On peut trouver dans ces ateliers des os bruts, des déchets provenant du travail de l'os, des ébauches et des objets inachevés ou ratés (39). De même, à Huy en Belgique dans le quartier artisanal de "Batta", des parties de peignes ont été recueillies dans deux ateliers de tabletterie (40). Dans les régions orientales de l'Europe, des ateliers de production de peignes en bois de cervidé ont été découverts, datables de l'Antiquité tardive (41). N'oublions pas, enfin, le très grand site de Håithabu (Schleswig-Holstein), le plus important du haut Moyen-Âge, où furent recueillis sur l'emplacement probable de quatre ateliers 288 000 fragments ou parties de peignes en bois de cerf, principalement, mais aussi d'autres objets (42).

#### Les diverses phases de la fabrication

Les auteurs anciens n'ont pas laissé d'écrits sur le sujet, si ce n'est un texte de Plutarque qui apporte peu d'éléments. Cependant, quatre sources différentes d'information permettent de connaître de façon assez satisfaisante, semble-t-il, le processus de fabrication des peignes en os à ces époques :

- certains peignes fragmentaires découverts lors des fouilles qui laissent apparaître clairement leur structure ;

- les vestiges recueillis sur les sites d'ateliers de tabletterie susceptibles de montrer les divers stades de la fabrication ;

- les descriptions de fabrications récentes de peignes en os, rare survivance d'un artisanat très ancien ;
- l'archéologie expérimentale, enfin, qui vise à obtenir les mêmes types de peignes qu'autrefois par des méthodes artisanales sinon identiques, ce qui demeure invérifiable, du moins comparables, peut-on penser (43).

#### Forme et structure

Les peignes en os des époques romaine tardive et mérovingienne sont tous composés de trois parties superposées :

- les peignes à une seule rangée de dents comportant une partie médiane ou partie dentée prise et maintenue entre deux joues qui constituent la poignée, l'entente semblant être fixée par des rivets. À l'époque romaine tardive, la poignée avait toujours une forme saillante, selon la mode d'alors, triangulaire dans les provinces romaines notamment, en arc de cercle et en cloche (ou en "chapeau de gendarme") dans la Germanie libre et chez les peuples germaniques orientaux. À l'époque mérovingienne, en toutes régions, la poignée ne sera plus saillante, le dos du peigne décrivant simplement une courbe faiblement convexe ;
- la forme d'ensemble des peignes à deux dentures est rectangulaire pour les deux époques étudiées. Ils sont constitués également d'une partie médiane maintenue au moyen de deux traverses longitudinales en os, disposées, une sur chaque face, entre les deux rangées de dents ; des rivets assurent la fixation de l'ensemble.

Toutes ces caractéristiques seront reprises et développées ci-dessous et dans le chapitre suivant sur la forme et les dimensions.

#### Le choix des os

Contrairement à ce que l'on pourrait croire de prime abord, les peignes, objets plats, n'étaient pas réalisés en général dans des os plats, mais à partir d'os longs. Il y avait plusieurs raisons à ce choix :

- les os plats sont constitués d'une matière spongieuse prise entre deux tables de matière compacte et dure qui seules peuvent être éventuellement utilisées ; pour ce faire, il faut éliminer la matière spongieuse en détruisant l'une des deux tables, ce qui représente un important travail ;
- de plus, les os plats ne sont pas véritablement plats et en définitive, la partie utilisable d'une omelette de boeuf, par exemple, est assez réduite (44) ;
- enfin, les fibres osseuses, les fibres de collagène calcifié d'une table d'os plat ne sont pas toutes orientées dans le même sens (45) ; cette disposition ne se serait guère prêtée au découpage des dents qui devaient être à la fois fines et résistantes.

En revanche, sur les os longs, les fibres osseuses de la diaphyse (partie située entre les deux extrémités d'os spongieux, les épiphyses) sont toutes orientées dans le même sens, parallèlement à l'axe longitudinal de l'os. Aussi, à la condition de suivre cet axe, le sciage des dents en est facilité et leur solidité assurée (46).

Pour preuve de ce choix, un examen radiographique qui a été effectué sur des plaquettes dentées provenant de plusieurs peignes attribués aux deux époques concernées, examen qui montre clairement que le découpage a bien été effectué dans le sens des fibres osseuses. Pour preuve également la disposition des fibres osseuses parallèles aux côtés longs d'une traversée d'un étau d'un peigne à une denture (47) (pl. II/1).

On ne trouve d'ailleurs que très rarement des objets confectionnés dans des os plats ; les joues des grands peignes triangulaires pourraient être dans ce cas, ou bien avoir été réalisées dans les os longs d'un grand boeuf (48), tel l'aurochs, peut-être, animal encore présent à cette époque en Europe. Du reste, sur les emplacements d'ateliers de tablettes, tous les débris recueillis proviennent d'os longs (49). Les plus utilisés étaient les métapodes, les tibias, les fémurs provenant surtout du bovidé, puis du cheval et moins fréquemment d'autres animaux (50).

#### La préparation des os

Elle consistait à décharner les os, bien entaillé, puis à éliminer les deux extrémités inutilisables, les épiphyses ; cette élimination était effectuée avec une scie, comme l'indiquent les traces visibles à la base des épiphyses (51). Restaient alors les diaphyses constituées d'un tissu compact et dur propre à être façonné. La moelle contenue dans le canal médullaire devait être enlevée et l'os dégraissé. Enfin, il était nécessaire de faire sécher les os qui comportent un taux élevé d'humidité lorsqu'ils sont frais. Le séchage devait être réalisé avant la confection des peignes afin d'éviter des déformations, celles-ci étant d'ailleurs parfois observées sur certains exemplaires, peut-être pour d'autres causes également.

#### Le débitage des os

Le débitage des diaphyses était l'opération qui permettait d'obtenir des lames d'os dans lesquelles seraient façonnés les divers éléments des peignes. Cette opération était effectuée à l'aide d'un ciseau, d'une plane, probablement, appliquée parallèlement à l'axe longitudinal de l'os et le tranchage était réalisé par percussion indirecte (52). Rectification et mise à l'épaisseur voulue devait achever cette étape.

#### La partie dentée

Elle n'était pas réalisée d'un seul tenant, mais était constituée d'un certain nombre de plaquettes obtenues par sciage des lames d'os précédentes, ces plaquettes

étant rendues parfaitement jointives, de même épaisseur et de même longueur. Cette structure est clairement observée sur un nombre important de peignes des deux époques étudiées dont les joues ou les traverses d'assemblage sont fragmentaires ou, mieux encore, ont disparu (53) (pl. II/2, 3).

Il faut souligner qu'à ce stade de la fabrication, les dents ne sont pas encore découpées ; elles ne le seront qu'après l'assemblage des divers composants du peigne et leur fixation au moyen de rivets.

#### Les joues et les traverses

Ce sont les éléments qui maintiendront bien en place et de façon jointive les plaquettes dentées lorsque l'entente sera fixée par des rivets. Les joues des peignes à une seule rangée de dents sont des plaques d'os minces découpées également dans les lames obtenues lors du tranchage des diaphyses. Elles étaient presque toujours plates à l'époque romaine tardive et presque toujours légèrement bombées à l'époque mérovingienne, ce qui nécessitait un façonnage supplémentaire.

Les traverses des peignes à deux dentures étaient, elles aussi, découpées dans la longueur des lames d'os primitives. Elles étaient étroites et leur forme, déterminée par celle de leur section, a évolué, ce qui sera examiné plus loin.

#### L'assemblage et le rivetage

Les plaquettes, qui seront dentées ultérieurement, étaient juxtaposées de façon à former un rectangle dont la largeur correspondait à la longueur des plaquettes et la longueur à la somme de leur largeur (pl. II/4). Lorsque l'observation est possible, on constate que les différentes plaquettes d'un même peigne n'ont pas toutes une largeur identique, les plus larges étant fréquemment placées aux extrémités.

Les joues des peignes à une denture étaient ensuite disposées, une sur chaque face, contre la partie haute des plaquettes. Les traverses des peignes à deux dentures étaient placées, une sur chaque face également, entre les deux rangées de dents.

Le rivetage nécessitait deux opérations assez délicates :

- le forage dans l'épaisseur des trois parties superposées du peigne, épaisseur pouvant être proche de 1 cm, afin d'obtenir une perforation dans laquelle sera introduite la tige du rivet ; le forage était réalisé au moyen d'un foret à archet (54) ;

- l'écrasement à froid au marteau de la partie supérieure de la tige du rivet, en fer généralement à l'époque mérovingienne, afin de former la "tête formante" qui assurait le serrage définitif des divers éléments, le risque pris au cours de cette opération étant, bien entendu, de fracturer le peigne, l'os étant une matière résistante mais qui peut se révéler fragile, aux chocs et au serrage dans le cas présent (55).

Le rivage réalisé au moyen de rivets en alliage cuivreux, matière relativement peu dure, était plus aisé. Lorsque l'examen est possible, on observe que, dans certains cas tout au moins, les deux têtes des rivets sont également bombées comme sur le peigne de la sépulture 71 du cimetière d'Unterthürheim (Bavière) (56).

#### Le découpage des dents

Il était effectué avec une scie dont on observe la trace sur le bord légèrement entaillé des jous et des traverses d'assemblage. On constate d'autre part que les dents n'ont pas toujours été découpées avec précision, leur épaisseur variant quelque peu pour une même denture, à l'époque mérovingienne notamment, moins durant l'Antiquité tardive, semble-t-il. Les peignes que l'on peut qualifier de "luxueux" présentent un façonnage plus soigné, une plus grande régularité dans le découpage et la finition des dentures.

L'intervalle existant entre deux dents contiguës pouvait être très faible, de 0,3 à 0,4 mm pour une densité de 10 dents au cm, ce qui correspondait à une lame de scie particulièrement mince. Celle-ci devant être maintenue rigide sur toute sa longueur, le choix pouvait porter sur une scie à archet comme celle découverte en 1953 dans un chaudron en cuivre à Tarquimpol (Moselle) datée des III-IV<sup>e</sup> siècles (57).

Enfin, pour que le peigne ait été utilisable, il fallait appointer les dents. Dans l'ensemble, la pointe avait une forme de pyramide quadrangulaire réalisée à la lime. Cependant, on observe que les dents fines et serrées ne sont pas limitées sur leurs interfaces.

Pour l'époque gallo-romaine, on notera qu'il existe au M.A.N., par exemple, un certain nombre d'encumes, de scies, de marteaux, de limes et de forêts parmi de très nombreux outils destinés au travail des matières utilisées alors (58). De même, le British Museum détient de grandes quantités d'outils de divers types (59). Il faut envisager, bien entendu, que tous les outils utilisés par les tabletiers d'os ne sont pas forcément connus par les découvertes archéologiques ; certains d'entre eux, en effet, particulièrement fragiles à cause de leur nécessaire finesse, ont pu soit disparaître, soit ne plus être identifiables (60). On remarquera également que M. Barber estime qu'il n'était guère possible aux tabletiers d'alors de ne pas utiliser un étai ; toutefois, cet outil réalisé en bois n'aurait laissé aucun vestige (61).

#### Les finitions

Tout d'abord, la confection des peignes à une seule rangée de dents nécessitait une opération supplémentaire consistant à éliminer à la scie la partie inutile des plaquettes dentées dépassant la poignée en suivant le tracé du dos (62) (pl. II/5). Ensuite, les peignes devaient être polis, lavés et séchés avant d'être vendus (63).

Concernant le décor que de nombreux exemplaires portaient, il était réalisé avant ou après le montage (64) et sera examiné dans le chapitre qui lui a été réservé.

#### LA FORME ET LES DIMENSIONS

Quelques formes particulières, peu répandues, seront examinées dans le chapitre suivant.

##### La poignée des peignes à une seule denture

La forme de la poignée est celle des jous du peigne, c'est-à-dire saillante durant l'Antiquité tardive et simplement légèrement arquée à l'époque mérovingienne, nous l'avons vu.

La poignée saillante était représentée pour le principal par la forme triangulaire dans les provinces romaines, forme qui apparaît vers le début du IV<sup>e</sup> siècle sur les peignes en os (65) (pl. II/6).

On notera que d'autres types de poignées saillantes ont également existé à l'époque romaine, en Germanie libre et chez les peuples germaniques orientaux. Ces formes sont diverses (pl. II/7) : en arc de cercle allant d'une extrémité à l'autre du peigne, trapézoïdale, ou saillant semi-circulaire surmontant la partie rectangulaire des jous, pouvant donner fréquemment une forme en cloche (66). On observera qu'étaient utilisés également en Germanie libre des peignes triangulaires à partir du IV<sup>e</sup> siècle (type Thomas I). De même, dans les provinces romaines, notamment sur le limes et dans les postes de défense de l'intérieur, ont été mis au jour des peignes dont la poignée avait une forme caractéristique de la Germanie libre. Il s'agissait alors d'objets ayant appartenu, pense-t-on, à des Barbares au service de Rome.

À l'époque mérovingienne, de façon générale, la poignée des peignes à une seule rangée de dents est différente. Elle n'est plus saillante, en effet, son dos décrivant simplement une courbe légèrement convexe (pl. III/1). Certains exemplaires peu nombreux, que l'on ne rencontre guère qu'en Allemagne, possèdent un dos en bâtière, mais modérément marqué, sans rapport avec les peignes triangulaires de l'Antiquité tardive ; il s'agit d'un motif ornemental, parfois complété d'un ergot de formes diverses placé au sommet de la poignée, comme sur plusieurs peignes du cimetière d'Oberflacht (Bade-Wurtemberg) (67) (pl. III/2).

Autres différences importantes : les poignées sont désormais moins hautes mais plus longues. En moyenne, la hauteur, hormis les dents bien entendu, est de 2,5 cm, alors qu'elle atteignait 3,7 cm sur les poignées triangulaires et 4,6 cm sur les autres poignées saillantes (68). La longueur de la poignée, qui est le plus souvent celle du peigne à l'époque mérovingienne, dépasse 17 cm en moyenne, contre 10 cm auparavant. Il est vrai que la réduction de la hauteur de la poignée ainsi que sa forme rendaient possible son allongement, alors que les poignées privilégiant la hauteur, selon la mode d'alors, le leur interdisait sous peine d'obtenir

quarantaine de sites, 79% ont leurs traverses plates, 19% les ont un peu bombées ou plano-convexes et 2% en bâtière, forme rare rencontrée seulement à Sens (Yonne) et à Lorch-Lauriacum (Autriche) (74).

Concernant les traverses plates, leur section était de forme variée ; car, comme il sera vu plus loin, le décor était surtout plastique durant l'Antiquité tardive et une traverse moulurée, rainurée, chanfreinée ou simplement bisautée participait à l'ornementation (pl. VI/2).

Les extrémités de la traverse pouvaient être à pan coupé, c'était le cas le plus fréquent, ou bien en biseau. Cette dernière forme est observée notamment sur des traverses ne portant aucun décor ou bien une simple rangée d'ocelles pointées, traverses de section souvent trapézoïdale et plutôt épaisses. Citons, parmi les exemplaires de ce type, un peigne provenant de Chevincourt (Oise), d'autres de Sens (Yonne), de Paris, de la sépulture 2 de Künzing (Bavière) et du site de Lauriacum (Autriche) (75).

À l'époque mérovingienne, les traverses étaient toujours, à quelques exceptions près, de forme plano-convexe en Gaule, en Allemagne et dans un moindre mesure chez les Gépides et les Lombards. Pour la Gaule et l'Allemagne, de très nombreux exemplaires provenant d'un nombre important de sites montrent la généralisation de cette forme qui se substituait sans guère de transition à la forme plate majoritaire antérieurement. Précisons, enfin, que la convexité des traverses était, bien entendu, plus ou moins accentuée d'un peigne à l'autre.

Autre caractère distinctif entre ces deux époques, mais en moyenne seulement : la largeur des traverses. Calculée à partir d'un grand nombre d'exemplaires, la largeur moyenne s'établit à 1,3 cm à l'époque mérovingienne, contre 1,6 cm durant l'Antiquité tardive, soit une diminution proche de 20%. Plus démonstrative encore est la répartition des peignes en fonction de la largeur de leurs traverses pour chacune des trois périodes suivantes (76) :

- IV<sup>e</sup> siècle et début du V<sup>e</sup> siècle (77) ;  
- 2<sup>e</sup> tiers ou 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du V<sup>e</sup> siècle environ, correspondant à la fin de l'époque romaine tardive, pour les peignes tout au moins (78) ;  
- époque mérovingienne (79).

	Période 1	Période 2	Ép. Mérov.
Largeur des traverses	≤ 1,4 cm	16 %	39 %
	> 1,4 cm	84 %	61 %
Total	100 %		100 %

On notera que, jusqu'à une largeur de 1,4 cm, la proportion des peignes concernés a fortement progressé jusqu'à l'époque mérovingienne, alors que c'est l'évolution inverse qui s'est produite pour les larges supérieures.

Enfin, au cours de la seule époque mérovingienne, aucune modification n'est apparue dans ce domaine (80).

des dimensions trop importantes, au demeurant peut-être irréalistes. Cependant, le choix de l'accroissement de la longueur du peigne semble avoir été fait avant la disparition de la forme triangulaire de la poignée, disparition dont la datation pourrait se situer en général vers la fin du 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle.

Pour ce faire, deux procédés ont été utilisés : en allongeant de manière très importante les deux extrémités de la denture, auparavant peu débordantes, qui prennent alors une forme évasée ; par exemple, un peigne provenant des thermes Sainte-Barbe de Trèves arrive à une longueur de 18 cm en gagnant plus de 5 cm grâce à des extrémités très élargies (69) (pl. III/3) ;

en accroissant la longueur de la poignée triangulaire, mais en réduisant sa hauteur relative ; ainsi, la poignée du peigne de la sépulture 25 du cimetière de Hemmingen (Bade-Wurtemberg) a une longueur de 16,5 cm pour une hauteur de 3,5 cm (70). Le rapport hauteur/longueur n'étant plus que de 0,21 alors qu'il s'établissait habituellement à 0,41 à cette époque en moyenne (pl. III/4).

Enfin, autres différences notables : les jous étaient presque toujours minces (ép. = 1,5 mm environ) et plats durant l'Antiquité tardive, alors qu'ils étaient généralement bombés et plus épais à l'époque mérovingienne (71). Ajoutons encore que la base de la poignée et la ligne formée par l'extrémité des dents étaient rectilignes et parallèles sur les peignes de l'époque romaine tardive, mais qu'elles pouvaient être légèrement concaves ou convexes ultérieurement.

##### Les traverses des peignes à deux dentures

Leur forme et leurs dimensions ont également évolué. Rappelons que les traverses d'assemblage étaient disposées, une sur chaque face du peigne, de façon longitudinale entre les deux dentures, mais pas forcément au milieu de manière précise, car la longueur des dents fines et celle des grosses dents étaient fréquemment un peu différentes.

La forme des traverses est donnée par celle de leur section et par celle de leurs extrémités. À l'époque romaine tardive, les traverses étaient le plus souvent plates sur le dessus, mais elles pouvaient être également de forme légèrement bombée, voire nettement plano-convexe dans une moindre proportion, il est vrai. Ainsi, parmi les 16 peignes découverts dans les vestiges d'anciens thermes à Sens (Yonne) examinables sur ce point, onze ont leurs traverses plates, deux les ont un peu bombées, deux plano-convexes et un en bâtière (72). Autre exemple, à Trèves (Rhénanie-Palatinat), des thermes Sainte-Barbe sont parvenus notamment quinze peignes à deux dentures dont douze possèdent des traverses plates ou légèrement bombées et trois des traverses plano-convexes (73). Au total, sur un peu plus d'une centaine de peignes provenant d'une

### Les plaquettes dentées

Les plaquettes dentées constituent, nous l'avons vu, la partie médiane du peigne. Obtenues à partir de la diaphyse d'os longs, elles étaient assez étroites, leur largeur pouvant aller de 1,5 cm à 3,5 cm environ en moyenne par peigne, aussi bien pour les exemplaires à une seule rangée de dents que pour ceux à deux rangées et celle que soit l'époque considérée. Leur largeur peut être connue lorsque les joues ou les traverses sont fracturées, laissant apparaître la structure du peigne, ce qui n'est pas rare, ou bien plus couramment en divisant la longueur du peigne par le nombre de rivets. Précisons que ce dernier calcul est légitime puisque l'observation montre que chaque plaquette dentée est fixée par un rivet (81) (pl. II/3), sauf certaines, souvent un peu plus larges et généralement placées aux extrémités, qui étaient maintenues au moyen de deux rivets ; il s'agit là de cas peu fréquents et on peut admettre que le nombre de rivets correspond suffisamment bien au nombre de plaquettes dentées.

Lorsque la structure du peigne est apparente, on remarque que d'un exemplaire à l'autre l'artisan pouvait utiliser soit des plaquettes étroites, soit des plaquettes plus larges, soit plus couramment un mélange des deux (82). Ce choix délibéré, peut-on penser, devait être guidé par le souci d'utiliser au mieux le stock disponible de diaphyses et de plaquettes.

La répartition des peignes suivant la largeur moyenne de leurs plaquettes dentées montre que cette largeur a un peu augmenté de l'Antiquité tardive à l'époque mérovingienne, sans que l'on puisse en déceler la cause :

	≤ 2 cm	2,1 à 2,5 cm	2,6 à 3 cm	≥ 3 cm	Total moy.
Antiq. tardive	30 %	46 %	19 %	5 %	100 %   2,2 cm
Ép. mérov.	20 %	45 %	24 %	11 %	100 %   2,4 cm

Les plaquettes dentées disposées aux deux extrémités de la denture méritent d'être examinées car elles contribuent à donner la forme d'ensemble du peigne, mais également elles peuvent constituer un élément de datation, parmi d'autres.

Les peignes triangulaires de l'époque romaine tardive avaient leurs extrémités presque droites, ou peu inclinées au IV<sup>e</sup> siècle (formes A et B de BÖHME) (83), comme des exemplaires provenant du cimetière gallo-romain de Meaux (Seine-et-Marne) et d'anciens thermes à Sens (Yonne) (84) (pl. III/5). A la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au 1<sup>er</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle environ, les extrémités s'évasent davantage, tel le peigne de Molenbeek-Saint-Jean (Belgique) (forme B tardive) (85) (pl. III/6). Au 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle notamment, les plaquettes dentées des extrémités sont très évasées, très allongées, accroissant ainsi fortement la longueur du peigne (formes C et D de BÖHME, E en partie) (86) (pl. III/3, 7) ; les exemples sont nombreux, provenant des

thermes Sainte-Barbe de Trèves ou de Furfooz (Belgique) parmi d'autres (87).

A l'époque mérovingienne, les peignes à une seule rangée de dents ont leurs extrémités droites, sans modification au cours de toute la période.

En ce qui concerne les extrémités des peignes à deux dentures, des changements importants ont lieu également entre les deux époques. A l'époque romaine tardive, les extrémités étaient découpées, profilées dans une grande majorité des cas, constituant un véritable décor ; cependant, certains peignes possédaient des extrémités simplement droites (88).

A l'époque mérovingienne, les extrémités sont toujours droites, sauf quelques exceptions à situer peut-être dans une période précoce ou bien reflétant un caractère local.

### La denture

Elle peut être caractérisée au moyen de deux paramètres : la longueur des dents et leur densité, celle-ci étant généralement mesurée par le nombre de dents aux deux centimètres.

### La longueur des dents

Ici encore, une évolution est apparue entre les deux époques, avec toutefois une période intermédiaire pour les peignes à une seule denture :

en centimètres	IV <sup>e</sup> s.	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup> tiers V <sup>e</sup> s. environ	Ép. mérov.
Peignes à 1 denture	2,2	1,7	2,0
Peignes à 2 dentures	2,1	1,8	1,5

Lorsque durant le IV<sup>e</sup> siècle et sans doute au tout début du V<sup>e</sup> les extrémités des peignes triangulaires étaient peu inclinées, rien ne s'opposait à la réalisation de dents longues. En revanche, au V<sup>e</sup> siècle les extrémités s'allongèrent et s'inclinèrent souvent fortement, ce qui s'accompagna d'une nette diminution de la longueur des dents.

Certains peignes, cependant, conservaient des dents assez longues (sup. à 2 cm) ce qui conduisait, pour respecter à la fois la forme et les proportions, à des dimensions d'ensemble très importantes ; ainsi, l'exemplaire de la sépulture 3 du cimetière de Poulligny (Calvados) avait une longueur de 15 cm et une hauteur de 7 cm, de même un peigne provenant des thermes Sainte-Barbe de Trèves avait une longueur de 18 cm pour une hauteur proche de 7 cm également (89). L'équilibre, le compromis pourrait-on dire, entre longueur et hauteur du peigne et longueur des dents sera obtenu lorsque la forme triangulaire sera abandonnée, avant la fin du V<sup>e</sup> siècle, vers la fin de son 2<sup>e</sup> tiers probablement (90). Se répandit alors l'usage des peignes à une seule rangée de dents dont la poignée et la denture demeuraient approximativement parallèles sur toute leur longueur. C'est ce type de peigne que l'on rencontre durant toute

l'époque mérovingienne, avec une longueur des dents proche de celle des peignes triangulaires du IV<sup>e</sup> siècle, en moyenne tout au moins.

Concernant les peignes à deux dentures, on observe que la longueur moyenne des dents a constamment diminué depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque mérovingienne. Cette évolution était le reflet de celle de la mode qui privilégiait désormais la longueur des peignes au détriment de leur largeur ; dents moins longues et traverses d'assemblage plus étroites allaient bien dans le même sens.

On notera que les 18 cimetières étudiés comprennent 240 peignes de ce type se regroupent autour de la moyenne générale (1,5 cm) dans un faible intervalle de  $\pm 0,2$  cm seulement. Il s'agit là d'un ensemble homogène composé de sites d'origines très diverses tel que la Gaule, les territoires allemands, les Célestes et les Lombards, montrant ainsi combien cette mode s'était répandue et généralisée.

### La densité des dentures

Contrairement à nombre de peignes actuels, par exemple, qui comportent sur une partie de la denture des dents épaisses et espacées, le démoléir, et sur l'autre partie des dents fines et rapprochées, il n'y a jamais eu qu'une seule densité de dents sur un même peigne à une denture au cours des deux époques étudiées. Quelques rares exceptions, signalées plus loin, sont toutefois à noter pour l'époque mérovingienne.

Durant l'Antiquité tardive, la densité s'établissait à 9 dents aux 2 cm en moyenne, densité qui pouvait être celle d'un démoléir, sauf pour un type tardif de peigne triangulaire aux extrémités très allongées, datable de vers le 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle lequel comportait 16 à 17 dents/2 cm, moyenne qui correspondait à une denture fine (91).

A l'époque mérovingienne, la densité des peignes à une seule rangée de dents est la même que précédemment, 9 dents aux 2 cm en moyenne, et d'un site à l'autre, les écarts sont réduits :  $\pm 1$  à 2 dents autour de la moyenne générale (92).

Notons enfin qu'il n'était pas tout à fait ignoré à l'époque mérovingienne le regroupement sur une même rangée du démoléir et des dents fines. Il s'agit, il est vrai, de cas peu nombreux, tels ceux de la sépulture 902 du cimetière de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (12 et 16 dents/2 cm) de la sépulture 6 de Niederstotzingen (Bade-Wurt.) (9 et 13 dents/2 cm) et de la sépulture 76 de Weibach I (Hesse) (9 et 12 dents/2 cm) (93). De même, sur un petit territoire d'Allemagne autour de Salzbourg (Bavière) étaient en usage des peignes à une seule rangée de dents au milieu de laquelle un petit étau pivotant découvrait à volonté le démoléir et les dents fines, en masquant et en protégeant la partie non utilisée, ce qui de surplus améliorait par là-même la prise en main (pl. III/8) (94).

En ce qui concerne les peignes à deux dentures, précisons que les exemplaires de ce type fins au jour ont été constamment beaucoup plus nombreux que ceux à une seule rangée de dents, s'agissant notamment de l'époque mérovingienne (95) ; les résultats n'en sont que plus significatifs encore.

La densité des dents les plus épaisses et les plus espacées (*varus pecten*) s'établissait en moyenne à 10,5 dents/2 cm à l'époque romaine tardive et à 8,5 dents/2 cm environ à l'époque mérovingienne, ce qui indique que les dents étaient alors dans l'ensemble un peu plus grosses ou un peu plus espacées que précédemment. D'un site à l'autre, la densité ne s'écarte que modérément de la moyenne générale, de  $\pm 1$  à 1,5 dents/2 cm.

La rangée des dents fines et rapprochées (*densa dentis*) comportait en moyenne 14 dents/2 cm, à l'époque mérovingienne, comme durant l'Antiquité tardive. Autour de cette moyenne d'ensemble, les moyennes par sites pouvaient présenter une différence de  $\pm 2$  à 3 dents/2 cm, ce qui est relativement du même ordre que pour le démoléir. On notera que certaines dentures moyennes, possédaient une vingtaine de dents aux 2 cm, soit 1 mm seulement pour l'épaisseur de chaque dent et l'intervalle existant avec la dent suivante.

Enfin, à partir de sites bien datés, on peut déceler une évolution sur des périodes plus courtes à l'intérieur des deux grandes époques étudiées :

	Nombre moyen de dents par peigne aux 2 cm	
	Démoléir	Denture fine
IV <sup>e</sup> s., début V <sup>e</sup> s.	10	13,5
V <sup>e</sup> s., jusque vers fin 2 <sup>e</sup> tiers V <sup>e</sup> s.	11	16,5
Fin V <sup>e</sup> s.-2 <sup>e</sup> tiers V <sup>e</sup> s.	8,5	15
Vers fin V <sup>e</sup> s.	8	13
Fin V <sup>e</sup> s. et après	8	10,5
		2,5

La densité des dentures fines a fortement et régulièrement diminué au cours de l'époque mérovingienne, devenant égale à celle des démoléirs de l'Antiquité tardive. La différenciation de moins en moins marquée entre les deux dentures pourrait être à l'origine de la désaffectation ultérieure pour ce type de peigne au bénéfice de celui à une seule rangée de dents (96).

### Les rivets

#### Le métal

Précisons d'abord que la nature du métal dans lequel les rivets avaient été réalisés n'est pas toujours indiquée dans la documentation. Il apparaît cependant, d'après les éléments disponibles, que dans les provinces romaines de l'Antiquité tardive les rivets étaient en fer

dans leur majorité. Ainsi en Gaule, sur 113 peignes provenant d'une vingtaine de sites situés au nord de la Loire, 76 % étaient munis de rivets de fer, 21 % de rivets en alliage cuivreux et 3 % possédaient des rivets réalisés dans les deux métaux (97). D'autre part, si on ne comptabilise que les peignes des sites éloignés du *limès* rhénan et qui ne correspondent pas à des postes de défense, 95 % avaient des rivets de fer et 5 % des rivets d'alliage cuivreux. En revanche, les peignes découverts dans des postes disposés sur le *limès* et ceux participant à la défense "en profondeur" comportaient dans leur majorité (68 %) des rivets en alliage cuivreux. Sur ces sites étaient stationnées, en effet, des unités de l'armée romaine composées en totalité ou en partie de soldats d'origine germanique dont la tradition artisanale privilégiait ce type de rivet, tout en utilisant des rivets de fer, mais dans une moindre mesure (98).

À partir du VI<sup>e</sup> siècle, les rivets en alliage cuivreux n'étaient plus guère utilisés que comme élément décoratif des peignes, rarement d'ailleurs. Dans ce cas, ils étaient alors accompagnés de rivets de fer qui assuraient véritablement la fixation des divers composants. Citons quelques exemples qui ne concernent que des peignes à une seule rangée de dents, tel celui de la riche sépulture féminine 71 du cimetière d'Unterthürheim (Bavière) qui était muni de 5 rivets en alliage cuivreux à tête bombée et de 14 rivets de fer (pl. III/10) ; de même, l'exemplaire de la sépulture 66 du cimetière gépidé de Szentcs-Berekhat et celui de la sépulture lombarde 198 de Kraaj (Slovénie) (99).

#### Les chevilles en os

À l'époque romaine tardive étaient également utilisées, mais très rarement, des chevilles en os. Enfoncées légèrement en force dans leur logement et grâce à une certaine souplesse de l'os, ces chevilles étaient susceptibles d'assurer une bonne fixation des divers éléments du peigne. D'ailleurs, par précaution sans doute, pour les quelques cas que nous connaissons, sauf un, leur étaient associés des rivets en fer. Il en était ainsi sur le peigne de la sépulture 8 de Künzing (Bavière) qui comportait 2 chevilles d'os et 6 rivets de fer, de même sur un exemplaire provenant d'anciens thermes à Sens (Yonne) muni de 2 chevilles et de 5 rivets, parmi quelques rares exemplaires (100). Il faut signaler également le cas, exceptionnel à notre connaissance, du très beau peigne à deux rangées de dents découvert dans la riche sépulture féminine 211 A du cimetière de Vron (Somme) datée de fin IV<sup>e</sup> à début V<sup>e</sup> siècle, peigne qui avait été assemblé sans aucun rivet au moyen de 14 demi-chevilles d'os sur chaque face dont les extrémités se superposaient 2 à 2 grâce à leur taille en biseau (101) (pl. IV/1).

Remarquons que des chevilles en os étaient également utilisées en Germanie libre, mais peu fréquemment (102).

À l'époque mérovingienne il n'apparaît pas que cette technique ait été employée, encore qu'au VI<sup>e</sup> siècle ont été produits localement, à Caricin Grad (dans l'actuelle

Serbie), des peignes à deux dentures qui comportaient un rivet de fer à chaque extrémité de la traverse et deux chevilles en os dans sa partie médiane (103).

#### Vue d'ensemble

Après avoir examiné les divers éléments composant le peigne, il a paru nécessaire de donner une vision globale de l'objet, vision réduite pour l'instant à ce qui est mesurable : la longueur, la largeur ou la hauteur pour les peignes à poignée saillante, et l'épaisseur. Nous venons, ici encore, si une évolution s'est produite d'une époque à l'autre et si le rapport largeur/longueur peut se révéler être un indicateur chronologique.

#### Peignes à une rangée de dents

Il a déjà été précisé qu'à l'époque romaine tardive la longueur des peignes triangulaires dépendait notamment de l'inclinaison des extrémités de la denture. Peu inclinés au IV<sup>e</sup> siècle (formes A et B de BÖHME, sauf le type B tardif), les extrémités prirent le plus souvent une pente plus forte au V<sup>e</sup> siècle (formes B tardive, C, D et E) (104), en particulier vers le 2<sup>e</sup> tiers où l'expansion latérale fut la plus importante. La forme E, que l'on trouve pour l'essentiel en Gaule romaine et en Angleterre (105), est composée de petits peignes à poignée triangulaire dont les côtés latéraux et parfois le sommet sont ornés de protomes d'animaux ; ils seront examinés à part.

Calculés à partir d'un nombre suffisant d'exemplaires, une soixantaine, pour obtenir des résultats significatifs, les trois principaux paramètres ont évolué de la façon suivante :

	L = long. moy.	H = haut. moy.	Rapport H/L
IV <sup>e</sup> s. et début V <sup>e</sup> s.	11,5 cm	6,2 cm	0,54
V <sup>e</sup> s. jusqu'à fin 2 <sup>e</sup> tiers	14,5 cm	5,9 cm	0,41

Ce tableau montre que la longueur moyenne des peignes triangulaires s'est fortement accrue alors que la hauteur n'a que peu varié, avant pour conséquence une nette réduction du rapport hauteur/longueur. C'est la valeur de ce rapport, indépendamment des dimensions du peigne, qui peut fournir une indication chronologique. Pour preuve le cas des peignes de la forme E, peu nombreux, datés de vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle jusque vers la fin du 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle, qui sont de plus petites dimensions que les types précédents, mais dont le rapport hauteur/longueur est, lui, très comparable (hauteur prise hors protomes lorsqu'il en existe au sommet de la poignée) :

	L = long. moy.	H = haut. moy.	Rapport H/L
V <sup>e</sup> s. jusqu'à fin 2 <sup>e</sup> tiers	9,5 cm	4,1 cm	0,43

À l'époque mérovingienne, les peignes à une seule rangée de dents se sont encore allongés, la longueur moyenne d'un ensemble de 92 exemplaires provenant de 24 sites s'établissant à 18 cm. Les longueurs peuvent être d'ailleurs très différentes d'un peigne à l'autre, même issus d'un même cimetière. Un exemple parmi d'autres : à Schreitzheim (Bavière), le peigne de la sépulture 375 a une longueur de 10 cm, alors que celle de l'exemplaire de la sépulture 41 atteint 33,5 cm, longueur la plus grande que nous connaissions (106).

La poignée n'étant plus que légèrement arquée, la largeur des peignes est inférieure de près de 2 cm en moyenne à celle des exemplaires à poignée saillante de l'époque romaine tardive. Avec 4,3 cm, dents comprises, la largeur ne représente plus que 22 % de la longueur, toujours en moyenne, contre 41 % et 54 % durant la période antérieure, nous l'avons vu.

#### Les peignes à deux dentures

Le même type d'analyse des dimensions que précédemment conduira à des conclusions comparables.

Durant l'Antiquité tardive, ici encore, la largeur était privilégiée avec des dents longues et une traverse d'aspect semblable large, alors que la longueur demeurait modérée, afin sans doute de respecter une certaine harmonie des proportions selon l'esthétique d'alors et peut-être également pour éviter la mesure dans les deux dimensions. Remarquons aussi dès à présent que les larges extrémités des peignes à deux dentures conviennent particulièrement bien au décor découpé très apprécié durant cette période, comme nous le verrons plus loin.

À l'époque mérovingienne en Gaule et en Alamannie, la longueur moyenne calculée sur un grand nombre d'exemplaires, soit 11,2 cm, est restée quasiment identique à celle observée antérieurement qui était de 11,3 cm (107). Toutefois, autour de ces moyennes, l'éventail des longueurs était beaucoup plus ouvert à l'époque mérovingienne : entre 5,2 cm (sépulture 13 du cimetière de Hockenheim, Bade-Wurtemberg) et 25 cm (Bischofsheim, Rhénanie-Palatinat) (108), alors que l'intervalle maximal de l'époque romaine tardive, à notre connaissance, s'établissait entre 7,4 cm pour la sépulture 750 du cimetière de Kaiseraugst (Suisse) et 15,4 cm, longueur d'un peigne provenant des thermes Sainte-Barbe de Trèves (109).

Concernant la largeur des peignes, elle a fortement diminué de l'Antiquité tardive à l'époque mérovingienne, tendance d'ailleurs déjà constatée au V<sup>e</sup> siècle. En effet, de 6,1 cm au IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> siècle, la largeur moyenne passa à 5,1 cm au V<sup>e</sup> siècle avant l'époque mérovingienne, pour se réduire à 4,5 cm durant toute cette dernière période (110).

D'avantage encore que les dimensions exprimées en valeur absolue le rapport largeur/longueur peut être considéré comme un indicateur chronologique en complément d'autres éléments. En résumé, pour les

peignes à deux dentures l'évolution est la suivante (valeurs moyennes) :

	L = long.	l = larg.	l/L
IV <sup>e</sup> s. début V <sup>e</sup> s.	11,4 cm	6,1 cm	0,54
V <sup>e</sup> s. jusqu'à ép. mérov.	11,3 cm	5,1 cm	0,45
Epoque mérov.	11,2 cm	4,5 cm	0,40

Concernant l'époque mérovingienne, deux observations peuvent être faites :

- les rapports largeur/longueur calculés pour chacun des 20 cimetières étudiés de la Gaule franque et de l'Alamannie constituent un ensemble homogène, ne variant au plus que  $\pm 12\%$  autour de la moyenne générale ;

- les résultats obtenus pour les cimetières de la Gaule sont assez peu différents de ceux qui proviennent des territoires alaman et il en est de même pour les peignes issus des cimetières gépidés et lombards de cette époque :

	L = long.	l = larg.	l/L
Gaule franque	11,7 cm	4,5 cm	0,39
Alamannie	11,0 cm	4,5 cm	0,42
Gépidés (Panonie)	10,7 cm	4,7 cm	0,44
Lombards	10,9 cm	4,5 cm	0,42

On notera la remarquable concordance de résultats qui proviennent de sites souvent très éloignés les uns des autres et qui relèvent de cultures pouvant être très différentes. Il y a là une preuve supplémentaire, assurément, de la circulation des objets, des modes et des personnes à cette époque.

#### L'épaisseur des peignes

Elle est rarement mesurable dans la documentation sur l'Antiquité tardive, ce qui n'est pas le cas pour l'époque mérovingienne. Calculée sur un peu plus d'une centaine d'exemplaires (111), l'épaisseur moyenne est proche de 1 cm pour les peignes à une rangée de dents et à peine moins (0,9 cm) pour ceux à deux dentures. L'épaisseur moyenne des plaquettes dentées et celle des joues ou des traverses sont à peu près égales, soit 0,3 cm. Pour l'époque romaine tardive, il semblerait que les épaisseurs étaient moindres, notamment celles des peignes à une seule denture dont les joues étaient très minces (0,15 à 0,2 cm), sur un petit nombre d'exemplaires, il est vrai.

#### LES FORMES PARTICULIÈRES

Il existait à l'époque romaine tardive et à l'époque mérovingienne plusieurs types de peignes de forme inhabituelle qui présentaient trois caractéristiques communes :

- ils étaient assez peu répandus ;
- ils ne concernaient qu'une zone géographique restreinte ;

- leur diffusion s'est étendue le plus souvent sur une assez courte période.

Bien entendu, on observe des exceptions, certaines difficilement explicables avec les éléments disponibles.

On peut distinguer cinq formes particulières :

- les peignes à deux dentures de grandes dimensions ornés de motifs ajourés ;
- les exemplaires à une seule rangée de dents mais présentant un démeiloir et une denture fine séparés par le pivot d'un petit étui rabattable ;
- les peignes à une denture de forme très arquée ;
- ceux à une denture également munis d'une poignée latérale ;
- enfin, les peignes dits liturgiques, très hauts et relativement peu larges.

Précisons dès à présent que seule la première forme est datée de l'Antiquité tardive, les quatre autres étant apparues à l'époque mérovingienne plutôt dans sa phase terminale.

#### Les grands peignes à deux dentures au décor ajouré

Leur aspect ornemental sera examiné dans le chapitre consacré au décor.

Les peignes de ce type sont peu nombreux, quatorze seulement ayant été mis au jour à notre connaissance (112). Outre leur décor, ils ont tous la particularité d'avoir des dimensions importantes, notamment la largeur qui doit tenir compte des motifs ajourés situés dans la partie médiane du peigne (pl. IV/1-3). Ainsi, en moyenne, leur longueur est de 13 cm et leur largeur de près de 8 cm ; certains ont des dimensions moindres, comme l'exemplaire du cimetière de Marteville (Aisne) (L. rétablie = 9,5 cm ; l. = 5,8 cm) mais d'autres ont une longueur supérieure à 15 cm et une largeur qui dépasse 8 cm : sépulture 211 A de Vron (Somme), sites de Jakobwilleheim (Rhénanie-Westphalie) et de Steinfort (Luxembourg).

Chronologiquement et géographiquement, ces peignes se distribuent en deux groupes bien distincts :

- ceux datés de vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle à vers le début du V<sup>e</sup> siècle ; c'est le groupe le plus nombreux avec onze exemplaires tous provenant de la Gaule romaine, sauf celui du cimetière d'Aitenstadt (Bavière) (113) ;
- ceux datés de vers la fin du V<sup>e</sup> siècle à vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, soit trois peignes de provenances diverses : Lombards de Kranj (Slovénie) et de Testona (Italie), Ostrogoths de Trente (Italie).

Ce hiatus chronologique et ce déplacement géographique ne peuvent être expliqués aisément avec les éléments dont on dispose à l'heure actuelle.

Observons, enfin, que ce type de peigne a été découvert dans des sépultures féminines chaque fois que cette précision était indiquée (114).

#### Les peignes à une rangée de dents et à deux types de denture

Sur ces exemplaires sont alignés le démeiloir et la denture fine. Ces deux types de denture sont séparés par un tenon perforé de forme rectangulaire disposé dans la partie médiane du peigne, tenon servant de pivot à un petit étui rabattable. Ainsi, l'utilisateur pouvait-il à volonté masquer une denture pour découvrir l'autre ; cette disposition permettait d'obtenir une poignée latérale qui assurait une bonne prise en main de l'objet, tout en protégeant la denture inutilisée (pl. III/8).

Ce sont des peignes de forme très allongée, un peu fuselée et étroite. Pour sept exemplaires examinés, la longueur moyenne s'établit à 18-19 cm et la largeur des joues à 1 cm seulement ; d'autre part, la longueur des dents et la largeur de l'étui ne sont que de 1,3 cm en moyenne (115).

Ce qui caractérise également ce type de peigne c'est le petit nombre d'exemplaires mis au jour et sa concentration géographique : seize unités provenant de dix sites, tous situés dans une zone étroite dans les environs de Salzbourg (Bavière) où devait se trouver le centre artisanal de fabrication (116). Concernant la datation, celle-ci s'étendrait du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle (117).

#### Les peignes très arqués

Quelques peignes, à une rangée de dents généralement, présentent une forme très arquée. On les rencontre dans les cimetières situés en Allemagne du Sud et ils sont datés de la fin de l'époque mérovingienne (118) (pl. IV/4).

Pour donner une mesure de la courbure de la poignée, on peut rapporter la longueur de sa flèche à la longueur de la corde qui la sous-tend. Quelques exemplaires montrent que la courbure de ces peignes pouvait être accusée :

- sépulture 26 d'Offenbach-Bieber (Hesse) : 10 % ;
- dans une sépulture de Pfullingen (Bade-Wurt.) : 15 % ;
- sépulture 4 de Herbolzheim (Bade-Wurt.) : 25 % ;
- découverte isolée à Viernheim (Hesse) : 35 %.

Les joues très incurvées devaient être réalisées dans du bois de cervidé, car ne pouvant l'être dans de l'os.

Sur ces peignes, la ligne formée par l'extrémité des dents, sensiblement parallèle à la poignée, était arquée à peu près de la même façon.

Observons que ce type de peigne est distinct de ceux qui présentent une légère courbure due peut-être à une déformation provoquée par de mauvaises conditions de séchage de l'os, mais surtout au séjour prolongé dans un sol humide et sous la pression d'une lourde pierre, par exemple.

#### Les peignes à poignée latérale

Au Haut-Empire étaient déjà utilisés de petits peignes en os à une denture, réalisés d'un seul tenant, munis d'une poignée latérale mince et longue et dont les dents étaient très courtes (119) (pl. IV/5). Ils auraient pu servir, pense-t-on, à peigner la barbe ; on ne peut savoir s'il en existait de plus grande taille pour la chevelure.

Cette forme de peigne à poignée latérale ne s'est pas poursuivie à l'époque romaine tardive, semble-t-il, aucun exemplaire n'ayant été découvert sur les sites de cette période, à notre connaissance.

En revanche, à l'époque mérovingienne ce type de peigne, mais de structure différente, a été utilisé pour la chevelure étant donné ses dimensions, toutefois de façon peu courante, les quantités mises au jour étant assez faibles. Ils sont tous à une seule rangée de dents, sauf un exemplaire à deux dentures. Il existe d'ailleurs trois variantes :

- les peignes entièrement en os qui comportent une poignée rectangulaire ;
- ceux confectionnés en partie dans une corne ;
- ceux réalisés en métal cuivreux.

#### Les peignes en os à poignée latérale rectangulaire

Ce sont les plus nombreux, mais les quantités demeurent réduites, guère plus d'une vingtaine probablement. Ils comportent une monture allongée et assez étroite sur laquelle sont fixées les plaquettes dentées au moyen de rivets. À une extrémité, la monture se prolonge et maintient une poignée de forme rectangulaire à l'aide de rivets également (pl. IV/6).

Pour la vingtaine d'exemplaires étudiés (120), la longueur moyenne s'établit à 19 cm, dont 7 cm pour la poignée ; la largeur de la monture n'est que de 1 cm et celle de la poignée de 3 cm, toujours en moyenne. La densité des dents, avec 8 aux 2 cm, correspond à peu près à celle d'un démeiloir.

Géographiquement, on rencontre ce type de peigne dans les territoires alémaniques pour le principal. Quelques autres sites en ont toutefois livré : en Gaule à Bourges (Cher), à Tours (Indre-et-Loire) et à Krefeld-Gellep (Rhénanie-Westphalie), chez les Lombards d'Italie dans les cimetières de Castel Tosino, San Stefano et de Testona.

Ajoutons qu'ils proviennent indifféremment de sépultures masculines et féminines et qu'ils sont fréquemment très ornés. Enfin, lorsque ces peignes peuvent être datés, on observe qu'ils sont plutôt tardifs de vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle à vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

#### Les peignes réalisés dans une corne

Certains peignes de l'époque mérovingienne, peu nombreux, étaient confectionnés dans une corne, en partie tout au moins. Peut-être s'agissait-il d'un andouiller de cerf, d'un bois de chevreuil, ou d'une corne de

capridé. En partant de la pointe, la corne était fendue jusqu'à une certaine longueur de l'autre extrémité, la partie la plus épaisse constituant la poignée du peigne. Des plaquettes minces d'os étaient ensuite insérées dans cette fente et fixées par des rivets ; les dents étaient alors découpées à la scie comme le montrent les légères entailles laissées sur la corne (pl. IV/7).

Ce sont des peignes à une seule rangée de dents, généralement, sauf un exemplaire découvert à Cambrai (Nord) qui comporte deux dentures (121). On observe, d'autre part, que la ligne formée par l'extrémité des dents est sensiblement parallèle à la courbure de la corne.

Tous ces peignes sont très grands, longs de 24 cm en moyenne pour sept exemplaires mesurables sur la dizaine que nous avons étudiée (122). La poignée est longue de 8 cm et épaisse, puisque réalisée vers la naissance de la corne. Dans trois cas, à Cambrai (Nord), Marktobendorf (Bavière) et Ousseghheim (Belgique), la poignée est taillée à facettes.

Concernant leur décoration, elle est le plus souvent très élaborée, la plus remarquable étant celle du peigne de Cambrai orné de trois protomes animaliers (voir le chapitre sur le décor).

Lorsque l'indication est donnée, ce type de peigne provient de sépultures masculines, sauf toutefois l'exemplaire de la sépulture féminine 116 de la nécropole du Mont-Saint-Germain (Moselle). Enfin, on observe que les peignes datés appartiennent au VII<sup>e</sup> siècle.

#### Les peignes en métal cuivreux

Ils sont assez peu nombreux, une dizaine environ (123), tous de l'époque mérovingienne. Il existait trois types de fabrication :

- ceux qui comportaient une poignée et une gouttière en métal cuivreux, gouttière dans laquelle était introduite et rivée une denture en os, comme un peigne du cimetière d'Haifingen (Bade-Wurtemberg) et celui de la sépulture 4 d'Unterjesigen (Bade-Wurtemberg) ;
- ceux qui étaient entièrement en métal cuivreux, mais composés de trois parties : la poignée et les dents réalisées d'une seule pièce qui était renforcée sur chaque face et sur toute la longueur d'une baignette planoconvexe fixée par des rivets, comme l'exemplaire de l'église de Schöffland (Suisse) (pl. IV/8) ;
- ceux, enfin, qui étaient moulés d'un seul tenant, comme un peigne provenant de la région de Metz (Moselle) (pl. IV/9) celui découvert à Marais (Ardennes) (fig. I/1) et probablement celui du cimetière de Eft-Hellendorf (Rhénanie-Palatinat).

Leurs dimensions moyennes sont celles des autres peignes à poignée latérale.

#### Les peignes dits liturgiques

Il existait au Haut Moyen-Âge un type de peigne que l'on qualifie de liturgique, car utilisé, pense-t-on, par les clercs avant la célébration de la messe. Le plus souvent,

ces peignes sont à deux rangées de dents et de dimensions importantes, notamment la hauteur dans laquelle sont réalisées les deux dentures de part et d'autre d'un cartouche qui porte le décor. Les exemplaires provenant des régions occidentales de l'Europe, peu nombreux, sont en ivoire et leurs dimensions moyennes sont de 21 cm en hauteur et de 11 cm en largeur (pl. IV/9).

Ce type de peigne sera à nouveau examiné dans le chapitre réservé aux coutumes et aux rites.

### LES ÉTUIS ET LE PORT DES PEIGNES

Durant l'Antiquité tardive comme à l'époque mérovingienne, certains peignes étaient munis d'un étui en os destiné à protéger les dents. Toutefois, la grande majorité des peignes mis au jour n'en comportent pas, en os tout au moins, car certains indices font penser qu'existaient également des étuis en cuir et peut-être en tissu. D'autre part, l'emplacement du peigne dans la sépulture, avec ou sans étui, montre fréquemment qu'il était porté suspendu ou placé dans une amulette.

#### Les étuis en os

Si les étuis en os ont été de divers types, nous le verrons, leur structure, en revanche, n'a pas varié. Il s'agissait toujours d'une sorte de boîtier sans fond constitué de deux lames d'os à la face interne plate, de dimensions un peu supérieures à celles de la denture et superposées en laissant entre elles un intervalle juste suffisant pour que les dents puissent y être introduites en forçant très légèrement. Grâce à une certaine souplesse des lames d'os minces et longues de l'étui, celui-ci était maintenu sur la denture par la légère pression exercée lors de l'emboîtement.

Concernant les types d'étuis utilisés, un changement important s'est produit entre les deux grandes époques étudiées. Durant l'Antiquité tardive, en effet, on observe que seuls les peignes à une rangée de dents pouvaient être munis d'un étui, ceux à deux dentures en étant presque toujours dépourvus, alors qu'à l'époque mérovingienne les deux types de peignes étaient susceptibles d'en recevoir un, à peu près dans la même proportion.

#### Les étuis des peignes à une seule rangée de dents

Ils sont peu nombreux pour les deux époques concernées ; il est vrai que les peignes de ce type sont en quantité relativement réduite. Ainsi, sur 150 exemplaires examinés, un quart d'entre eux seulement étaient munis d'un étui. Par exemple, un peigne à poignée triangulaire sur huit en possède un dans le cimetière romain tardif de Vron (Somme) et sur le site de Sens (Yonne) n'ont été découverts que deux étuis pour sept peignes de ce type (124). Citons également deux exemplaires opposés pour l'époque mérovingienne : dans la nécropole de Schretzheim (Bavière), plus de la

moitié des dix-huit peignes à une denture étaient munis d'un étui alors que les trente-deux exemplaires d'Altenerding (Bavière) n'en comportaient aucun. Au total, 19% seulement des cent peignes à une denture examinés provenant d'une vingtaine de cimetières de cette époque possédaient un étui. Ajoutons que pour l'époque mérovingienne ces étuis provenaient pour l'essentiel de territoires alémaniques, très peu de la Gaule franque.

Durant l'Antiquité tardive, la longueur de l'étui était celle de la base du peigne triangulaire, plus un petit prolongement à chaque extrémité permettant de fixer une petite entretroise qui déterminait l'intervalle nécessaire à l'introduction de la denture (pl. V/1). À l'époque mérovingienne, la construction est la même, mais, en général, les deux petites entretroises d'extrémité se prolongent verticalement jusqu'à encadrer la poignée du peigne, sans doute pour mieux maintenir celui-ci et, peut-être aussi en manière de finition ornementale de l'objet (pl. V/2, 3).

En ce qui concerne la largeur des étuis, elle était de peu supérieure à la longueur des dents, soit un peu plus de 2 cm en moyenne, pouvant aller jusqu'à 3 et même 4 cm lorsqu'il s'agissait d'une expansion dans laquelle était ménagé un ceillet (125).

Ne pas oublier, enfin, un type d'étui très particulier et peu fréquent qui avait comme caractéristique d'être commun à deux peignes à une denture ; ces deux peignes et leur étui commun constituaient un ensemble de grandes dimensions (L = 23 cm, l = 10 cm en moyenne) qui recevait un décor incisé très élaboré et rehaussé probablement de couleur (pl. V/3). Observons que ces objets de toilette n'ont été découverts que dans un petit nombre de riches sépultures masculines, alémaniques en général (126).

#### Les étuis destinés aux peignes à deux dentures

Ils ne se rencontrent guère qu'à l'époque mérovingienne ; ainsi, un seul des 70 exemplaires examinés de l'Antiquité tardive en était muni (127).

Cent étuis en os accompagnaient les 750 peignes de ce type provenant de 34 cimetières, dont 15 de la Gaule mérovingienne et 19 d'Alémanie. La fréquence relative des étuis qui s'établit à 13% est peu élevée et encore inférieure à celle observée précédemment pour les exemplaires à une seule denture. On notera d'autre part que la fréquence est nettement plus faible en Gaule, avec 10%, que dans les territoires alémaniques, 15% (128).

Il existait plusieurs types d'étui d'après leur système de fermeture, mais il est souvent difficile de savoir à quel type se rattache tel ou tel étui sur sa seule représentation :

- le premier type, le plus répandu, avait ses deux boîtiers articulés par l'une de leurs deux extrémités sur un montant commun ; le deuxième montant fixé à l'autre extrémité de l'un des boîtiers possédait une

encoche qui pouvait s'ajuster sur un axe pour assurer la fermeture de l'ensemble (pl. V/4) ; c'est le système rencontré sur les peignes féminins ;

- sur un deuxième type, un seul boîtier semble pivoter dégageant le peigne comme l'exemplaire de la sépulture 49 de Staubing (Bavière) ou celui de la sépulture 110 du cimetière de Douvres (Angleterre), l'ensemble étant maintenu par un anneau plat en alliage cuivreux relié à l'étui par une chaînette (pl. V/5) ;

- le troisième type, très rare, avait ses deux boîtiers indépendants, un pour chaque denture, les extrémités de leurs montants étant simplement jointives ; c'est le modèle adopté pour le grand peigne de la sépulture masculine 52 de la nécropole de Fridingen (Bade-Wurtemberg) (pl. V/6).

En définitive, tous types confondus pour les peignes à une et à deux rangées de dents, l'utilisation d'un étui en os à l'époque mérovingienne correspondait pour l'essentiel à une mode suivie par les Alamans (les 4/5 de tous les étuis examinés) et beaucoup moins en Gaule, où d'ailleurs les trois quarts des exemplaires proviennent des seuls départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. Concernant les cimetières lombards, la fréquence est très faible avec deux étuis seulement pour 180 peignes environ. D'autre part, aucun étui n'a été découvert à notre connaissance sur les très nombreux peignes gépides de Pannonie.

#### Le port des peignes

Trois types d'indices pouvant être observés lors des fouilles archéologiques permettent de savoir comment étaient portés les peignes à l'époque mérovingienne : - la découverte d'objets susceptibles d'assurer la suspension du peigne ou encore de révéler la présence d'une amulette, d'une pochette ou d'une sacoche ; - rouelle, chaînette, châtelaine, fermoir d'amulette, appliques décoratives (pl. VI/1) ;

- l'existence d'un ceillet sur certains peignes et sur les étuis ;

- l'emplacement des peignes dans les sépultures qui peut correspondre à celui qu'ils avaient sur le costume des inhumés durant leur vie.

Précisons qu'à l'époque romaine tardive ces indices sont généralement absents ou inutilisables. Il en est ainsi de l'emplacement dans la sépulture qui correspond dans la plupart des cas à un dépôt funéraire : peigne fréquemment placé dans un récipient ou déposé aux pieds de l'inhumé, sur le thorax, près de la tête, à une extrémité du cercueil, etc.

À l'époque mérovingienne, ces trois catégories d'indices peuvent être présents, mais ne concernent qu'un nombre assez limité de cas et posent quelques problèmes.

Le premier indice appelle une remarque. On observe en effet que, d'une manière générale, les peignes mis au jour sont beaucoup plus nombreux que l'ensemble

des rouelles, fermoirs d'amulette, châtelaines et autres éléments de suspension. Les éventuelles destructions n'apportent pas une réponse à ce déséquilibre puisque les peignes en os sont encore plus vulnérables à l'enfouissement que le métal dans lequel ont été réalisés ces objets de suspension. De plus, une rouelle, par exemple, pouvait être utilisée pour suspendre un tout autre objet qu'un peigne, fermer une amulette ou bien simplement être portée comme élément ornemental. De même, une amulette pouvait contenir, plutôt qu'un peigne, des monnaies, une pince à épiler, une aiguille à chas, un silex, etc.

Concernant le deuxième indice, les ceillots, il faut tout d'abord remarquer que leur observation est de beaucoup réduite par la fréquente fracture d'une extrémité des peignes ou des deux. Cette réserve étant faite, il apparaît que la grande majorité des peignes examinés sur ce point ne comportent pas d'ceillet. À Cutry (Meurthe-et-Moselle), sur 15 peignes, 9 sont sans ceillet et 5 en ont un ; à Bâle-Bernerring (Suisse), aucun peigne entier n'a d'ceillet, de même sur les 20 exemplaires du cimetière de Heidelberg-Kirchheim (Bade-Wurtemberg), sur les 43 peignes d'Altenerding (Bavière) et sur les nombreux exemplaires de Schretzheim (Bavière) ; 5 peignes seulement ont un ceillet sur 24 à Klepsau (Bade-Wurtemberg). En revanche, on observe que tous les étuis possédaient un ceillet, quel que soit le site.

Si les peignes dans leur grande majorité n'étaient munis ni d'un étui en os ni d'un ceillet et n'étaient portés dans une amulette le plus souvent, une hypothèse peut être alors avancée : le port des peignes était assuré par l'utilisation d'un étui réalisé dans une autre matière que l'os, tels que le cuir, le tissu, voire le bois : ces produits organiques très vulnérables lors de leur séjour dans le sol ne peuvent guère subsister, et encore dans une certaine mesure, que lorsqu'ils ont été au contact d'un métal dont les oxydes les ont imprégnés. Les exemples ne sont pas exceptionnels et il se pourrait qu'un nombre peut-être important d'objets aient été portés sur la personne dans des fourreaux, des gaines et des étuis de cuir. C'est ainsi que des vestiges de gaines en cuir ont été observés sur six couteaux et deux paires de forces dans le cimetière du quartier Saint-Brice à Tournai (Belgique) ; de même, les forces de la sépulture 227 de Lavoye (Meuse) ont été découvertes dans un étui de cuir, comme pour un couteau dans la sépulture 149 de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) ou encore, à Altenerding (Bavière), les restes de tissu sur les deux faces du couteau de la sépulture 377 pourraient être ceux d'un étui réalisé dans cette matière (129). Concernant les peignes, les exemples sont très rares, étions dans la sépulture 211 A du cimetière de Vron (Somme) se trouvaient les restes d'un étui en cuir à côté d'un grand peigne en os à deux dentures au décor abîmé dans la sépulture 2589 de Krsfeld-Gellep (Bade-Wurtemberg) le peigne en os à une rangée de dents était accompagné d'un étui en cuir également et peut-être



l'exemplaire de la sépulture 75 du cimetière d'Audun-le-Tiche (Moselle) (130).

Ajoutons, enfin, que lorsque le peigne comporte un ceilet, celui-ci est circulaire d'un diamètre voisin de 0,3 cm seulement; en revanche, les ceilets observés sur les étuis en os sont de forme généralement rectangulaire aux extrémités arrondies ou ovale et de dimensions plus importantes, en moyenne de 1 cm x 0,4 cm. On peut en déduire que par la perforation circulaire des peignes pouvait passer un cordonnet en textile ou en cuir et que la forme des ceilets des étuis convenait bien au passage d'une lanière. Cependant, un anneau était certainement utilisé également, comme celui observé sur l'étui de la sépulture 7 du cimetière de Schretzheim (Bavière), sur celui de la sépulture 59 de Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle), ainsi que sur le peigne en bronze d'une sépulture du cimetière de Haillingen (Bade-Wurtemberg) (131).

Le troisième indice est l'emplacement des peignes dans les sépultures. En effet, selon le rite funéraire de l'inhumation habillée pratiqué à l'époque mérovingienne, les accessoires du costume retenus pour figurer lors de l'ensevelissement demeurent dans la sépulture à l'emplacement qu'ils avaient durant la vie de l'inhumé. Toutefois, pouvait s'ajouter un autre rite, celui du dépôt funéraire qui concernait certains objets, dont certains accessoires du costume, le peigne tout particulièrement. Dans ce cas, son emplacement dans la tombe était différent. Il faut cependant remarquer que durant son séjour dans le sol, le peigne, comme d'autres objets, a pu être quelque peu déplacé par la décomposition du corps, sous l'action de l'eau de ruissellement et, bien entendu, en cas de violation ou de remplissage de la sépulture.

Sur un total de 630 peignes provenant de 21 cimetières, dont 6 de la Gaule franque et 15 d'Alsace, 48 % seulement avaient un emplacement dans la sépulture susceptible de correspondre à celui attendu pour le port de cet objet; 52 % de l'ensemble, par conséquent, indiquaient un dépôt funéraire.

Concernant l'inhumation habillée, la position du peigne dans la tombe peut être interprétée à partir de trois zones d'emplacement, à titre d'exemple bien entendu :

- dans la région de la ceinture, des hanches, au niveau des avant-bras : le peigne était soit suspendu à la ceinture au moyen d'une lanière, d'un cordonnet ou d'une chaînette, soit placé dans une pochette;
- au niveau du haut du fémur, de la main ou de la cuisse : le peigne avait pu être placé dans une amulette, ou suspendu à une rouelle (pl. VI/1);
- vers les genoux, parfois un peu plus haut, parfois un peu plus bas : le peigne était suspendu à une chaînette, peut-on penser.

Quant aux emplacements relevant du dépôt funéraire, ils seront examinés dans le chapitre consacré aux étuis et aux coutumes.

## LE DÉCOR

D'une manière générale, on observe qu'une grande partie des objets mis au jour sur les sites des époques romaine tardive et mérovingienne avaient reçu un décor. Tel était le cas des peignes en os et en bois de cervidé, encore qu'à l'époque mérovingienne une proportion importante d'entre eux n'étaient pas ornés.

Cinq procédés de décoration étaient utilisés :

- le découpage, afin d'obtenir un décor plastique, très répandu durant l'Antiquité tardive, mais beaucoup moins à l'époque mérovingienne;
- les petites perforations circulaires qui constituaient fréquemment un motif ornemental associé aux deux extrémités découpées des peignes à deux dentures de l'époque romaine tardive ainsi que sur les bordures de certains peignes triangulaires;
- l'incision pour le décor gravé, très fréquent au cours de ces deux grandes périodes;
- l'ajourage, que l'on ne rencontre guère que sur les grands peignes datés le plus souvent de vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle et du début du V<sup>e</sup> siècle, nous l'avons vu; la peinture, enfin, que quelques indices, rares il est vrai, permettent d'envisager, pour certains exemplaires "luxueux" tout au moins.

Précisons dès à présent que sur un même peigne plusieurs types de décor pouvaient être réunis, notamment durant l'Antiquité tardive, plus rarement après.

### Le décor plastique et les perforations

Ces deux types de décor doivent être examinés distinctement pour chacune des deux époques étudiées car les motifs et leur fréquence sont très différents.

#### Antiquité tardive

La forme de la poignée triangulaire ou en cloche, par exemple, des peignes à une rangée de dents pouvait déjà constituer un décor. De même, nous l'avons vu, la forme des traverses des peignes à deux dentures, de section variée, ajoutait à l'ornementation (pl. VI/2). Toutefois, le décor plastique résidait principalement dans les motifs découpés de façon très courante dans les deux extrémités des peignes à deux dentures et, plus rarement, ceux découpés dans les deux bordures non dentées de certains peignes triangulaires.

Sur une centaine d'exemplaires à deux dentures examinés, 80 % ont leurs extrémités ornées d'un motif découpé, reproduit quatre fois car doublement symétrique : par rapport à l'axe longitudinal et par rapport à l'axe transversal du peigne (pl. VI/3). Les autres exemplaires, soit 20 % de l'ensemble, possèdent des extrémités simplement droites.

Ces motifs découpés sont dans leur très grande majorité géométriques, composés de courbes et de contre-courbes, d'échancrures plus ou moins larges, plus ou moins incurvées, de petits ergots, de petites pointes, etc. L'association de tous ces éléments est extrêmement diverse, de telle sorte qu'il existe, pourrait-on dire, presque autant de variantes que de peignes pour ce type de décor (pl. VII/2-20). Plus rarement, les extrémités étaient ornées de motifs zoomorphes.

Observons que les peignes ainsi décorés se rencontrent sur les sites de la Gaule romaine, mais également dans d'autres provinces de l'Empire romain. En revanche, ils sont absents en Germanie libre et chez les peuples germaniques orientaux qui n'utilisaient que des peignes à une seule rangée de dents à cette époque.

Concernant les peignes à poignée triangulaire, certains exemplaires datés du 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle environ (type D de H. W. BÖHME) comportaient sur les deux côtés non dentés une bordure festonnée agrémentée d'une perforation décorative à l'intérieur de chaque arceau du feston. Il en a été découvert, par exemple, dans les thermes Sainte-Barbe de Trèves (Rhénanie-Palatinat), à Furfooz (Belgique), à Vron (Somme), à Sens (Yonne) (132) (pl. III/3, 7).

D'autre part, de vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle, existaient des petits peignes à poignée triangulaire ornés sur chacun de leurs deux côtés latéraux d'un, deux ou trois protomés animaliers (type E de H. W. BÖHME) (pl. VI/48).

Ce décor zoomorphe découpé que l'on peut rencontrer parfois sur des peignes à poignée en cloche (133) (pl. VI/5) est relativement peu fréquent dans l'ensemble, environ une cinquantaine d'exemplaires au total, en incluant ceux à deux dentures (134). Les lieux de découverte se situent pour l'essentiel entre Loire et Rhin avec une expansion en Angleterre, notamment (135).

De quel animal s'agit-il ? Sur quelques peignes triangulaires, le cheval est parfaitement reconnaissable, avec sa crinière marquée par quelques incisions parallèles sur l'encolure. Par exemple : le peigne de la sépulture 30 de Cortrat, ceux de Trèves Südallee et Saarbrücker et le très bel exemplaire conservé au Musée du Louvre, sans provenance connue (pl. VI/6). D'autres protomés souvent fragmentaires, sont plus ou moins identifiables. D'ailleurs, d'autres types d'animaux que le cheval pouvaient être représentés : ainsi, c'est un hérisson qui ornait la poignée du peigne triangulaire de la sépulture 6 du cimetière de Cortrat (Loiret) (pl. VI/7) et peut-être aussi la poignée de l'exemplaire découvert sur le site de "Sous le Sex" à Sion (Suisse) ; celui conservé au Musée de Troyes (Aube), sans provenance connue, est décoré d'une paire d'oiseaux (136).

Sur les peignes à deux dentures, les motifs zoomorphes des extrémités ne sont guère identifiables ; il pouvait d'ailleurs s'agir, semble-t-il, d'un animal imaginaire et fantastique comme les têtes de griffon (?) affrontées du peigne de la sépulture féminine 210 A de Vron (Somme) (137) (pl. VI/8). Précisons que ces motifs

toujours disposés par paire aux extrémités du peigne peuvent être soit affrontés comme dans l'exemple précédent et sur l'exemplaire de Cucuron (Vaucluse), soit adossés comme sur un peigne des thermes de Sens (Yonne) et sur celui de Valley (Bavière) (138) (pl. VIII/1).

Il ne faut pas oublier, d'autre part, que les peignes triangulaires pouvaient être munis d'un étui dont le décor comportait souvent les mêmes motifs que ceux du peigne. Aussi, quelques-uns d'entre eux étaient-ils ornés à leurs deux extrémités d'une tête animale, de cheval, par exemple, sur l'étui d'un peigne d'August (Suisse) et sans doute sur un exemplaire provenant de Champlieu (Oise) (139) (pl. VIII/2-3).

Enfin, aux motifs découpés était fréquemment associé un autre type de décor consistant en de petites perforations circulaires pratiquées sur la surface laissée libre entre les extrémités des traverses et celles des peignes à deux dentures. D'un exemplaire à l'autre, le nombre de perforations est variable. Ainsi, sur une cinquantaine de peignes concernés, ceux à perforation unique, 1 à chaque extrémité, sont les plus nombreux, suivent ceux portant 2 perforations, puis ceux à 3, quelques exemplaires seulement présentant un nombre de perforations supérieur, jusqu'à 6 sur le même peigne de la sépulture 1 B du cimetière de Gönolier (Suisse) et même 9 disposées sur 3 rangées parallèles de 2, 3 et 4 fines perforations (thermes Sainte-Barbe de Trèves) (140) (pl. VIII/4, 18). Il ne semble pas qu'il s'agisse d'ceilets destinés à la suspension du peigne, mais plutôt d'un motif ornemental. En effet :

- les perforations sont toujours disposées symétriquement aux deux extrémités et elles peuvent être multiples ; à l'époque mérovingienne où certains peignes à deux dentures étaient munis d'un véritable ceilet, celui-ci était toujours unique et à une seule extrémité, sauf exception ;
- le diamètre des perforations est fréquemment faible, voisin de 2 mm, parfois moins, peu approprié au passage d'un cordonnet de suspension ; certaines perforations, il est vrai, sont de diamètre supérieur ;
- en réalité, la présence de perforations considérées comme complément ornemental semble liée notamment à des peignes dont les motifs découpés sont assez élaborés ; c'est ainsi que les extrémités peu profondes tel qu'un léger renflement médian ont des faibles concavités ou une simple concavité au centre la largeur du peigne portant notamment des perforations ; quant aux extrémités simplement droites, elles sont à 90 % sans perforations.

#### Époque mérovingienne

Dès le début de l'époque mérovingienne, peut-être avant l'ornementation du peigne, s'est très nettement modifiée la décoration ayant beaucoup perdu de son importance au bénéfice de décor moins divers et plus varié, plus élaboré, comme nous le verrons plus

loin. En effet, ont disparu sur les peignes à une rangée de dents la forme saillante de la poignée et les extrémités largement évasées qui pouvaient être considérées comme des éléments décoratifs, remplacées par une poignée simplement un peu arquée, parfois en bâtière, et des extrémités droites. D'autre part, les peignes à deux dentures ont perdu leurs extrémités au décor découpé très ornementales ainsi que leurs traverses diversément moulurées et ne présentent plus que des extrémités droites et des traverses plano-convexes.

Observons toutefois que les motifs découpés n'ont pas totalement disparu des peignes à une denture de l'époque mérovingienne, mais ils sont devenus peu fréquents et limités géographiquement à certains territoires alémaniques et aux Lombards, pour l'essentiel tout au moins. De plus, les motifs ont changé, car la mode n'est plus aux protomes d'animaux et aux bordures festonnées et perforées, mais à un saillant en arc de cercle, parfois en forme de crochet ou en forme d'anse qui à chaque extrémité surmonte la poignée. La surface de ces expansions faisait souvent l'objet d'un décor gravé aux motifs variés. Citons quelques peignes de ce type provenant des sépultures : 25 de Schretzheim (Bavière), 24 de Klepsau (Bade-Wurtemberg), N de Mels (Suisse) ; ainsi que les très beaux exemplaires hors contexte l'un provenant du cimetière de "La Potence" à Dieue-sur-Meuse, l'autre de l'Al-lier (?) (141) (pl. VIII/5-6). Remarquons, enfin, l'animal peu reconnaissable disposé en position rétrospective qui orne une extrémité du peigne à une denture de la sépulture féminine 11/3 du cimetière de Kranj (Slovénie) (pl. VII/1) (la 2<sup>e</sup> extrémité est manquante — STARE, 1980, pl. 9/4).

Un autre type de décor plastique consistait à découper un petit ergot de forme losangique, trapézoïdale ou arrondie au sommet de la poignée en bâtière d'un peigne à une rangée de dents. Les cas sont peu nombreux, tous provenant des territoires alémaniques ; nous pouvons citer les exemplaires des sépultures 207 et 391 de la nécropole de Schretzheim (Bavière), ceux des sépultures 82, 87-88 et 233 de la nécropole d'Oberflacht (Bade-Wurtemberg), celui du site de Dascbourg (Hesse) (142) (pl. III/2 et V/2). Tous ces peignes sont, de plus, ornés de motifs gravés très élaborés, de même que l'étui en os dont ils sont le plus souvent munis. Ce type de peigne est découvert dans des sépultures généralement bien pourvues, indifféremment masculines ou féminines et datables du VI<sup>e</sup> siècle.

Ajoutons que des motifs zoomorphes décoraient parfois les peignes à une denture, comme les quatre protomes disposés sur le dos de l'exemplaire très orné de la riche sépulture féminine 71 du cimetière d'Unterthürheim (Bavière), de même les deux protomes du peigne de la sépulture 196 du cimetière lombard de Jutas (Pannonie), ces deux peignes étant datés du VI<sup>e</sup> siècle (143) (pl. III/10 et VIII/7).

Enfin, autre procédé de décoration : le crantage du dos, parfois très marqué, comme sur les deux exemplaires précédents. Les peignes au dos cranté se

rencontrent principalement chez les Alamans autour d'Ulm (Bade-Wurtemberg) et dans la région entre Iller et Lech (Bavière) ; pour la Gaule, on notera, par exemple, que l'exemplaire de la sépulture féminine 21 du cimetière de Chaouille (Meurthe-et-Moselle) est cranté (144). Ils sont tous datés du VI<sup>e</sup> siècle.

Concernant les peignes à deux dentures, les extrémités ornées d'un motif découpé ont disparu, nous l'avons dit, mais on observe que ce type de décor particulier à l'Antiquité tardive s'est encore poursuivi au tout début de l'époque mérovingienne, avec une diffusion assez restreinte, il est vrai. Notons que les autres caractéristiques de ces peignes sont bien celles que l'on trouve habituellement sur les exemplaires de l'époque mérovingienne : traverses plano-convexes peu larges, rapport largeur/longueur du peigne ne dépassant guère 0,40, absence de petites perforations décoratives, mais œillet de suspension éventuellement. Les exemples sont assez peu nombreux, mais il faut souligner que d'une manière générale les peignes datables des dernières décennies du V<sup>e</sup> siècle et du début du VI<sup>e</sup> représentent des quantités plutôt réduites. On rencontre ces exemplaires au décor relevant d'une mode passée en Gaule franque notamment, sur les sites de "La Tomelle" (Aube) sépulture 12, de Mondelange (Moselle), de Lavoye (Meuse) sépulture 313 et surtout de Dieue-sur-Meuse (Meuse) dans quelques sépultures du cimetière de "La Potence" (145). Le cas de Graben-Neudorf (Bade-Wurtemberg) est intéressant, les deux extrémités du peigne de cette sépulture féminine étant découpées suivant un contour zoomorphe ; de plus, une petite perforation décorative, assurément, est disposée près de la tête de chaque protome (pl. VIII/8). Or, il s'agit bien d'une sépulture d'époque mérovingienne, datable de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle d'après la paire de fibules ansées en argent doré à cinq digitations en lanterne, à pied losangique se terminant par un chef de monstre et orné de rinceaux (146). S'agit-il du dépôt d'un peigne ancien, ou bien peut-être d'un exemplaire décoré selon une mode ancienne résurgente, ou encore serait-ce la preuve que ce type de décor ne s'est pas éteint en certains lieux de façon aussi rapide qu'ailleurs ?

Enfin, dernier élément de décor plastique utilisé parfois à l'époque mérovingienne : une deuxième traverse accolée à la première sur les peignes à une et deux dentures. Cette traverse supplémentaire, en effet, ne pouvait guère être destinée à améliorer la solidité de l'assemblage, puisque dans la plupart des cas une seule suffisait. La localisation des sites concernés montre qu'il s'agissait d'une mode pratiquée principalement en Allemagne, mais également en Lorraine et chez les Lombards (147) (pl. VIII/7).

#### Le décor gravé

Précisons qu'à l'époque romaine tardive les peignes à poignée triangulaire étaient tous ornés, mais que ceux à deux dentures ne l'étaient que dans les trois quarts

des cas, d'après l'observation d'une centaine d'exemplaires de ce dernier type. C'est à peu près la même constatation que l'on peut faire pour l'époque mérovingienne : 90 % des 150 peignes à une rangée de dents examinés avaient reçu un décor gravé, alors que la moitié seulement des 660 exemplaires à deux dentures étaient ornés.

Il faut distinguer le motif et le décor, celui-ci étant le résultat soit de la répétition d'un même motif, soit de la combinaison de motifs différents. Aussi bien durant l'Antiquité tardive qu'à l'époque mérovingienne, les motifs décoratifs gravés étaient essentiellement géométriques, les motifs figurés demeurant très rares.

#### Les motifs géométriques

L'ornementation gravée des peignes en os et de leurs étuis doit être examinée dans ses quatre composantes : - le choix des motifs ;

- leur nombre ;

- leur association pour constituer le décor ;

- leur emplacement sur les joues, les traverses et parfois les plaquettes dentées d'extrémité.

#### Le choix

Il pouvait porter sur un nombre important de motifs différents, mais en réalité seuls quelques-uns d'entre eux étaient fréquemment utilisés, les autres rarement, voire exceptionnellement. De plus, entre les deux grandes périodes étudiées un changement dans ce choix s'est opéré.

Durant l'Antiquité tardive, sur la dizaine de motifs différents utilisés au total sur les deux types de peigne, seuls trois d'entre eux décoraient les exemplaires à une rangée de dents : traits parallèles aux côtés de la poignée triangulaire, ocelles pointés et grands cercles concentriques. Pouvaient s'ajouter, rarement d'après les peignes examinés, des motifs de torsade, de croisillon et de pétales ou cercles sécants. Concernant les peignes à deux dentures, près de 90 % des motifs composant le décor des 70 exemplaires étudiés étaient : les traits parallèles aux côtés longs de la traverse, les traits transversaux à celle-ci, les ocelles pointés et les croisillons. Plus rarement : les traits obliques, les chevrons, les grilles et les dents de scie (pl. VII/2-20).

À l'époque mérovingienne, les motifs décoratifs étaient plus variés et plus fréquemment associés entre eux pour constituer le décor. Si les traits parallèles et les ocelles pointés demeurant largement majoritaires, les douze autres motifs représentaient cependant 1/3 du total pour les peignes à une denture et près de 1/5 pour ceux à deux rangées de dents.

Est indiquée ci-dessous l'importance relative des divers motifs calculée à partir du nombre de fois qu'ils ont été rencontrés sur les peignes étudiés (148) :

Motifs	Peignes à 1 denture		Peignes à 2 dentures	
	Antiq. tardive	Époque mérov.	Antiq. tardive	Époque mérov.
Traits parall. transv.	—	25 %	23 %	33 %
Traits parall. longit.	34 %	23 %	29 %	17 %
Traits parall. obliques	—	7 %	4 %	7 %
Ocelles pointés, cercles	—	84 %	25 %	24 %
Demi-cercles	—	—	5 %	—
Chevrons	—	2 %	6 %	12 %
Grilles	—	4 %	1 %	5 %
Croisillons	1 %	4 %	11 %	7 %
Autres motifs	1 %	5 %	2 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

En ce qui concerne le nombre moyen de motifs différents qui constituait le décor d'un même peigne, il était proche de trois sur les exemplaires à une denture de l'Antiquité tardive et un peu moins à l'époque mérovingienne. Pour les peignes à deux rangées de dents, le nombre moyen était inférieur à deux motifs différents sans changement aux cours des deux grandes périodes. Bien entendu, une proportion plus ou moins importante d'exemplaires comportaient un plus grand nombre de motifs, trois et davantage. Répartition effectuée à partir du même nombre de peignes que précédemment (note 148) :

Décor composé de	Peignes à 1 denture		Peignes à 2 dentures	
	Antiq. tardive	Époque mérov.	Antiq. tardive	Époque mérov.
1 type de motif	3 %	24 %	41 %	51 %
2 types de motifs	22 %	42 %	45 %	34 %
3 types de motifs	72 %	22 %	13 %	13 %
4 types de motifs	3 %	7 %	1 %	2 %
5 types et plus	—	—	—	—
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Nb moyen de motifs	2,8	2,3	1,8	1,7

En définitive, le décor des peignes ne comportait pas en moyenne à l'époque mérovingienne un nombre de motifs supérieur à celui de l'Antiquité tardive, mais le choix de ces motifs se portait sur un éventail plus large dans l'ensemble ; notamment, quelques exemplaires à une rangée de dents présentaient un ornementation très élaborée composée d'un nombre important de motifs différents.

#### Le décor

La décoration la plus simple consistait à reproduire un même motif sur la surface du peigne à orner. Par exemple, fréquemment, les traverses des peignes à deux dentures de l'Antiquité tardive étaient décorées d'une simple rangée d'ocelles pointés ou de cercles concentriques ; à l'époque mérovingienne, tout aussi souvent, c'était quelques traits parallèles qui, disposés

dans la longueur de la traverse, rejoignent les rivets. Nous avons vu, d'ailleurs, dans le dernier tableau, que les décors composés d'un seul type de motif représentaient une part importante de l'ornementation des peignes à deux dentures, notamment.

Pour les décors plus élaborés, dans lesquels étaient associés plusieurs motifs de différents types, une véritable composition ornementale était alors créée. Ces compositions étaient très variées et les exemples sont nombreux. Citons-en quelques-uns :

- groupes de chevrons emboîtés sur les 2 traverses jointives de la sépulture 19 du cimetière de Chaoouilly (Meurthe-et-Moselle), ces groupes étant orientés alternativement dans un sens et dans l'autre et l'ensemble encadré de traits longitudinaux et transversaux (M.A.N., inv. 76746) ;

- grands demi-cercles emboîtés déterminant des courbes à l'intérieur desquelles sont disposées des ocelles pointées ; ces motifs associés sont reproduits plusieurs fois et placés de façon contiguë afin de former un feston qui sera encadré de quelques traits parallèles. Ce type de décor orne notamment des éteuis ou des peignes d'origine alémanique (cimetière d'Oberlach, d'Oberoin, d'Hailingen, Schretzhelm, Weilbach, etc.). On rencontre parfois ce décor en Gaule sur des éteuis, par exemple : sépulture 12 du cimetière de Bulles (Oise), dans le cimetière d'Aulmizeux (Marne) et celui de Toulé-Saint-Apre (Dordogne) 149 (pl. VIII/9) ;

- double ondulation se terminant par des couronnes, l'ensemble étant rempli d'ocelles pointées, sur l'éteui du peigne de la sépulture féminine 1033 de la nécropole de Cury (Meurthe-et-Moselle) (R. LEGOUX, non publié) (pl. VIII/10) ;

- l'éteui du peigne à une denture de la sépulture 207 du cimetière de Schretzhelm (Bavière) est décoré d'une rangée de grands cercles sécants qui déterminent les six pétales de chacune des rosaces remplies de petites ocelles pointées ; quelques traits parallèles encadrent l'ensemble (150) (pl. V/2) ;

- plus simplement, la traverse du peigne de la sépulture I B du cimetière de Génolier (Suisse) divisée en quatre rectangles par des groupes de traits transversaux est ornée d'une grille oblique assez lâche dans les registres d'extrémité et d'un croisillon dans les deux médians (151) (pl. VIII/4) ;

- vers la fin de l'époque romaine tardive, les peignes à une rangée de dents pouvaient être ornés d'un faisceau de traits parallèles à chacun des trois côtés de la poignée triangulaire, le champ central recevant un motif de cercles concentriques de diverses dimensions ainsi que des ocelles pointées (Furfooz, Sens, Trèves, Vron) ;

- enfin, terminons par l'exemple du beau peigne à deux dentures et de ses éteuis (un éteui pour chaque denture) découvert dans la riche sépulture masculine 52 du cimetière alaman de Fridingen (Bade-Wurtemberg). Le décor de ce grand ensemble peigne et éteuis

(pl. IX/1), rare exemple de décor chrétien sur ce type d'objet. Peut-être en est-il de même du masque humain barbu (la Sainte-Face ?) incisé à l'extrémité de la poignée latérale rectangulaire d'un peigne en bronze provenant de la sépulture 17 datée de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, de l'ancienne église de Schöffland (Suisse) (157). Citons encore la découverte isolée d'un peigne à une rangée de dents dans le cimetière lombard du VI<sup>e</sup> siècle de Kranj (Slovénie) dont une face est ornée d'anneaux et d'un personnage aux bras étendus, peut-être en orant (159) (pl. IX/2). Sans doute faudrait-il ajouter un certain nombre de peignes à deux dentures dités liturgiques, de datation incertaine mais plutôt tardive, qui portent dans un cartouche médian des scènes bibliques ou des symboles chrétiens (pl. IV/9 et IX/11).

#### Le tracé des motifs

Pour les deux grandes époques considérées, les motifs étaient habituellement réalisés au moyen d'un trait incisé continu. Toutefois, à l'époque romaine tardive, en Germanie libre et chez les peuples germaniques orientaux, d'autres tracés étaient utilisés, notamment le trait interrompu et le pointillé, ce procédé s'étant d'ailleurs poursuivi plus tardivement chez les Gépides de Pannonie.

S. Thomas, dans sa classification des peignes d'origine germanique, identifie le type III à poignée saillante en cloche décoré de différentes façons dont le motif C consiste en traits réalisés en pointillé (159). Sa zone de diffusion est la région de l'Elbe et l'est de la Germanie, la région du Danube et le sud de la Russie ; sa datation est le V<sup>e</sup> siècle. Les peignes triangulaires également pouvaient recevoir un décor en pointillé, comme les contours du cerf et du chevreuil de l'exemple d'Altendorf (Franconie) cité précédemment, anneaux dont le pelage était figuré par de fines ondulations.

Observons que chez les Gépides de Pannonie (454-568), certains peignes étaient ornés de motifs réalisés en traits interrompus, comme celui de la sépulture 41 du cimetière de Szentes-Kökenyuz ou en pointillé comme les nids d'abeille imbriqués des peignes à deux dentures des sépultures 41 et 188 de Szentes-Berekhat (160) (pl. IX/5-6).

Enfin, les traits pouvaient être exécutés à l'aide d'une file de très petits triangles incisés (sépulture 3/4 de Lauda-Königshefen en Franconie) ou bien d'une succession de très fines incisions parallèles et rapprochées (site de Münnersdorf en Bavière) ou d'une ligne cordiforme (peigne triangulaire à Raigheim, Bade-Wurtemberg) ou encore de façon très rare le trait était réalisé *a tremolo* (sépultures 101 et 149 du cimetière gépide de Kiszombor en Pannonie) (161) (pl. IX/7, 10).

#### Le décor ajouré

Nous avons vu dans un précédent chapitre que certains peignes à deux dentures étaient ornés de motifs obtenus par ajourage. Ils étaient de dimensions

importantes, notamment en largeur, étai, donné que le décor-réalisé dans la partie médiane du peigne occupait une assez large surface et était encadré de deux traverses d'assemblage des plaquettes dentées.

Les motifs ajourés très variés des quatorze peignes de ce type que nous connaissons (note 111), peuvent être ainsi regroupés :

- des perforations circulaires disposées en trois rangées parallèles sur un peigne provenant du site de Sens (Yonne) ;
- une à trois rangées parallèles de motifs cruciformes sur les exemplaires des sites de Tours (Indre-et-Loire), de Trente (Italie) et de la sépulture 33 d'Yverdon (Suisse) ;
- une rangée de quadrilobes pour les peignes provenant des cimetières d'Altendstadt, sépulture 10 (Bavière) et de Testona (Italie) ; formes bilobées avec 1 barre transversale dans la sépulture 66 du cimetière d'Abbeville-Homblières (Aisne), ces motifs étant encadrés d'une torsade ;
- une rangée d'ajours rectangulaires entre deux rangées de perforations circulaires sur les exemplaires presque identiques de Jakobwilleshaim (Rhénanie-Westphalie) et de Steinfort (Luxembourg) ;

- on observe d'autre part trois autres types de décor ajouré représentant : des aratures sur le peigne de la sépulture 211 A du cimetière de Vron (Somme), une ondulation probablement sur l'exemple de la sépulture 43 du cimetière lombard de Kranj (Slovénie) et une rangée de motifs "en trou de serrure" sur un peigne du cimetière de Vermand (Aisne) ;
- enfin, on relève des motifs figurés sous la forme d'anneaux passants, des lions peut-être, des quadrupèdes certainement, qui ornent le peigne de la sépulture 71/11 de Marteville (Aisne) et un autre, très semblable, provenant de Reims (Marne).

Il faut ajouter que le décor ajouré était généralement accompagné de motifs gravés, notamment d'ocelles pointées.

Rappelons, enfin, que la grande majorité de ces peignes sont datés de vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle à vers le début du V<sup>e</sup> siècle et proviennent de la Gaule romaine ; toutefois, quelques exemplaires datés de la fin du V<sup>e</sup> siècle et du VI<sup>e</sup> siècle ont été trouvés sur des sites lombards (Kranj, Testona) et ostrogothique (France).

#### La couleur

Quelques rares indices laissent à penser que le décor incisé de certains peignes était renforcé de couleur.

D'une manière générale peu d'objets en os ont conservé des traces de polichres, sublimés, mais très vulnérables à l'effoulement. Parmi les nombreux peignes mis au jour, seuls sept ou huit peignes et quatre éteuis ont été signalés comme présentant des traces de pigments rouges, blancs ou noirs (162). De l'époque

romaine tardive on trouve le peigne de la sépulture 211 A du cimetière de Yron (Somme) sur lequel ont été relevés des pigments rouges. De même, des traces ponctuelles de pigment noir sur un étui provenant du site de Sens (Yonne) et peut-être des traces de pigment rouge sur un peigne à poignée triangulaire de la même provenance. W. Timpel précise que les deux peignes et leur étui commun de la sépulture 15/81 du cimetière d'Alach (Thuringe) d'époque mérovingienne révélèrent des traces de pigments rouges et noirs dans les incisions : l'analyse chimique a montré, comme il était assez prévisible, que la couleur rouge était obtenue avec de l'oxyde de fer et la couleur noire à partir du charbon de bois. Enfin, P. Paulsen note que le peigne de la sépulture 3a de Niederstotzingen et celui de Kirchheim-unter-Teck (Bade-Wurtemberg), très comparables à l'exemplaire d'Alach, présentaient des traces de couleur rouge et blanche.

### LES CIMETIÈRES ET LES RÉGIONS

Sans qu'il soit nécessaire de faire une étude approfondie sur le sujet, il est possible cependant de montrer, au moyen d'un certain nombre d'exemples, qu'existaient des points communs et des différences parfois importantes entre les cimetières, les régions et les peuples d'Europe en ce qui concerne le dépôt des peignes à l'époque mérovingienne. La documentation qui a pu être réunie n'a pas permis d'aller au-delà d'une dizaine de régions de la Gaule situées au nord de la Loire approximativement ni d'étendre l'étude à d'autres populations que les Alamans, les Lombards et les Gépides de Pannonie, plus succinctement d'ailleurs, pour ces deux derniers peuples.

Les rapprochements et les différences seront recherchés, dans la mesure du possible, pour chacune des quatre caractéristiques suivantes :

- la proportion des sépultures dans lesquelles a été découvert un peigne ;

% peignes/sépultures	Gaule mérovingienne	Alémanie
≤ 5 %	Trivière (Belgique), Bulles (Oise), Réville (Manche), Sézégain (Suisse), Normée (Marne), Vouciennes (Marne), Hohentfels (Rhénanie-P.), Saint-Martin-de-F. (Calvados), Cilly (Belgique), Saine-Saint-Paul (Belgique), Vorges (Aisne), Aulinzeux (Marne), Seraincourt (Ardennes), Lumes (Ardennes), Villé-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle), Joches (Marne), Fléville (Ardennes), Saulces-aux-Tournelles (Ardennes), Rubenach (Rhénanie-P.), Rittersdorf (Rhénanie-P.), Audun-le-Tiche (Moselle), La Tomelle (Aube), Bignicourt (Ardennes), Lavoye (Meuse), Eisenach (Rhénanie-P.), Chaucouilly (Meurthe-et-Moselle).	Neresheim (Bade-Wurtemberg), Bülach (Suisse), Merdingen (Bade-Wurtemberg), Oberfacht (Bade-Wurtemberg), Kirchheim-am-Ries (Bade-Wurtemberg), Unterthorheim (Bavière), Sinsau (Bade-Wurtemberg).
5 à 10 %	Roybaux (Meurthe-et-Moselle), Emmery (Meurthe-et-Moselle), Torgny (Belgique), Cury (Meurthe-et-Moselle), Minden (Rhénanie-P.), Cologne-Müngersdorf (Rhénanie-W.), "Vieux cimetière d'Arion" (Belgique), Manre (Ardennes), Bourcq (Ardennes), Ingelheim (Rhénanie-Palatinate).	Körsingen (Bade-Wurtemberg), Altenerding (Bavière), Gütingen (Bade-Wurtemberg), Schretzheim (Bavière), Sladung (Bavière), Fridingen (Bade-Wurtemberg).
10 à 20 %		Markobendorf (Bavière) - Berghausen (Bade-Wurtemberg) - Weingarten (Bade-Wurtemberg), Herbolzheim (Bade-Wurtemberg), Weilbach I (Hesse).
20 à 30 %		Bargen (Bade-Wurtemberg), Felbach-Schmidlen (Bade-Wurtemberg), Heidelberg-Kirchheim (Bade-Wurtemberg), Weilbach II (Hesse), Niederstotzingen (Bade-Wurtemberg).
30 à 40 %		Hockenheim (Bade-Wurtemberg), Klepsau (Bade-Wurtemberg), Bonaduz (Suisse).
40 à 50 %	Dieue La Potence (Meuse), Bâle-Bernerring (Suisse) (164)	
> 50 %		

L'examen du tableau précédent conduit à deux observations :

- plus la proportion de peignes dans les sépultures augmente, plus le nombre des cimetières concernés diminue ; ainsi, les 3/5 des nécropoles étudiées ont un taux peignes/sépultures qui ne dépasse pas 10 % et moins de 1/5 d'entre elles ont un taux supérieur à 30 %. Cette tendance est particulièrement marquée en Gaule comme le montre la répartition ci-dessous effectuée à partir du nombre de sépultures correspondant aux cimetières classés précédemment :

% peignes/sépultures	Gaule	Alémanie
≤ 10 %	87 %	74 %
10-30 %	9 %	20 %
30-50 %	4 %	4 %
> 50 %	—	2 %
Total	100 %	100 %

- en général, ce sont les cimetières qui comptent le plus grand nombre de sépultures qui ont les proportions les plus faibles, les plus élevées, en revanche, appartenant aux petites nécropoles (Gaule et Alémanie réunies) :

% peignes/sépultures	Nombre moyen de sépultures par cimetière
≤ 10 %	335
10-30 %	145
30-50 %	90
> 50 %	40
Total	250

- Au total, sur les 16 000 sépultures des cimetières étudiés, seules 8 % d'entre elles renfermaient un peigne ; cette proportion était beaucoup plus faible en Gaule, avec 5,5 %, que dans les territoires alémaniques où elle atteignait près de 11 %.

On notera, par ailleurs, qu'en moyenne le nombre de sépultures par cimetière s'établit à 250, aussi bien pour les 39 nécropoles de la Gaule que pour les 25 d'Alémanie. Bien entendu, ces moyennes recourent des différences souvent très importantes d'un cimetière à l'autre. Citons quelques exemples extrêmes :

- Gaule : 16 sépultures à Bignicourt, 19 au "Vieux Cimetière d'Arion", 40 à Chaucouilly... jusqu'à 710 à Sézégain, 778 à Saint-Martin-de-Fontenay, 832 à Bulles et 1 032 à Cilly ;
- Alémanie : 27 sépultures à Hockenheim, 28 à Weilbach II, 31 à Herbolzheim... jusqu'à 480 à Kirchheim-am-Ries, 628 à Schretzheim, 801 à Weingarten et 1 360 à Altenerding.

### Peignes à une et à deux dentures

Sur 700 peignes observables sur ce point qui proviennent d'Alémanie, ceux à une seule rangée de dents ne représentent qu'une centaine d'exemplaires. D'autre part, les 3/5 de ceux-ci ont été découverts dans quatre cimetières seulement : Altenerding (31 ex.), Schretzheim (17 ex.), Weingarten (14 ex.) et Klepsau (10 ex.) ; le reste est dispersé entre la plupart des autres sites. Concernant les peignes à deux dentures, c'est-à-dire la grande majorité de l'ensemble, on les rencontre dans tous les cimetières, mais ici encore, la concentration est forte puisque sept cimetières regroupent les 3/5 des exemplaires.

En Gaule, les peignes à une denture étaient rares, de l'ordre de la dizaine d'unités pour une quarantaine de nécropoles, l'essentiel étant constitué d'exemplaires à deux rangées de dents. Il faut remarquer qu'un grand nombre de peignes sont trop fragmentaires pour qu'il soit possible de déterminer le type auquel ils appartiennent. Pour les deux types réunis, les mises au jour les plus importantes proviennent des cimetières de : La Potence à Dieue-sur-Meuse (79 ex.), Ingelheim (55 ex.), Cury (49 ex.), Ribenach (48 ex.), Cologne-Müngersdorf (31 ex.), Lavoye (30 ex.), Manre (30 ex.) et Bâle-Bernerring (20 ex.).

### Hommes, femmes et enfants

Notons que le sexe de l'inhumé est assez fréquemment non identifiable, aussi bien sur le squelette trop lacunaire que par le mobilier funéraire lorsqu'il est aypique.

Pour la Gaule et l'Alémanie réunies, la plus grande proportion de peignes provient de sépultures féminines, notamment les exemplaires à deux dentures, ceux à une seule rangée de dents étant principalement masculins. Peut-être faut-il y voir une certaine avance d'une coutume ou d'une mode suivie à l'époque romaine tardive (voir chapitre coutumes et rites). Quant aux peignes découverts dans des sépultures d'enfants, ils sont assez peu nombreux :

	1 denture	2 dentures	Total
Hommes	53 %	38 %	40 %
Femmes	38 %	51 %	49 %
Enfants	9 %	11 %	11 %
Total	100 %	100 %	100 %

D'autre part, dans la mesure où le sexe des inhumés est connu, on observe que cet objet de toilette était comparativement au nombre de sépultures, presque deux fois plus souvent déposé pour les femmes que pour les hommes (les deux types de peigne réunis).

En ce qui concerne les dimensions des peignes et pour s'en tenir à la seule longueur des exemplaires à deux dentures, les plus nombreux nous l'avons vu, on

observe que ceux qui proviennent de sépultures masculines sont à peine plus longs que ceux découverts dans des sépultures féminines ou d'enfants.

Seul un peigne à une denture sur quatre était muni d'un étui en os, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En revanche, ce sont deux peignes à deux dentures sur 5 environ qui recevaient un étui, provenant en quasi-totalité de sépultures féminines. Il faut ajouter que d'une manière générale les étuis en os étaient peu utilisés en Gaule, alors qu'ils étaient assez largement répandus chez les Alamans, chez les femmes tout au moins qui pouvaient les considérer comme un accessoire du costume décoratif en dehors de son rôle utilitaire.

D'autre part, les 4/5 des peignes à une seule rangée de dents étaient ornés et 37 % de ceux à deux dentures avaient reçu un décor, nettement plus souvent en Gaule (49 %) que dans les territoires alémaniques (33 %), mais les quantités concernées sont beaucoup moins importantes en Gaule. Pour l'ensemble de ces deux grandes zones, on observe que la proportion des peignes à deux dentures qui sont décorés est à peu près la même pour les hommes, pour les femmes et pour les enfants (165).

#### Les Gépides et les Lombards

Seuls quelques cimetières gépides et lombards d'époque mérovingienne seront présentés.

D. Csallany observe que le peigne est l'un des objets les plus caractéristiques du mobilier funéraire gépide de Panonnie, se trouvant sur tous les sites ; l'auteur note en particulier que 350 exemplaires ont été découverts dans une quarantaine de fouilles (166). Remarquons que plus des 2/3 de ces peignes proviennent de cinq cimetières seulement pour lesquels la proportion est particulièrement élevée ; de plus, on constate ici également que cette proportion est d'autant plus importante que le cimetière comporte un nombre de sépultures plus réduit :

	% peignes/sépultures	Nombre de sépultures
Kiszbombor	22 %	404
Szentés-Berekhat	29 %	218 (moy.)
Szoreg-Zigelely	29 %	81
Szentés-Kokenyuzog	38 %	32
Hodmezovasarhely-Goreza	47 %	

Pour les trois cimetières lombards examinés, la proportion des peignes est très variable, allant de 4 % pour le cimetière de Testona (Italie) à 26 % pour celui de Kranj (Slovénie) et jusqu'à 36 % dans la nécropole de San Stefano in Cividale (Italie) (167). Il faut remarquer que ce dernier taux, très élevé, est celui d'un petit cimetière de quarante-trois sépultures seulement, la corrélation étant ici encore confirmée.

Les peignes découverts à San Stefano présentent une particularité : ils sont en majorité à une seule rangée de dents, ce qui est exceptionnel à l'époque mérovingienne.

Dans le grand cimetière de Kranj qui comptait près de 150 peignes, l'une des caractéristiques principales était leur décor. En effet, la totalité des exemplaires à une rangée de dents était ornée et 60 % de ceux à deux dentures l'étaient également, contre 42 % en Gaule et en Alémanie, nous l'avons vu précédemment.

#### L'Antiquité tardive

Seules seront fournies quelques indications concernant un petit nombre de cimetières de la Gaule romaine notamment. Il s'agit de nécropoles d'importance moyenne ou réduite et, comme à l'époque mérovingienne, la proportion des peignes mis au jour est très variable d'un site à l'autre (par ordre croissant) :

	% peignes/sépultures
Oudenburg (Belgique)	2 %
Haillet (Belgique)	6 %
Samsom (Belgique)	6 %
Vert-la-Gravelle (Marne)	6 %
Génolier (Suisse)	7 %
Marteville (Alsace)	11 %
Abbeville-Hombières (Aisne)	11 %
Vron (Somme)	21 %
Furzoz (Belgique)	38 %

Au total, pour ces neuf cimetières regroupant une soixantaine de peignes pour 600 tombes, la proportion de celles où a été découvert un peigne n'est que de 10 %, de peu supérieure à celle observée pour l'époque mérovingienne (8 %).

J. Pilloy note que les peignes masculins étaient généralement triangulaires à une rangée de dents et que les peignes féminins étaient à deux dentures (168). Tel était le cas, observait-il, dans le cimetière de Vermand (Aisne), sauf pour une sépulture féminine qui avait livré un peigne triangulaire. On constate, d'ailleurs, que des exceptions plus ou moins nombreuses existaient également dans d'autres nécropoles. Ainsi, à Génolier (Suisse) quatre peignes à deux dentures ont été découverts, dont trois dans des sépultures féminines, mais un dans une sépulture masculine (L. STEINER, non publié). Dans le cimetière de Vron (Somme) ont été mis au jour dans les dix-sept sépultures féminines identifiables contenant un peigne, douze exemplaires à deux rangées de dents, mais également cinq triangulaires (Cl. SEILLIER, non publié). En revanche, à Abbeville-Hombières (Aisne), la coutume avait été bien suivie (169). Hors de la Gaule, citons les trois nécropoles d'Altstadt, de Künzing et de Valley en Bavière où sept peignes à deux rangées de dents ont été découverts, tous issus de sépultures féminines (170). Au total, sur une soixantaine d'exemplaires, plus des

3/4 correspondaient bien à cette coutume de l'Antiquité tardive. À l'époque mérovingienne, nous l'avons vu, cette coutume ou cette mode sera abandonnée en Gaule, les peignes à deux dentures étant alors adoptés aussi bien par les hommes que par les femmes. En Alémanie, les exemplaires à une seule rangée de dents sont devenus, certes, très minoritaires, mais occupent encore une place relative nettement plus importante chez les hommes que chez les femmes.

#### Les régions

Un aperçu de l'importance relative à l'époque mérovingienne de quelques grandes régions de la Gaule au nord de la Loire sera donné ici. Ce rapide examen sera réalisé à partir d'une documentation sans doute trop réduite mais suffisamment représentative, semble-t-il, pour une première appréciation (171).

Dans les grandes lignes, on observe que la présence de peignes dans les sépultures est très variable d'une région à l'autre, certaines d'entre elles en étant même presque dépourvues. Les zones géographiques ci-dessous sont celles de l'époque actuelle, bien entendu.

#### Normandie

La fréquence des peignes mis au jour est très faible. Aucun exemplaire dans les trois cimetières du Calvados de Giberville, d'Hérouville et de Frénoville ; seulement huit peignes dans les deux nécropoles de Ravelle (Manche) et de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) qui regroupent près d'un millier de sépultures (0,9 %).

#### Ile-de-France

Il y a une absence presque totale de peignes dans cette région. Par exemple, les cimetières de Guitrancourt (Yvelines), Vicoq (Yvelines) et Louvres (Val-d'Oise) en sont dépourvus ; un seul exemplaire à Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise).

#### Picardie

La fréquence des peignes est faible, le cimetière de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) n'en a livré aucun, ni la grande nécropole de Marchépot (Somme), ni la partie mérovingienne de Vron (Somme) ; la grande nécropole de Bulles (Oise) n'a fourni que quatre exemplaires pour 830 sépultures et celle de Vorges (Aisne) deux peignes seulement pour 160 tombes.

#### Champagne-Ardenne

En Champagne, les découvertes de peignes sont faibles dans l'ensemble : une quarantaine d'exemplaires pour 3 000 sépultures (1,4 %). Notamment, les grandes nécropoles d'Aulnois, de Normée, toutes les deux dans la Marne, et de l'Isle-Aumont dans l'Aube ne

totalisent que 18 peignes pour 2 400 tombes environ (0,8 %). En revanche, dans les deux petits cimetières de Joches (Marne) et de La Tomelle (Aube), la proportion est plus élevée, avec 20 exemplaires pour 320 sépultures (6 %).

Dans les Ardennes, les mises au jour ont été plus importantes globalement. Il faut distinguer toutefois les deux petits cimetières de Bourcq et de Manre, où l'on observe une forte proportion peignes/sépultures de 27 %, des six autres d'importance moyenne, avec 6 % (Bignicourt, Fléville, Lumes, Sautes-aux-Tournelles, Semide et Seraincourt). On remarque, enfin, que Bourcq et Manre sont situés à proximité de la Lorraine qui est la région où les découvertes de peignes ont été les plus importantes en France, comme nous le verrons plus loin.

#### Belgique

Dans l'ensemble, assez peu d'exemplaires sont à noter dans les cinq cimetières examinés : 31 pour 1 700 sépultures (1,8 %). Toutefois, les fréquences relatives sont très différentes d'un site à l'autre, allant de 0,4 % à Trivières et 1,2 % à Cipli, jusqu'à 17 % à Torgny et 21 % au « Vieux Cimetière d'Atlon ».

#### Rhône-Alpes-Palatinat

Pour l'ensemble des sites de la Basse-Moselle, U. Back note que deux peignes seulement y ont été découverts. En revanche, dans la région trévère, si de nombreux petits cimetières en sont dépourvus, trois nécropoles, Eisenach, Minden et Rittersdorf regroupent 24 exemplaires pour 290 sépultures (8 %), et vers Coblenze, le site de Rübenach en recevait 48, mais pour 780 tombes (6 %).

#### Les territoires burgondes

C'est la documentation utilisée qui délimitera cette vaste zone qui débordait l'actuelle Bourgogne. Parmi les nombreux sites de la Côte-d'Or, on ne relève que trois peignes à Beire-le-Châtel et autant à Noiron-sous-Gevrey. Aucun exemplaire à Curtil-sous-Burnand dans la Saône-et-Loire. En Haute-Saône, A. Thevenin note un seul peigne dans le cimetière de Bousseracourt, parmi les nombreux sites mérovingiens qu'il a étudiés. Dans les Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie) qui comptent également de très nombreux sites, seuls deux peignes ont été découverts en Haute-Savoie, un à La Roche-sur-Foron et un autre à Annecy. Enfin en Suisse, citons les quatre exemplaires du grand cimetière de Sézéggin (Genevois).

#### Lorraine

Ce rapide examen régional s'achèvera avec la Lorraine qui occupe une place toute particulière. Il apparaît en effet de ce qui précède que le nombre de peignes

découverts en Gaule, au nord de la Loire approximativement, est faible et que leur importance relative par rapport au nombre des sépultures mises au jour est réduite. Or, en Lorraine les nécropoles étudiées ont livré une quantité importante d'exemplaires qui correspondent à des proportions assez élevées de sépultures renfermant ce type d'objet :

Villy-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle)	4 %
Audun-le-Tiche (Moselle)	7 %
Lavoye (Meuse)	8 %
Chacouilly (Meurthe-et-Moselle)	10 %
Roybaumeix (Meurthe-et-Moselle)	11 %
Le Thumelou (Dieue-sur-Meuse)	12 %
Emmery (Moselle)	13 %
Cutry (Meurthe-et-Moselle)	18 %
La Potence (Dieue-sur-Meuse)	43 %

Au total, 206 peignes ont été découverts dans ces cimetières qui comportaient 1 365 sépultures, soit un taux de 15 %. Remarquons que tous ces résultats sont comparables à ceux observés dans les territoires allemands.

#### Le décor des peignes dans les régions

Pour ne retenir que les exemplaires à deux dentures dont les quantités sont significatives, on observe que la proportion de ceux qui sont ornés est très variable selon les populations d'où ils proviennent (172) :

Allemagne	33 %	Gaulle mérov.	49 %	Lombards	70 %	Gépides	80 %
-----------	------	---------------	------	----------	------	---------	------

Entre les cimetières les différences sont également très importantes.

Concernant les divers motifs qui composent les décors, leur fréquence d'utilisation est souvent bien différente d'une population à l'autre, par exemple :

- traits parallèles longitudinaux : très utilisés en général, notamment par les Gépides, un peu moins mais de façon équivalente en Gaule, en Alamannie et par les Lombards ;
- traits parallèles transversaux : très utilisés en Gaule, moins par les Alamans, peu par les Gépides et les Lombards ;
- chevrons emboîtés : très peu utilisés par les Lombards, mais assez fréquemment dans les autres populations ;
- ocelles pointées, cercles, demi-cercles : motifs très utilisés par les Lombards, un peu moins par les Alamans, de façon modérée en Gaule et assez rarement par les Gépides.

En ce qui concerne les étuis en os qui proviennent en grande partie des territoires allemands et un peu de Gaule, ils étaient ornés pour l'essentiel de traits

longitudinaux et transversaux, d'ocelles pointées et de demi-cercles, fréquemment emboîtés.

#### LA CHRONOLOGIE

À l'époque romaine tardive, une évolution dans le temps des peignes a été observée, nous l'avons vu, concernant leur forme, leurs dimensions et leur décor. À l'époque mérovingienne, il n'apparaît pas qu'il y ait eu une telle évolution, sauf peut-être une tendance en fin de période et ultérieurement à privilégier les peignes à une seule rangée de dents. En revanche, le nombre de sépultures bien datées semble suffisant pour qu'il soit possible de découvrir une éventuelle évolution des quantités de peignes qui ont été mises au jour et par conséquent de savoir dans quelle mesure les rites de l'inhumation habillée et du dépôt funéraire ont été suivis pour ce type d'objet.

#### Évolution des rapports peignes/sépultures

Il existe assez peu de cimetières pour lesquels les sépultures et par conséquent les peignes sont datés. Nous en avons retenu cinq : cimetière de Bâle-Bernerring (Suisse), de Cutry (Meurthe-et-Moselle), de Fridingen (Bade-Wurtemberg), de Klepsau (Bade-Wurtemberg) et de Schretzheim (Bavière). Au total, ce sont 732 sépultures et 162 peignes qui ont été répartis entre cinq ou six phases allant de vers 480-530/540, première phase correspondant à peu près au début de l'époque mérovingienne, jusque vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle. On notera que seul le cimetière de Cutry présente toutes les phases et que celui de Bâle-Bernerring ne couvre guère plus d'un demi-siècle.

Sur le graphique ci-dessous a été reporté pour chacun des cimetières et pour leur ensemble le rapport peignes/sépultures exprimé en pour cent dans chaque phase. Il apparaît ainsi clairement que :

- la proportion des sépultures ayant livré un peigne présente toujours un maximum quel que soit le cimetière ;
- ces valeurs maximales peuvent être très différentes d'un cimetière à l'autre ;
- elles peuvent être, enfin, légèrement décalées dans le temps les unes par rapport aux autres, sans que le synchronisme d'ensemble en soit véritablement affecté. La courbe d'ensemble, en effet, montre une progression de la proportion des peignes déposés jusqu'à un maximum situé entre 530/540 et 590/600 environ, c'est-à-dire la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, approximativement, pour décroître ensuite régulièrement jusque vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle ; après cette période, les peignes ne sont plus découverts qu'en très faibles quantités.

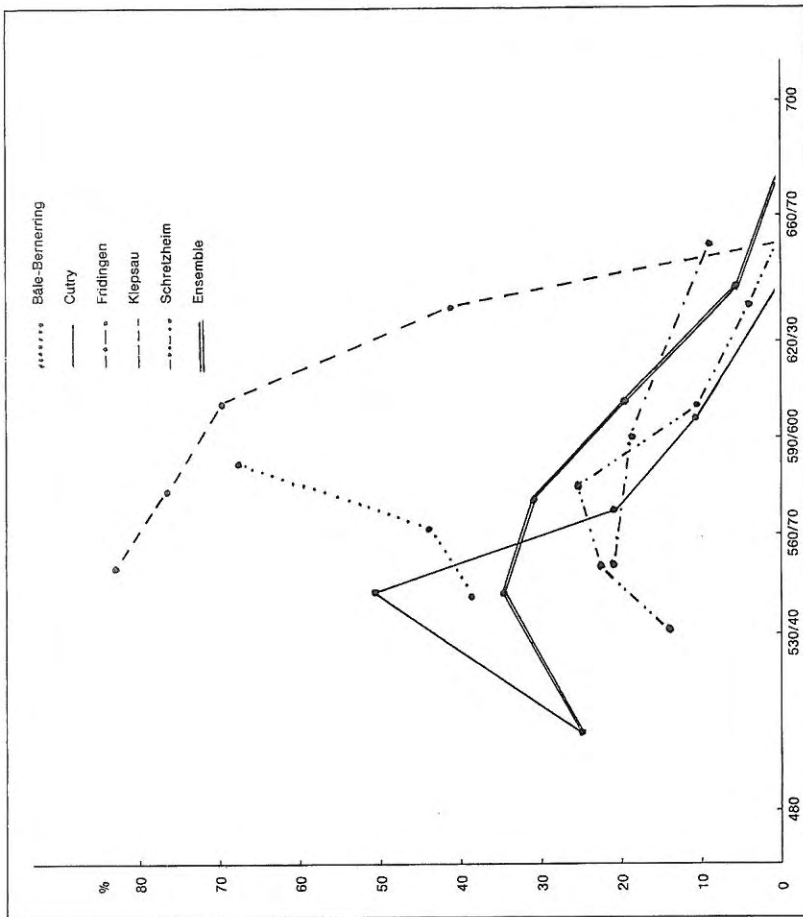


Fig. 2 : Évolution des proportions peignes/sépultures, fin V<sup>e</sup>-milieu VII<sup>e</sup> siècle. Les points sont centrés sur les plages chronologiques concernées de chaque cimetière.

#### COUTUMES ET RITES

À toutes les époques, les populations se sont généralement conformées à la tradition, c'est-à-dire à des coutumes et à des rites transmis oralement. L'examen du mobilier découvert dans les sépultures d'époque mérovingienne permet dans une certaine mesure de préciser quelques-uns de ces usages. Concernant les peignes, leur emplacement dans la tombe correspond à un rite funéraire, mais dont l'interprétation est hypothétique, en partie tout au moins. Sera recherchée, d'autre part, une éventuelle association du peigne avec d'autres objets de toilette, comme la pince à épiler et les forces. Le dépôt dans une même tombe de plusieurs peignes sera également observé. Enfin sera évoquée la difficile

question portant sur la signification de la présence du peigne dans une sépulture.

#### L'emplacement du peigne dans la sépulture

Dans un précédent paragraphe sur le port des peignes, il avait été indiqué que l'emplacement de cet objet dans la sépulture pouvait relever soit du rite de l'inhumation habillée, soit de celui du dépôt funéraire. Dans le premier cas, le peigne était découvert à la place qu'il occupait habituellement comme accessoire du costume durant la vie de l'inhumé. Dans le second cas, l'emplacement était alors celui qui avait été choisi, peut-on penser, lors de l'ensevelissement. D'après un ensemble de 640 peignes provenant de 21 cimetières

d'époque mérovingienne de Gaule et d'Allemagne, la répartition des emplacements dans les sépultures était la suivante :

A proximité du crâne	25 %
Thorax, épaules	6 %
Ceinture, hanches, avant-bras	18 %
Cuisses	16 %
Région des genoux	14 %
Bas tibias, pieds	18 %
Autres endroits	3 %
Total	100 %

Ainsi, 48 % des emplacements correspondaient à l'inhumation habillée (de la ceinture à la région des genoux) et 52 % par conséquent, relevaient du dépôt funéraire.

On notera que la moitié de ces dépôts étaient disposés à proximité de la tête, ce qui ne signifie nullement que les peignes avaient pu être portés dans la chevelure, cela pour plusieurs raisons :

- ces dépôts sont encore plus nombreux dans les sépultures masculines que féminines ; or, on ne peut guère admettre que les hommes maintenaient et ornaient leur chevelure au moyen d'un peigne ;
- cet emplacement concerne davantage les peignes à deux dents que ceux à une seule rangée de dents ; or, les premiers sont manifestement des peignes d'usage, fonctionnels avec un démeoir d'un côté et une denture fine de l'autre pour lisser les cheveux ;
- quoi qu'il en soit, la forme et les dimensions auraient été inadaptées à une telle utilisation : peignes trop longs et droits ne pouvant épouser la courbure du crâne, dents trop courtes pour pouvoir assurer le maintien de l'ensemble peigne-cheveu.

En définitive, tous les peignes quel que soit leur emplacement dans la sépulture n'étaient destinés qu'à l'entretien de la chevelure. Nous ferons encore trois remarques à ce sujet :

- d'autres objets que les peignes ont été découverts dans la région de la tête : forces, pincettes à épiler, couteaux ;
- à l'époque romaine, le peigne était peut-être considéré comme un simple objet utilitaire ; il était l'un des emblèmes du métier de coiffeur et pouvait être représenté sur les stèles funéraires d'*ornatrix*(173) ;
- durant l'Antiquité, ce sont les épingle, les résilles (*plaga*), les bandeaux (*infila*) et les rubans (*vitta*) qui retenaient et ornaient la chevelure féminine, mais pas le peigne (174).

D'autre part, les peignes pouvaient être déposés vers le bas des jambes et dans la région des pieds, moins fréquemment vers les épaules et sur la poitrine. Une autre coutume consistait à déposer le peigne dans un récipient, soit un vase en terre comme dans les sépultures 116 de Cologne-Müngersdorf

(Rhénanie-Palatinat) et 35 de Bâle-Bernering (Suisse), soit un bassin en bronze dans les sépultures 391 et 513 de Schretzheim (Bavière), dans la sépulture 20 de Chaouille (Meurthe-et-Moselle), la sépulture 39 de Bâle-Bernering et la sépulture 71 d'Unterthürheim (Bavière), par exemple (175). Citons également le cas rare du coffret en bois orné d'une garniture en os de la sépulture féminine 29 du cimetière de Weillbach I, coffret qui contenait un cyprès, des forces et un peigne (176) ; c'est le coffret et son contenu qui constituaient alors le dépôt funéraire. Ajoutons que d'autres types d'objets pouvaient être déposés dans un récipient, en dehors de la nourriture : boucle, serviette, etc.

Cette coutume du dépôt funéraire d'un peigne dans un récipient existait déjà à l'époque romaine tardive. Ainsi, dans le cimetière d'Abbeville-Homblières (Aisne), plusieurs peignes avaient été déposés soit dans un plat ou un vase en terre (sépultures 11, 44, 56), soit dans un bassin en bronze (sépultures 12, 53, 68, 85) (177). De même, dans le cimetière de Vron (Somme), deux exemplaires ont été découverts dans un bassin en bronze (sépulture 211 A et sépulture 274 A), dans un plat d'étain (sépulture 220 A) et un autre dans un coffret en bois probablement (sépulture 208 A) (Cf. SEILLIER, non publié).

En définitive, à partir des cimetières étudiés, il apparaît que les rites de l'inhumation habillée et du dépôt funéraire étaient bien suivis en toutes régions de la Gaule mérovingienne et de l'Allemagne, mais de façon inégale. Par rapport à l'ensemble des peignes découverts dans chaque cimetière, la proportion correspondant au premier rite pouvait aller, par exemple, de 31 % à Marktoberdorf (Bavière), et 37 % à Cutry (Meurthe-et-Moselle), jusqu'à 53 % à "La Potence" (Dieue-sur-Meuse), 58 % à Weingarten (Bade-Wurtemberg), 64 % à Schretzheim (Bavière) et 65 % à Lavoye (Meuse). En complément à 100 % par conséquent, le dépôt funéraire de peignes, selon le second rite représentait 69 % à Marktoberdorf, 63 % à Cutry et seulement 47 % à "La Potence", 42 % à Weingarten, 36 % à Schretzheim et 35 % à Lavoye.

Les emplacements des peignes dans les sépultures qui relevaient de l'inhumation habillée ont été déjà examinés dans un chapitre précédent sur le port de cet objet de toilette. Quant aux emplacements induisant un dépôt funéraire, ils étaient choisis, peut-on penser, par des proches du défunt selon une coutume assez peu stricte, semble-t-il, étant donné la diversité des endroits où les peignes sont découverts. À signaler que parfois, notamment à Bâle et à Berghausen (Bade-Wurtemberg), le peigne était déposé à une certaine distance du corps, jusqu'à 70 cm dans la sépulture 13 de Bâle, par exemple (178).

#### Peignes et autres objets de toilette

Les objets de toilette autres que les peignes découverts dans les sépultures se réduisent pour l'époque mérovingienne aux pincettes à épiler et aux forces si l'on

admet que celles-ci étaient destinées, de façon non exclusive sans doute, aux soins corporels.

La première observation est que la mise au jour de peignes est globalement beaucoup plus fréquente que celle de forces et plus encore que celle de pincettes à épiler. Ainsi, sur un ensemble de 353 unités de ces trois types d'objets provenant de onze cimetières (179), les peignes représentent 75 %, les forces 15 % et les pincettes à épiler 10 % seulement.

D'autre part, il est intéressant de savoir s'il existait des associations entre ces objets et de quelle façon. Or, à partir de l'ensemble précédent qui comportait 265 peignes, on constate que seuls 40 d'entre eux étaient associés soit à des forces, dans la majorité des cas, soit à des pincettes à épiler. Dans deux sépultures seulement du cimetière de Klepsau (Bade-Wurtemberg) ont été découverts réunis ces trois types d'objets de toilette. L'important, peut-on en déduire, n'était pas de déposer dans la tombe tous les objets qu'avait utilisés l'inhumé lorsqu'il était vivant, mais certains d'entre eux, symboliquement peut-être, afin de respecter les coutumes. C'est ce qu'observent R. Marti et H.R. Meier, constatant que dans les cimetières d'époque mérovingienne tardive le mobilier funéraire est peu abondant et se limite fréquemment à un seul type d'objet ; ce phénomène n'est d'ailleurs pas généralisé, les auteurs, tenant non seulement à réduire le mobilier mais aussi à le soumettre à une sélection, à le "symboliser" (180).

#### Plusieurs peignes dans une même sépulture

Il arrive, rarement il est vrai, que plusieurs peignes soient découverts dans une même sépulture. On peut citer la sépulture féminine 75 de Rittersdorf (Rhénanie-Palatinat) qui contenait deux peignes (181). Mais c'est dans le grand cimetière lombard de Kranj (Slovénie) que l'on trouve un nombre important de sépultures à peignes multiples : cinq à deux peignes (sépultures 6, 11, 91, 285 et 332), une à trois peignes (sépulture 43) et une à quatre peignes (sépulture 343) (182). On notera que d'autres types d'objets de la vie quotidienne pouvaient figurer en plusieurs exemplaires dans les tombes, notamment les couteaux.

#### La présence d'un peigne dans une tombe avait-elle un sens particulier ?

Aucun texte ancien ne faisant allusion aux motivations d'une telle coutume, on en est réduit à avancer quelques hypothèses.

Dans un précédent chapitre, il a été observé que la présence de peignes dans les sépultures était extrêmement variable d'un cimetière à l'autre et même suivant les régions. Les destructions et les avatars subis par les sépultures ne pouvant à eux seuls, sans doute, expliquer entièrement ces différences, il est permis de supposer que la coutume funéraire du dépôt d'un peigne n'était pas suivie par tous de la même façon. Or, l'existence à cette époque de deux rites, celui de

l'inhumation habillée et celui du dépôt funéraire, peut fournir, semble-t-il, quelques éléments de réponse.

En effet, selon le premier rite, la présence du peigne, considéré comme un accessoire du costume, pourrait n'avoir eu d'autre sens que celui d'un simple usage vestimentaire habituellement suivi durant la vie de l'inhumé, comme pour d'autres objets ; elle aurait pu avoir également le sens que l'on accorde généralement à l'ensemble du mobilier funéraire, c'est-à-dire un indice de richesse, une marque de position sociale, et nous avons vu combien certains de ces objets de toilette pouvaient recevoir une décoration très élaborée.

Quant au second rite, celui du dépôt funéraire, que l'on reconnaît d'après l'emplacement du peigne dans la tombe, il aurait pu avoir une signification différente. Il est généralement admis qu'à l'époque mérovingienne, comme auparavant chez les Barbares et dans de nombreuses sociétés traditionnelles, une importance toute particulière était accordée à la chevelure.

Celle-ci, en effet, était considérée comme étant le siège de la force vitale de l'homme (183) et reflétait également le rang social de la personne car seuls les hommes libres pouvaient laisser pousser leurs cheveux, les esclaves ayant le crâne rasé. Pour le guerrier, couper sa chevelure était un signe de soumission, une consécration de la défaite, écrit Sidoine Apollinaire (184). La chevelure longue était l'apanage des rois, d'où leur appellation de *reges criniti* ; elle encadrait le visage et retombait sur les épaules. Childéric I est ainsi représenté sur sa bague sigillaire. Notons, d'autre part, que l'offrande de la chevelure a toujours eu un rôle significatif pour ceux qui entraient en religion.

Aussi, le peigne, instrument essentiel aux soins de la chevelure, représentait-il un symbole particulièrement important, d'autant que son côté magique, son rôle protecteur ne doit pas être écarté des croyances d'alors (185). Pour P. Paulsen, il se pourrait également que le peigne déposé dans la tombe ait été celui utilisé lors de la toilette du mort (186).

Tous ces éléments fournissent peut-être l'explication de la présence du peigne comme unique dépôt dans un certain nombre de sépultures : parmi plusieurs exemples, on peut citer le cimetière de Bonaduz (Suisse) où n'ont été découverts que 22 peignes et 8 épingle à cheveux dans les 30 sépultures, ou encore à Comacchio au nord de Ravenne (Italie) où les 23 tombes contenaient 24 peignes (187).

Les tentatives d'interprétation de ce qui est figuré sur la stèle funéraire bien connue de Niederollendorf (Rhénanie-Palatinat) datée du VII<sup>e</sup> siècle montrent toutes les difficultés auxquelles on se heurte dans ce domaine. Rappelons que sur la face antérieure de cette stèle est représenté un guerrier debout qui maintient un *scramaxe* de la main gauche et tient un peigne de la main droite à la hauteur de la tête, comme pour se peigner ; vers le bas de la stèle est gravée une gourdte et au-dessus de la tête du guerrier un serpent bicéphale ouvre la gueule semblant vouloir le dévorer.

K. Böhmert refusa la première interprétation due à Leimer pour qui il s'agissait d'une scène de la vie quotidienne, en proposant une relation entre le peigne et la chevelure, siège de la force vitale d'après de nombreuses représentations et allusions antiques (188). P. W. Schienerl y voit un aspect apotropaïque du peigne qui tient au caractère symbolique de la chevelure (189). Il faut ajouter que sur la face postérieure de la stèle a été représenté le Christ dont la tête est nimbée de rayons ; muni d'une lance, le Christ se tient debout, un serpent à ses pieds. La stèle est par conséquent chrétienne. Les serpents peuvent représenter ici le mal ou la mort, le Christ étant vainqueur de la mort et du mal, du démon. Quant au guerrier, vaincu par la mort, sa survie pourrait être assurée dans l'au-delà par son peigne aux vertus apotropaïques et magiques selon une ancienne croyance païenne, et son âme protégée par le peigne symbole chrétien de purification, comme nous le verrons à propos des peignes liturgiques, pourrait être conduite dans le royaume de la vie éternelle.

Les interprétations peuvent être multiples mais demeurent probablement tout aussi incertaines.

#### Les peignes liturgiques

Nous avons vu précédemment qu'il s'agissait de peignes de grandes dimensions, comportant généralement deux dentures, l'une fine et l'autre plus épaisse, disposées de part et d'autre d'un cartouche médian réservé à la décoration. Ils étaient utilisés par les officiers avant la célébration de la messe à titre de purification (190).

Leur origine et leur datation surtout sont imprécises. D'après le décor et même la forme ils pourraient provenir des régions orientales de la Méditerranée pour atteindre l'Afrique du Nord et l'Europe occidentale. Les motifs qui ornent ces peignes le laissent présumer : lions affrontés, paon et paonne, palmette, haoma, par exemple (191). Les lieux de découverte également, certains exemplaires en bois ou en ivoire ayant été mis au jour dans des sites, coptes d'Égypte tels que ceux d'Akhmin et d'Antinoë ; d'autres peignes en ivoire portant un décor chrétien en bas-relief proviennent de Carthage et d'Hippone en Afrique du Nord (192).

De tradition, dans nos régions, ils sont généralement attribués à un évêque ou à un saint, par exemple : saint Loup, évêque de Sens (Yonne) (VII<sup>e</sup> siècle) — saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne (Angleterre) (VII<sup>e</sup> siècle) — saint Hubert, évêque de Liège (Belgique) (VIII<sup>e</sup> siècle) — saint Gauzelin, évêque de Toul (Meurthe-et-Moselle) (X<sup>e</sup> siècle) — sainte Hildegarde, abbesse à Bingen (Rhénanie-Palatinat) (XII<sup>e</sup> siècle) (193). Si ces attributions ne sont pas assurées, il apparaît néanmoins que la datation de ce type de peigne est tardive.

Notons, enfin, que des peignes considérés comme liturgiques ont été également découverts en Bulgarie, en Grèce et en Suède (194).

l'époque mérovingienne (largeur moindre, rapport largeur/longueur plus faible, traverses plano-convexes).

Le décor, également, évolua. La mode des motifs découpés, les motifs zoomorphes par exemple, très appréciée à l'époque romaine tardive, disparut quasiment ensuite. En revanche, le décor incisé s'enrichit, grâce notamment à l'adoption sur les peignes à deux dentures d'étuis dont la surface disponible permettait des combinaisons de motifs variés, quoique presque toujours géométriques. Ajoutons que le décor gravé pouvait être rehaussé de couleur, sur certains peignes tout au moins, encore que le temps ait probablement effacé ce type de décor sur la plupart des découvertes.

L'observation du mobilier funéraire montre que la fréquence des peignes mis au jour dans les cimetières de l'époque mérovingienne est très inégale, pouvant représenter parfois de notables quantités, plus souvent un nombre relativement réduit d'unités et même très fréquemment une absence totale de ce type d'objet. Toutefois, il faudrait pouvoir tenir compte, pour une meilleure appréciation de la réalité, des destructions opérées dans le sol d'importance très variable probablement d'un site à l'autre. Il est apparu précédemment qu'en Gaule franque les peignes n'étaient guère présents dans une vaste zone allant de la Normandie à la Région Parisienne, la Picardie et la Champagne, à la Bourgogne et aux Alpes du Nord. Ils sont au contraire relativement abondants dans les cimetières mérovingiens de l'actuelle Lorraine et en Allemagne où existait un véritable art du peigne, comme l'écrivit R. Christlein (195).

D'ailleurs, la présence d'un peigne dans une sépulture pose quelques questions auxquelles il est toujours aussi difficile de répondre, en l'absence de textes. Observons tout d'abord que les peignes ne sont pas toujours découverts dans la tombe au même emplacement, puisque c'est tout le long du corps qu'ils peuvent être disposés. Or, aux rites de l'inhumation habillée et du dépôt funéraire devaient se superposer, peut-on penser, des coutumes régionales, locales et peut-être familiales, ce qui pourrait fournir une explication à la grande variété de situations concernant le peigne dans la tombe.

Le peigne pouvait être considéré comme un simple objet de toilette et en conséquence être placé dans la sépulture de la même façon qu'il l'était durant la vie de

l'inhumé, à deux conditions toutefois : que le peigne ait été un accessoire vestimentaire porté durant la vie de l'inhumé et que le rite de l'inhumation habillée ait été observé lors des funéraires. Mais, le plus souvent, le peigne est découvert à un tout autre emplacement, notamment à proximité de la tête, à titre de dépôt funéraire dont les motivations auraient pu être diverses, telles que : peigne de la toilette du mort, fonction apotropaïque et magique, ou simplement, placé près de la diéne. D'autre part, étant donné que le mobilier funéraire est de composition assez rarement identique d'une sépulture à l'autre, on peut en déduire que les rites et coutumes funéraires étaient suivis très librement, l'essentiel étant peut-être représenté par leur valeur symbolique. Observons également que la présence d'un peigne dans une tombe n'est pas toujours en relation directe avec la richesse du mobilier qui y est découvert.

En définitive, aucune règle véritable ne devait exister dans ce domaine, car les funéraires étaient alors un affaire familiale et les usages qui s'y rattachaient d'ordre social, non religieux. L'Église n'étant intervenue que très progressivement (196). C'est d'ailleurs cette importance lente mais constante qui fit perdre de leur importance aux coutumes d'origine païenne au bénéfice des rites chrétiens. Aussi, à partir du VII<sup>e</sup> siècle les peignes furent-ils de plus en plus rarement déposés dans les sépultures, comme les autres objets, jusqu'à disparaître définitivement vers la fin de l'époque mérovingienne ou à peine plus tardivement en certains lieux.

Observons que le dépôt tardif d'objets isolés comme le peigne ou la ceinture marque un changement d'orientation dans leur valeur symbolique qui prend un caractère chrétien, comme le fait remarquer M. Martin à propos des pratiques funéraires burgondes (197) et le peigne liturgique pourrait témoigner de cette christianisation. L'ancien Pontifical de Paris nous a conservé la prière que récitait le prêtre en se peignant avant de se présenter à l'autel (198), prière selon laquelle il démande à Dieu que de même que le peigne débarrasse la tête de toute souillure, de même le Saint-Esprit daigne purifier le cœur et l'âme de ce qu'il peut y avoir de contraire à la vertu.

#### NOTES

1. Dans cette courte étude, les peignes de la Germanie libre et des peuples germaniques orientaux seront relativement peu évoqués étant donné l'étude très détaillée de S. Thomas.
2. Il s'agit notamment des sites importants de Cuiry (Meurthe-et-Moselle), d'anciens thermes à Sens (Yonne) (fouilles M. BARBIER), de Vron (Somme), de Gémolier et d'Yverdon-les-Bains, tous deux en Suisse. Que Mmes L. SAULNIER-PERRUIT et L. STEINER, MM. R. LEGOUX et Cl. SELLIER en soient si vivement remerciés.
3. WYSS, 1988, p. 46, fig. 13/1, 2, 3.
4. PÉREQUIN, 1988, p. 112.
5. PETROU, 1994, p. 78.
6. Précisons que le peigne objet de toilette ne peut être confondu avec celui destiné à éliminer les impuretés de fibres textiles, à l'enlèvement

1. à savoir leur parallélisme et leur orientation à une forme d'ellipse, les dents sont beaucoup plus longues et plus espacées. En revanche, les peignes de usage, qui permettent de faire chaque dent contre les précédentes, étant plus fins dans leur partie à ceux utilisés pour les cheveux, jusqu'à être parfois épaissis tout au long. On trouve aussi des leur découverte, un habituellement, pour faire un objet de préservation.
2. HERLITZ, 1988, p. 74, 75, p. 217.
3. DECHÉLETTE, 1904, p. 33, fig. 123. GOTZ, 1926, p. 106.
4. STORNIER, 1946, p. 111. WYSS, 1988, p. 41, fig. 14/2.
5. DECHÉLETTE, 1910, p. 239.
6. GOTZ, 1926, p. 209 et pl. 54/4.
7. DECHÉLETTE, 1912, p. 209/291 et fig. 46/1/1.



12. DEICHELLETTE, 1914, fig. 556/4.  
 13. CROCHET, 1826, p. 3. D.A.G.R., vol. VII, p. 364 - COEHLERT, 1989, p. 233.  
 14. D.A.G.R., vol. VII, p. 364 - WRIGHT, 1953, p. 398-399.  
 15. WRIGHT, 1955, p. 398 - Martial (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) dans ses *Epigrammes* - D.A.G.R., vol. I, au mot *bumux*, note 6; Ovide (43 av. J.-C. - 18 ap. J.-C.) - GAFFIOT, 1934, au mot *bumux* ou *bumus*: Juvénal (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) dans ses *Satires*.  
 16. Observations faites sur un nombre réduit d'exemplaires, il est vrai.  
 17. FELLMANN, 1992, p. 46-50, 173.  
 18. CURLE, 1911, p. 342-343, pl. XCIII/33.  
 19. Maîtres-de-Veyre (Les); AUDIN, 1985, p. 43 - Grand - conservé au Musée d'Epinal (Vosges) - Meuse; M.A.N., inv. 88218 (coll. CHENET).  
 20. SCAGLIARINI CORLAITA, 1985, p. 288 et 293.  
 21. HAFNER, 1983, p. 247-248 - GOFERTH, 1984.  
 22. Avoir été déposé dans la tombe féminine 1026 à incinération un coffret en bois contenant un miroir, un balsaïnnaire, une fine spatule, une cuiller à fard et un peigne.  
 23. D.A.G.R., vol. VII, p. 239-240, fig. 5428.  
 24. PETIT, 1974, t. 3, p. 141-142 - DEMOUGEOT, 1979, t. II, 1<sup>er</sup> vol., p. 72-73 et p. 101-105.  
 25. PÉRIEN et FEIFFER, 1987, t. I, p. 64-68.  
 26. Mieux vaut utiliser l'expression "alliage cuivreux" que les mots bronze et laiton, seule une analyse du métal pouvant en décider. De plus, tous les exemples montrent que les alliages n'étaient pas binaires, cuivre et étain pour le bronze, cuivre et zinc pour le laiton, mais ternaires pour le moins et généralement quaternaires. En effet, une quantité plus ou moins importante de plomb était ajoutée afin d'abaisser le point de fusion, de rendre le métal plus malléable et le métal obtenu, de faciliter ainsi le moulage (DELBOURGO et FRANÇOIS-LANORD, 1986, p. 106). D'autre part, pouvait se trouver dans une proportion assez importante du zinc, dans le "bronze" et de l'étain dans le "laiton".  
 27. WERNER, 1985, p. 313 - LANGELET, 1978, p. 174 - SCULL, 1986/1, p. 132-133). J. WERNER estimait que les proportions très variables des différents métaux dans les alliages de cette époque provenaient de ce qu'ils avaient été obtenus par la refonte et le mélange d'objets antérieurs de composition hétérogène mis au rebut (WERNER, 1956, p. 314-315).  
 28. SAILIN, 1971, p. 116-160 - PÉRIEN, 1985, p. 766-769.  
 29. WERNER, 1988, p. 254-256 et fig. 10 - THOMAS, 1960, fig. 62.  
 30. D.A.C.L., col. 2949, 2950.  
 31. ELBERN, 1988, p. 70-71; HESSSEN, 1990, p. 206-207, fig. IV 96;  
 32. THURBER, 1994, p. 126, 128, 131, fig. 9.  
 33. SCHLICK, 1992. L'ensemble de l'ouvrage est consacré aux nombreux objets en bois provenant du cimetière d'Oberflacht.  
 34. Peut-être être cités : les peignes en chêne des sépultures féminines 56 et 68 du cimetière d'Abbeville-Homblières (Aisne) datés du IV<sup>e</sup> siècle ; le premier était placé dans un vase en terre et le second dans un bassin en alliage cuivreux, ce qui les avait protégés (PILLOY, 1986, t. I, p. 218 et 255) - le peigne en bois à deux dentures, daté de la 1<sup>re</sup> moitié du IV<sup>e</sup> siècle, trouvé dans l'ancien établissement thermal d'Eschvois-Sainte-Camille (Yonne) (PROST, 1989, fig. 311) - les nombreux restes de peignes en bois conservés grâce à une carbonisation partielle et découverts dans un petit fûtum gallo-romain dans la forêt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), sa datation pouvant être antérieure à l'époque romaine tardive (OFFROY, 1974, p. 38, note 1).  
 35. DEPRATERE-DARGERIE, 1993, p. 263 et 310-311 - MEYER, 1992, p. 94 et 120, fig. de la p. 94.  
 36. Le travail de la corne peut être attesté indirectement par l'existence d'importants dépôts archéologiques de chevilles osseuses de cornes de bovins dont l'étui corné avait été enlevé pour être utilisé : le dépôt de Lovdun (Indre) est daté de La Tène, mais il en existe sur de nombreux sites d'époque romaine et médiévale (KRAUSZ, 1992, p. 43). En Thuringe, a été découvert un atelier de confection de peignes en corne à Quenstedt où ont été trouvées de nombreuses ébauches, joues et plaquettes à dentier (THOMAS, 1960, p. 76, fig. 26).  
 37. Il provient de la Villa de Montmaurin (Haute-Garonne) (FOUET, 1983, pl. LVII).  
 38. Peigne à une denture orné de six petits clous de bronze sur la tranche du dos et de huit rivets de bronze sur les joues ; découvert à Brno (Moravie), daté du VI<sup>e</sup> siècle (BONA, 1990, p. 20-21, fig. II) - Peigne en corne noté à deux dentures mis au jour en 1876 à Verdun (Meuse) (LIENARD, 1881-1885, t. II, p. 51 et pl. XL/8).  
 39. D.A.C.L., t. 13/2, 1938, col. 2934-2935.

73. BINSFELD, 1979, pl. 76/1-16.  
 74. Musée de Sens, inv. D. 85-1-48. KLOIBER, 1957, pl. XLIV/1\*.  
 75. CHEVINCOURT - M.A.N., inv. 14266 - Musée de Sens : inv. D. 85-1-47, 54 et 55 - Paris : Musée Carnavalet, inv. 5 - Kunzing, sépulture 2 : KELLER, 1971, pl. 50/1 - Lauriacum : KLOIBER, 1957, pl. XLIV/2 et pl. XLV/2, 3, 11.  
 76. En général, les peignes ont été classés suivant la datation indiquée par les auteurs pour les sépultures ou les sites étudiés. Quant aux exemplaires de Furfooz, des thermes de Sens et de Sainte-Barbe de Trèves, c'est la datation assez bien déterminée des peignes triangulaires qui a été retenue globalement pour ceux à deux dentures, ces deux types de peignes appartenant à un même ensemble sur chacun des trois sites. Sans doute la datation réelle de certains exemplaires débordait-elle, quelque peu la période estimée, mais les quantités concentrées sont probablement trop faibles pour modifier de façon significative les moyennes d'ensemble.  
 77. Quelques sites retenus pour cette période : Chevincourt (Oise), Eschvois-Sainte-Camille (Yonne), Kaiseraugst (Suisse), Kunzing (Bavière), Lauriacum (Autriche), Marteville (Aisne), Paris, thermes de Sens (Yonne), Valley (Bavière), Villa d'Ancy (Aisne), Vron (Somme). Au total 45 peignes.  
 78. Bâle-Gottelbarweg (Suisse), sépulture 266 de Chambly-sur-Oise (Oise), Furfooz (Belgique), Grafenwörth (Autriche), Hemmingen (Bade-Wurtemberg), Samson (Belgique), sites dambuis (Sokolov, tchécoslovaque), Hochheim (Bade-Wurtemberg), Ingeheim (Rhénanie-Palatinat), Klepsau (Bade-Wurtemberg), Lavoye (Meuse), Schätzheim (Bavière).  
 79. Calculés sur des cimetières bien datés : Bâle-Berning (Suisse) (MARTIN, 1976), Cury (Meurthe-et-Moselle) (LEGOUD, non publié), Klepsau (Bade-Wurtemberg) (KOOCH, 1959), Schätzheim (Bavière) (KOOCH, 1977).  
 80. En s'oxydant lors de leur séjour dans le sol, les rivets de fer s'épaississent et fracturent fréquemment les plaquettes dentées en deux fragments, ce qui peut faire croire, à l'observation, que d'une part il y a davantage de plaquettes que de rivets, d'autre part que certains rivets ont été placés sur la ligne de contact de deux plaquettes contiguës, en réalité les deux fragments d'une même plaquette.  
 81. Quelques exemples de peignes dont les plaquettes sont directement mesurables (largeurs en centimètres) : - conservé au M.A.N., inv. 36552, L = 9,9 cm ; L = 2,18 - 2,6 - 2,2 - 1,3 - conservé au Musée de Sens, inv. D. 85-1-48, L = 1,2 - 1,7 - 2,3 - 1,9 - 2,5 - sépulture 5 du cimetière de Bâle-Berning (Suisse) (MARTIN, 1976, p. 215, fig. 10, L = 12,7 ; 2,3 - 2,4 - 2,5 - 3,2).  
 82. BARBIER, 1974, texte p. 172.  
 83. MEAUX, 1984, p. 172, pl. IX/547-548 - Sens, inv. D. 85-1-71 à 74, non publié.  
 84. BÖHME, 1974, texte p. 122 et planches, pl. 93/9 - BÖHME, 1987, fig. 39.  
 85. BÖHME, 1974, texte p. 123-124 - BÖHME, 1987, fig. 41.  
 86. GILLES, 1981, pl. 69/13, pl. 70/2 à 6 - NENQUIN, 1953, pl. IX/E 3 à E 7.  
 87. Calculés sur une centaine d'exemplaires, la proportion des peignes aux extrémités découpées est des 4/5, pour 1/5 aux extrémités droites ; les rivets montés découpés dans les extrémités sont examinés au chapitre "Le décor".  
 88. POUILLY, PILET, 1994, p. 88, pl. 107/1 - thermes Sainte-Barbe : GILLES, 1981, p. 338, pl. 70/5.  
 89. BÖHME, 1987, fig. 41.  
 90. Certains peignes des formes D et E de Böhme ; le 2<sup>e</sup> tiers du V<sup>e</sup> siècle représenté, semble-t-il, la période la plus tardive des peignes triangulaires. Citons des exemplaires provenant de Trèves (Rhénanie-Palatinat) (GILLES, 1981, pl. 70/1, 2, 3, 6, 7), de Furfooz (Belgique) (NENQUIN, 1953, pl. IX/E 3, 4, 6, pl. X/E 7), de la sépulture 143 A de Vron (Somme) (SEILLIER, 1989, fig. 14/8).  
 91. Calculé sur 80 peignes environ.  
 92. Cury (Meurthe-et-Moselle), non publié - sépulture 6 de Niederstotzingen : PAULSEN, 1967 - sépulture 76 de Weilbach 1 : SCHOPPA, 1959.  
 93. KNOCHLEIN, 1992, p. 549-553, fig. 1, 2.  
 94. Au total, provenant des cimetières étudiés, le nombre d'exemplaires dont on peut connaître les dimensions est d'environ 80 pour ceux à une denture et de 300 pour ceux à deux dentures. Ces quantités sont d'ailleurs très inférieures à celles de l'ensemble des peignes, quel que soit leur état, mis au jour dans ces cimetières.

96. Ainsi, pour les sépultures "christocratiques" du VII<sup>e</sup> siècle étudiées par F. STEIN (1967), sur treize peignes mis au jour, douze sont à une denture et un seul possède deux rangées de dents.  
 97. Parmi les sites les plus importants à ce sujet, on peut citer : Sens (Yonne) avec 22 peignes, en totalité avec des rivets de fer - Vron (Somme), comptant 29 peignes, à rivets de fer - Bayv (Nord) : 3 exemplaires avec rivets de fer et 4 exemplaires avec rivets en alliage cuivreux - Kaiseraugst : 6 exemplaires avec rivets de fer et 1 exemplaire avec rivets en alliage - Furfooz (Belgique) : 6 peignes (plus probablement 8 peignes) tous à rivets en alliage.  
 98. Cette tradition ou cette mode est bien mise en évidence avec les peignes de la Germanie libre et des peuples germaniques orientaux durant l'époque romaine tardive.  
 99. Unterlühmen : GRÜNEWALD, 1988, p. 245, pl. 16/7 - Szentes Berehát : CSALANYI, 1961, p. 77, pl. XLII/1 - Kranj : STARE, 1980, p. 64, pl. 65/1.  
 100. Kunzing : KELLER, 1971, p. 269/101a - Sens : Musée, inv. D. 85-1-59.  
 101. SEILLIER, 1983, p. 103 et communication.  
 102. THOMAS, 1960, p. 62.  
 103. BAYANT, 1990, p. 239.  
 104. BÖHME, 1974, texte p. 122-125 - BÖHME, 1987, p. 770-773, fig. 39, 41.  
 105. ROOSEN, 1985, p. 308, 309, fig. 9.  
 106. KOCH, 1977, p. 70, 87.  
 107. Moyenne calculée sur 80 peignes (hors les grands peignes ajoutés, de forme particulière) pour l'Antiquité tardive et sur 215 exemplaires provenant de vingt sites différents pour l'époque mérovingienne : 108. CLAUSS, 1986, p. 336, fig. 17/1 - SCHNELLENKAMP, 1936, p. 8, 12, 17.  
 109. MARTIN, 1976, vol. B, p. 65 - BINSFELD, 1979, pl. 76/1/2.  
 110. Les sites de l'époque romaine tardive sont souvent datés ou datables globalement pour les peignes à deux dentures, comme les thermes de Sens (Yonne), ceux de Trèves (Rhénanie-Palatinat) et il peut y avoir des chevauchements entre le IV<sup>e</sup> siècle et le V<sup>e</sup> siècle ; en revanche, certains nécropoles peuvent être datées par tombe, comme à Vron (Somme), à Hemmingen (Bade-Wurtemberg), à Lauriacum (Autriche), Valley, Kunzing (Bavière). A l'époque mérovingienne, les dimensions moyennes n'ont pas varié durant toute la période, semble-t-il, d'après les peignes des cimetières bien datés.  
 111. Cimetières de Bâle-Berning (Suisse), Fridingen (Bade-Wurtemberg), Ingeheim (Rhénanie-Palatinat), Klepsau (Bade-Wurtemberg), Schätzheim (Bavière).  
 112. Sépulture 66 d'Abbeville-Homblières (Aisne) (PILLOY, 1986, fig. 31/3) - Testona (Italie) (de BAYE, 1988, pl. XII/1) - Tours (Indre-et-Loire) (D.A.C.L., col. 2958, 2959, fig. 1006/5) - Trente (Italie) (CAVADA, 1994, p. 230, fig. III/134) - Vermand (Aisne) (PILLOY, 1986, pl. XVII/14) - sépulture 21 A de Vron (Somme) (SEILLIER, 1983, p. 103, fig. 117 C) - sépulture 33 d'Yverdon-les-Bains (Suisse) (STEINER, non publié).  
 113. Cimetières de la note précédente moins Kranj, Testona et Trente ; la zone "Aisne, Marne, Somme" regroupe près de la moitié des peignes épourés de cette époque.  
 114. Sépulture 66 d'Abbeville-Homblières, sépulture 10 d'Abbeville, sépulture 21 A de Vron, sépulture 11 de Marteville, sépulture de Fribourg, sépulture 33 d'Yverdon-les-Bains.  
 115. KNOCHLEIN, 1992, fig. 1 et 2.  
 116. KNOCHLEIN, 1992, carte de la fig. 3 et p. 53.  
 117. KNOCHLEIN, 1992, p. 55.  
 118. KOCH, 1982, p. 399.  
 119. CROCHET, 1888, pl. V/24, VII/77, p. 46, 53.  
 120. I. Barga (Bade-Wurtemberg), sépulture 43, K.O.C.H., 1992, fig. 100/47 - 3. Buchheim (Bade-W.), sépulture 4 : NEUBING, 1990, p. 710, pl. 137/4 - 4. Büttelborn (Hesse), sépulture 10/III - MOLESBRUGER-LEU, 1971, vol. A, p. 263, note 1 - 6. Bihagen (Bade-W.), sépulture 44 : GARSCHA, 1980, pl. 8/73 - Fridingen (Bade-W.), sépulture 269 : SCHNURBEIN, 1987, pl. 66/A-2 - 8. Herpölsheim (Bade-W.), sépulture 27 : KOCH, 1982, p. 446, fig. 27 - 9. Krefeld-Gellip (Rhénanie-W.), sépulture 2589 : PIRLING, 1964-1965, vol. 2, 2.

3. pl. 39/8a, 8b - 10 - Lusslingen-Kirche (Suisse): MOOSBRÜGGER-LEU, 1971, vol. B, pl. 69/3, - 11 - Mindelheim (Bavière), sépulture 746: WERNER, 1955, p. 34, pl. 35 - 12 - Niederstötzingen (Bade-W.), sépulture 10: PAULSEN, 1967, pl. 3/7 - 13 - Oberflacht (Bade-W.): SCHIEK, 1992, pl. 100/1 - 14 - Pflüningen (Bade-W.): LIDENSCHEIMIT, 1880-1889, fig. 254 - 15 - Regensburg-Weingarten (Bavière): BOHNER, 1985, p. 308-309; il faut ajouter quelques exemplaires provenant de Sens et d'Escoives-Sainte-Camille (Yonne), de Cucuron (Vaucluse), du Musée du Louvre (inv. Oa 5714).
135. BOOSSEN, 1985, carte p. 296, fig. 9.
136. Contrat, sépulture 6: FRANCE-LANORD, 1963, fig. 9 - Sign: LEHNER, 1987, fig. 17/1 - Troyes: BÖHME, 1974, p. 125, note 582.
137. SEILLIER, 1986, p. 63, 64, fig. 30.
121. CAUMONT (de), 1861, p. 346.
122. Cimetière (Bavière), sépulture 818: SAGE, 1984, t. 1, p. 214, t. II, pl. 106/16-22. Bad Reichenhalla (Bavière), sépulture 262: CHRISTLEIN, 1966, p. 82, note 230 - 23 - Cambrai (Nord): GUILLAUME, 1974, p. 346 - 24 - Cerny-en-Dormois (Marne): Potence, sépulture 47: GUILLAUME, 1974, p. 336, fig. 11/47 - 26 - Flohicain (Hesse), sépulture 131: AMENT, 1970, p. 98, pl. 24/5-7 - Fridingen (Bade-W.), sépulture 106: SCHNURBEIN, 1987, pl. 24/6/1-28 - Markersdorf (Bavière), sépulture 131: CHRISTLEIN, 1966, p. 81, pl. 37/15 - 29 - Mont-Saint-Germain (Moselle), sépulture 110: GUILLAUME, 1985, p. 32, pl. 31/1 - 30 - Ousselgheim (Alsace): LOË (de), 1939, fig. 123.
123. 31 - Cologne-Pöhl (Rhinanie-W.), sépulture 14: HABERER, 1935, p. 65-66, fig. 17/2 - 32 - Erlendort (Rhinanie-P.): BOHNER, 1985, vol. 2, p. 14, pl. 62/9 - 33 - Essing-Altesing (Bavière), sépulture 9: KOCH, 1968, text, p. 151-152; Tafeln, pl. 10/1 - 34 - Hallfingen (Bade-W.): STOLL, 1939, pl. 11/12 - 35 - sépulture 91 de Manre (Aurdennes): Musée de Reims, coll. ALEXANDRE, com. par Ch. POULAIN - 36 - Région de Metz (Moselle): CLERMONT-JOLY, 38 - Mürr (Bade-W.): KOCH, 1968, p. 109 - 39 - Schoffland (Suisse), sépulture 17: MARTIN, 1980, p. 34, fig. 6 - 40 - Unterjösingen (Bade-W.): STEIN, 1967, p. 298, fig. 47/12.
124. Sépulture 143 A de Vron (SEILLIER, 1989, fig. 14) - Musée de Sens: inv. D.85.1.77 et D.85.1.78.
125. Citons, par exemple, l'étui du peigne de la sépulture 391 de Schretzheim (KOCH, 1977, pl. 106/6), celui du peigne de la sépulture 233 d'Oberflacht (SCHIEK, 1992, pl. 97/A-1 et celui de l'exemplaire de Tocane-Saint-Apre (BARRIÈRE-FLAVY, 1901, t. 3, p. LXIX/7).
126. Citons les exemplaires de: sépulture 3a de Niederstötzingen (Bade-W.) (PAULSEN, 1967, pl. 26/7) - sépulture 7 de Schretzheim (Bade-W.) (KOCH, 1977, pl. 4/1, t. 2, p. 3) - sépulture 76 de Weibach (TIMPEL, 1990, fig. 27).
127. Sépulture 238 du cimetière du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (Suisse) (L. STEINER, non publié).
128. Les étuis étaient peu utilisés en Gaule franque: 19 exemplaires pour 184 peignes. Ils étaient plus nombreux chez les Alamans: 83 unités pour 564 peignes.
129. Objets avec restes de cuir: Tournai: contenu: sépulture 19, p. 130 - sépulture 35, p. 135 - sépulture 55, p. 142 - sépulture 75, p. 148 - sépulture 74, p. 148 (BRUNET, 1930, 1) - Lavoy: forces dans la sépulture 73 (106/FROY, 1974) - Nonvion-en-Fonthieu: contenu avec la sépulture 149, p. 77 (PITON, 1985) - Altenodring: contenu avec traces de tissu dans la sépulture 357, p. 103 (SAGE, 1984).
130. Vron, sépulture 211A (SEILLIER, non publié) - Krefeld-Gellep (Suisse), sépulture 2389, vol. 2, p. 43 (PÄRLING, 1964-1965) - Audun-le-Tiche: SIMMER, 1988, p. 43.
131. Schretzheim, sépulture 7, pl. 4/2, 4 (KOCH, 1977) - Villey-Saint-Etienne, sépulture 59, pl. XXI/1, 2 (SALIN, 1939) - Hattingen, pl. 11/12 (STOLL, 1939).
132. Thèmes Sainte-Barbe: GILLES, 1981, pl. 70/1-6 - Furfooz: NENQUON, 1955, pl. IXE 4-B 6, pl. XI/E 7 - Vron: SEILLIER, 1989, fig. 14/8 - Sens: Musée, inv. D.85.1.76.
133. BOHNER, 1987, p. 444-446, fig. 13/7, 8.
134. BOOSSEN, 1985, p. 308-309; il faut ajouter quelques exemplaires provenant de Sens et d'Escoives-Sainte-Camille (Yonne), de Cucuron (Vaucluse), du Musée du Louvre (inv. Oa 5714).
135. BOOSSEN, 1985, carte p. 296, fig. 9.
136. Contrat, sépulture 6: FRANCE-LANORD, 1963, fig. 9 - Sign: LEHNER, 1987, fig. 17/1 - Troyes: BÖHME, 1974, p. 125, note 582.
137. SEILLIER, 1986, p. 63, 64, fig. 30.

138. Cucuron: *Gallia* 25, 1967, p. 377, fig. 3 - Sens: Musée, inv. D.85.1.60 - Valley: KELLER, 1971, pl. 23/3.
139. RHA, 1986, p. 21, pl. 5/3 - M.A.N., inv. 15283.
140. GANDYER: STEINER, non publié - Thermes Sainte-Barbe: BINSFELD, 1979, pl. 76/3.
141. Schretzheim: KOCH, 1977, pl. 7/1 - Klepsau: KOCH, 1990, pl. 22/17 - 4/6 - MARTIN, 1988, fig. 4 - La Potence: GUILLAUME, 1974, fig. 4/76 - Allier (7): M.A.N., inv. 49763 bis.
142. Schretzheim: KOCH, 1977, pl. 50/16 et 106/5 - Oberflacht: SCHIEK, 1992, pl. 58/1, 61/A-1, 97/1 - Dassebourg: OEXLE, 1992, pl. 180/11.
143. Unterthürheim: GRÜNEWALD, 1988, pl. 16/7 - Jutas: BONA, 1990, pl. 15/1.
144. Uim et région Iller-Lech: GRÜNEWALD, 1988, p. 123-124 - Chaouilly: M.A.N., inv. 76748.
- 145 - La Tomelle: PERRIN de la BOULLAYE, 1992, p. 466, pl. L/12 - Mondelange: CLERMONT-JOLY, 1978, pl. 51/47 - Lavoy: JOF-FROY, 1974, pl. 33/13-6 - La Potence: GUILLAUME, 1974, fig. 16/66, 80, fig. 19/91, fig. 20/100, fig. 57/125, fig. 37/150.
146. BOOSSEN, 1985, p. 287-289, fig. 7, 8 - par la présence de ce type de fibules, l'auteur date le peigne des dernières décennies du V<sup>e</sup> siècle (p. 300).
147. Quelques exemples: peignes à une denture: sépulture 74 et sépulture 250 de Schretzheim (KOCH, 1977, pl. 24/1 et 66/6) - sépulture 886 d'Altenodring (SAGE, 1984, p. 28) - peignes à deux dentures: sépulture 19 de Chaouilly (Meurthe-et-Moselle) (M.A.N., inv. 76746) - sépulture 93 de Curry (Meurthe-et-Moselle) (LEGOUX, non publié) - sépulture 8 d'Emmy (Moselle) (CLERMONT-JOLY, 1978, p. 111 et pl. 51/442) - sépulture 89 et 125 "La Potence" à Dieuze-sur-Meuse (GUILLAUME, 1974, fig. 17/89-3 et 25/125-1).
148. L'analyse porte sur environ 95 peignes à une denture et 120 à deux dentures pour l'époque romaine tardive - 130 peignes à une denture et 320 à deux dentures pour l'époque mérovingienne, provenant de la Gaule, d'Allemagne, de cimetières épiques et lombards.
149. Ballez: R. LEGOUX, non publié - Ainzivieux: POULAIN, 1992, fig. 9/6 - Tocane-Saint-Apre: BARRIÈRE-FLAVY, 1901, t. 3, p. LXIX/7.
150. KOCH, 1977, pl. 51/11.
151. STEINER, 1993, pl. 97/11B.
152. SCHNURBEIN, 1987, pl. 13/7.
153. STARE, 1980, pl. 49/4 - 89/11 - 118/2, par exemple.
154. PESCHECK, 1978, pl. 10/5.
155. THOMAS, 1960, p. 110.
156. WÜLLER et KNAUT, 1987, p. 28.
157. MARTIN, 1980, p. 34, fig. 6, 8.
158. STARE, 1980, pl. 117/1.
159. THOMAS, 1960, p. 108.
160. CSALLANY, 1961, pl. CCLXXVI/6, 4.
161. Allemagne du S-O: SCHACHDÖRGER, 1984, fig. 18/3 et 21 - Pannonie: CSALLANY, 1961, pl. CCLXXIV/11 et CCLXXIV/9.
162. Vron, sépulture 211 A: Cf. SEILLIER, non publié - Sens: Musée, peigne inv. 85.1.74, étui inv. 85.1.77 - Alacht: TIMPEL, 1990, p. 114, analyse des pigments, p. 114. Niederstötzingen et Kirchheim-Unter-Tock: PAULSEN, 1967, p. 23.
163. Dont: 39 cimetières de Gaule comprenant 9 740 sépultures qui ont livré 573 peignes - 26 cimetières d'Allemagne composés de 6 530 sépultures contenant 680 peignes.
164. Le cimetière de Bâle-Bernring était celui d'une petite communauté franko-établie dans une zone de contact des cultures franque, alamanne et burgonde (MARTIN, 1976, p. 146 sq).
165. Cimetière tenu de ce qu'il n'est pas toujours possible de connaître le type de peigne et son décor ainsi que le sexe de l'individu, l'analyse peut concerner que 120 exemplaires à une denture et 790 à deux dentures; à cause peut-être, sur un ensemble de 230 peignes ornés, 106 masculins, 100 féminins et 30 indéterminés.
166. CSALLANY, 1961, p. 252.
167. Testament BAYE (66), 1888, p. 75 (14 peignes pour 350 sépultures) - Kroy: STARE, 1980 (145 peignes pour 550 sépultures) - San Stefano: MOTTINELLI, 1991 et AHUMADA SILVA, 1990 (16 peignes pour 43 sépultures).
168. PILLOT, 1886, t. 2, p. 245.
169. PILLOT, 1886, t. 1, p. 180, 185, 188, 192, 195.
170. KELLER, 1971, p. 112.
171. Citons quelques exemples: St-Martin-de-Fontenay (PILLET, 1994) - Bulles (LEGOUX, non publié) - Broussy et Joches (PERRIN, 1994), non publié - La Tomelle (RAVAUX, 1992) - Bourcq (MATE, non publié) - La Tomelle (RAVAUX, 1992) - Bourcq (MATE, non publié) - Sautes-aux-Tournelles (Musée de Reims, coll. ALEXANDRE) -

- Ciply et Trivières (FAIDER-FEYTMANS, 1970) - Torgoy (L. MIBERT, 1975-76) - "Vieux cimetière d'Alon" (ROOSENS et ALEUX-LECERF, 1965) - Eisenach, Rindden, Rittersdorf (BOHNER, 1987) - Côle-d'Or (ARONOVICI-MARTIN, 1977) - Haute-Saône (THEVENIN, 1968) - Alpes françaises du Nord (CO-LARDELLE, 1983) - Ségégnin (PRIVATI, 1983) - Villey-Saint-Etienne (SALIN, 1939) - Audun-le-Tiche (SIMMER, 1988) - Chaouilly (VOINOT, 1994) - Le Thumelot et La Potence (GUILLAUME, 1974) - Curry (LEGOUX, non publié) - Royvaumeix (LIEGER et MARGUET, 1992).
172. L'analyse porte sur plus de 900 peignes à une et à deux dentures, dont 530 d'Allemagne, 170 de la Gaule (moins bien représentée), 150 de cimetières lombards et 110 de cimetières épiques. Les exemplaires trop fragmentaires dont on ne peut savoir s'ils sont ornés ou pas ont été éliminés.
173. D.A.G.R., vol. 7, p. 239, fig. 5828.
174. BROCHET, 1888, p. 33.
175. Alche-Bernring (MARTIN, 1976, p. 291, 298) - Schretzheim (KOCH, 1977, vol. 2, p. 89, 109) - Chaouilly (VOINOT, 1994, p. 59) - Unterthürheim (GRÜNEWALD, 1988, p. 122).
176. SCHOPPA, 1959, p. 63.
177. PILLOT, 1886, t. 1, p. 180, 185, 188, 192, 195, 196.
178. KOCH, 1982, p. 105, pl. 54.
179. Bâle-B., La Potence (Diene-sur-Meuse), Lavoy, Eisenach, Hohenstein, Minden, Rittersdorf, Klepsau, Niederstötzingen, Schretzheim, Weibach.
180. MAKTI et MEIER, 1992, p. 88.

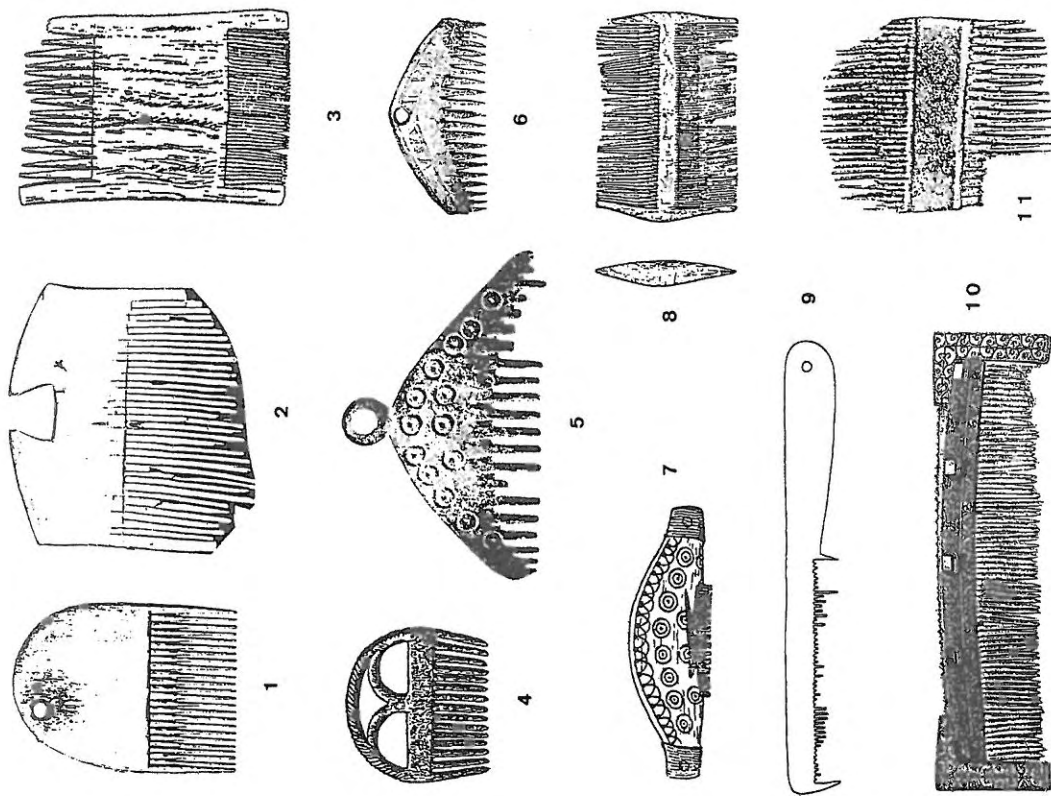
## BIBLIOGRAPHIE

- D.A.C.L. (1907-1953) - *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, com. CARROL F., com. LECLERCQ H. et MARKOU H., 28 vol., Paris.
- D.A.G.R. (1877-1905) - *Dictionnaire d'archéologie grecque et romaine*, DAREMBERG C. et SAGLIO E., 9 vol., Paris.
- B.J.R.L.B. - *Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landmuseum* in Bonn.
- J.R.G.Z.M. - *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*.
- AHUMADA SILVA I. et alii (1990) - *La necropole de S. Stefano "in Peritia", Cividale*.
- AMENT H. (1970) - *Fränkische Adelsgäbiger von Flonheim*, Berlin.
- ARONOVICI-MARTIN C. (1977) - *Les Mérovingiens au Musée de Dijon*.
- AUDIN P. (1985) - *Pré-inventaire des objets en bois de la Gaule romaine, in: Le bois et la forêt en Gaule et dans les provinces voisines*, Caesardurum XXI, Actes du colloque, Tours, p. 37-71.
- BACK U. (1989) - *Frühmittelalterliche Grabfunde beiderseits der unteren Mosel*, Oxford.
- BADAWAY A. (1978) - *Coptic art and archaeology*, Cambridge.
- BARBIER M. (1988) - *Le travail de l'os à l'époque gallo-romaine, in: Dossiers Histoire et Archéologie*, 126, p. 48-55.
- BARBIER M. (1995) - *La table gallo-romaine, in: Métiers d'Art*, n° 54-55, p. 13-16.
- BARRIÈRE-FLAVY C. (1901) - *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, 3 vol., Toulouse, Paris.
- BAVANT B. et alii (1990) - *Caricin Grad II, le quartier sud-ouest de la ville haute*, Belgrad, Rome.
181. BÖHNER, 1988, p. 124 et pl. 62/4.
182. STARE, 1980, pl. 37/10, 11 - pl. 9/4 - pl. 20/1-11 - pl. 35/6 - pl. 85/9, 10 - pl. 97/11 - pl. 98/7 - pl. 104/4, 5.
183. DESLANDRES et FONTANES, 1990, p. 724, 730; PAULSEN, 1967, p. 24.
184. Lettres, VIII, 9.
185. SCHIENERL, 1990, p. 346.
186. PAULSEN, 1967, p. 22.
187. MARTIN, 1988, p. 169 et note p. 179.
188. BOHNER, 1944-1950, p. 67.
189. SCHIENERL, 1990, p. 346.
190. D.A.C.L., t. 13, 2<sup>e</sup> partie, col. 2934, 2935.
191. D.A.C.L., t. 13, 2<sup>e</sup> partie, col. 2953, 2954.
192. D.A.C.L., t. 13, 2<sup>e</sup> partie, col. 2939-2941 - BADAWAY, 1978, p. 157-158.
193. LINDENSCHEIMIT, 1880-1889, p. 315-316, fig. 255 - D.A.G.R., vol. 7, p. 364 - D.A.C.L., t. 13, 2<sup>e</sup> partie, col. 2949-2956, fig. 10057-10061.
194. TESCH, 1992, p. 386.
195. CHRISTLEIN, 1978, pl. 67.
196. JEFFER et PÉRIN, 1987, t. 2, p. 156 - G.R. DELAHAYE, 1995, exposé sur le cimetière mérovingien de Villemombe (Seine-Saint-Denis).
197. MARTIN, 1995, p. 43.
198. D.A.C.L., t. 13, 2<sup>e</sup> partie, col. 2934-2935: "Inus exteriisque caput nostrum, ovisque corpus et mentem nam tuas, Domine, purget et mundet Spiritus almus".

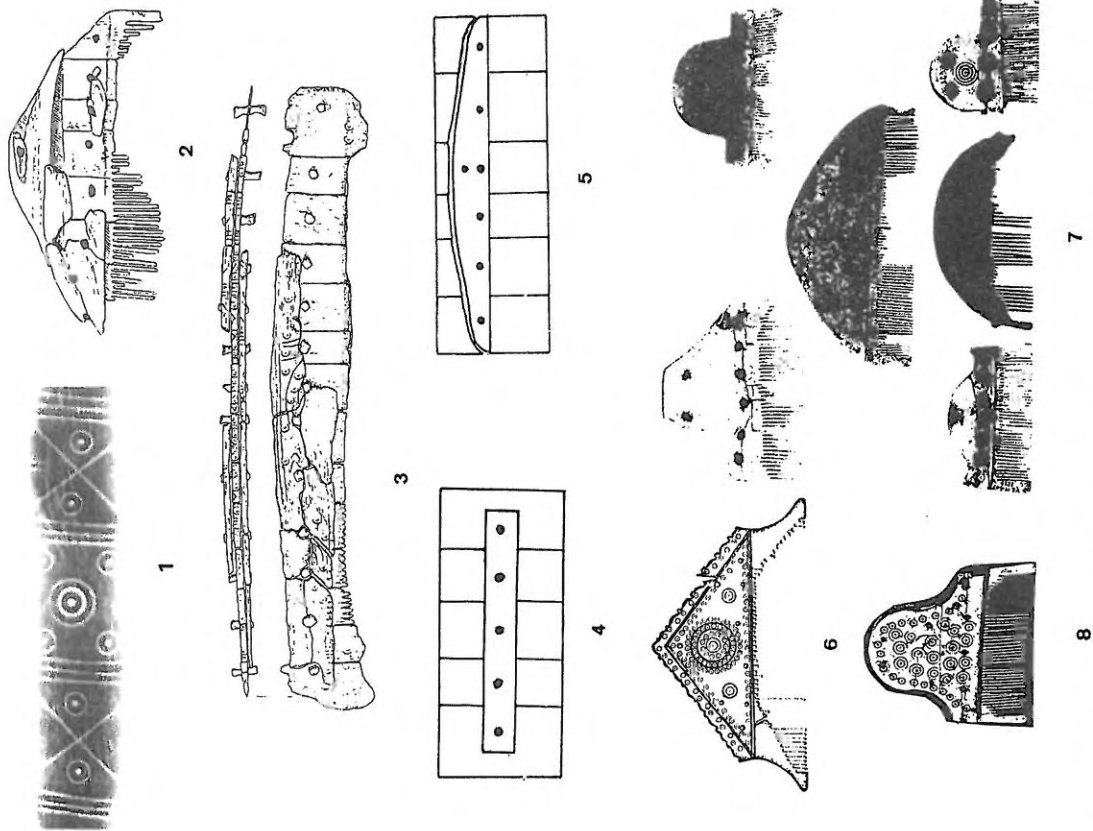
- BÉLLET R. (1990) — *Les fouilles du quartier Saint-Bice à Tournai*, 2 vol., Louvain-la-Neuve.
- CATALOGUE (1984) — Du Musée Bossuet de Meaux (Seine-et-Marne).
- CAUMONT (de) A. (1861) — Note sur deux peignes anciens en os, in: *Bulletin Monumental*, t. XXVII, p. 345-346.
- CAVADA E. (1994) — Trento in eta Gota, in: *cat. d'expo. "I Goti"* à Milan, p. 224-231.
- CHRISTLEIN R. (1966) — *Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgäu*, Kallmünz.
- CHRISTLEIN R. (1978) — *Die Alamannen*, Stuttgart.
- CLAUSS G. (1986) — Ein Reihengräberfriedhof bei Hockenheim, in: *Fund. aus Baden-Würt.*, t. 11, p. 313-358.
- CLERMONT-JOLY M. (1978) — *L'époque mérovingienne*, Musées de Metz.
- COLARDELLE M. (1983) — *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble.
- CROCHET L.-C. (1888) — *La toilette chez les Romains au temps des Empereurs*, Lyon.
- CSALLANY D. (1961) — *Archäologische Denkmäler des Gepiden im Mittel-Donaubekken (454-568)*, Budapest.
- CURLE J. (1911) — *The Fort of Newstead in the parish of Melrose, Glasgow*.
- DECAENS J. (1971) — Un nouveau cimetière du haut Moyen Âge en Normandie, Hérouville-la-Croix, in: *Archéologie Médiévale*, p. 1-125.
- DÉCHELETTE J. (1908-1914) — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et romaine*, 4 vol.
- DELORT E. (1953) — Antiquité historique de la XVI<sup>e</sup> circons, in: *Gallia*, C.N.R.S., Paris, p. 141-148.
- DEMOUGÉOT E. (1979) — *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, t. II, de l'avènement de Dioclétien au début du VI<sup>e</sup> siècle, Paris.
- DEPRAETERE-DARGERIE M. (1993) — Les accessoires du vêtement, les objets de parure et de toilette, in: *cat. d'expo. "L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet"*, Guilly-en-Yvelin, p. 257-263.
- DESLANDRES Y. et FONTANES M. (1990) — Histoire des modes de la coiffure in: *Histoire des meurs*, Paris, p. 723-773.
- DEVAUGES J.-B. (1978) — *Le cycle de la matière*, Fos, Dijon.
- ELBERN V.-H. (1988) — *Die Goldschmied Kunst in frühen Mittelalter*, Darmstadt.
- EYFISON V. (1987) — *Dover: the Buckland Anglo-Saxon cemetery*, Londres.
- FAIDER-FEYTMANS G. (1970) — *Les collections d'archéologie régionales du Musée de Mariemont*, II, les nécropoles mérovingiennes, 2 vol., Bruxelles.
- FELLMANN R. (1992) — *La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire*, Lausanne.
- FOUET G. (1983) — La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne), XX<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, C.N.R.S., Paris.
- FRANCE-LANORD A. (1963) — Un cimetière de Lètes à Corrat (Loire), in: *Revue Archéologique*, t. 1, p. 15-35.
- FREMSDORF F. (1955) — *Das fränkische Gräberfeld Käl-Müngesdorf*, 2 vol., Berlin.
- GAFFIOT F. (1934) — *Dictionnaire latin-français*, Paris.
- GARSCHA F. (1980) — *Die Alamannen in Südbaden*, 2 vol., Berlin.
- GILLE B. (1978) — Le système technique des Gress, p. 287-374. Les Romains et leurs successeurs, p. 375-440, in: *Histoire des techniques*, Paris.
- GILLES (von) K.-J. (1981) — Germanische Fibeln und Kämme der Trienter Landes, in: *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 11, p. 333-339.
- GOETHERIK K. (1989) — Zur Körper- und Schönheitspflege in Frühromischerzeit, in: *A. Hafner, Gräber Spiegel des Lebens*, Mayence.
- GÖTZE A. (1926) — Kamm, Europa, in: *Reallexikon der Vorgeschichte*, vol. 6, p. 198-200, Berlin.
- GRÜNBERG W. (1988) — *Das alamannische Gräberfeld von Unterhünzheim*, Bayerisch-Schwaben, Kallmünz.
- GUILLAUME J. (1974) — Les nécropoles mérovingiennes de Dieu-sur-Meuse (France), in: *Acta praehistorica et archaeologica*, 5/6, 1974/5.
- HAFNER A. (1983) — La nécropole celtique et romaine de Wetherath - Belgium, in: *cat. d'expo. "La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre"*, p. 247-252.
- HASSLER H.-J. (1911) — *Herausgegeben in Ur- und Frühgeschichte in Niedersachsen*, Stuttgart.
- HAUPT D. (1970) — Jakobwüllesheim, in: *B.J.R.L.B.*, 170, p. 381-391.
- HIERLI J. (1888) — Pfälzbauteur Neunter Bericht, in: *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft*, Leipzig.
- HESSEN (von) O. (1990) — Il costume fiamminite, in: *cat. d'expo. "I Longobardi"*, Milan, p. 202-220.
- JOFFROY R. (1974) — *Le cimetière de Lanoye*, Paris.
- KELLER E. (1971) — *Die spätromischen Grabfunde in Südbayern*, München.
- KLOIBER A. (1957) — Die Grabfelder von Lauriacum. Der Ziegelfeld. *Forschungen in Lauriacum*, 4/5, Linz.
- KNÖCHLEIN R. (1992) — Zu einer Gruppe von Beinkämmen der jüngeren und späten Merovingierzeit, in: *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 22, p. 519-554.
- KOCH R. (1967) — Katalog Esslingen. II. Die merovingische Funde, Stuttgart.
- KOCH U. (1968) — *Die Grabfunde der Merovingierzeit an dem Donatal am Regensberg*, 2 vol., Berlin.
- KOCH U. (1977) — *Das Reihengräberfeld bei Schreitzheim*, 2 vol., Berlin.
- KOCH U. (1982) — *Die fränkischen Gräberfelder von Borgen und Berglausen in Norbaben*, Stuttgart.
- KOCH U. (1982) — Das fränkische Gräberfeld von Herbolzheim, in: *Fundberichte Bad-Württemberg*, p. 387-474.
- KOCH U. (1990) — *Das fränkische Gräberfeld von Klepsau im Hohenloher*, Stuttgart.
- KRAUSZ S. (1992) — L'exploitation artisanale de la corne de bovins à l'époque galloise: le témoignage des chevilles osseuses de corne de Lovroux (Indre), in: *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 31, p. 31-35.
- LAMBERT G. (1975-1976) — *La nécropole mérovingienne de Montigny-les-Tours*, Musée Gaumais-Tiron.
- LANTIER R. (1948) — Un cimetière du IV<sup>e</sup> siècle au "Mont Aisé", (Vier-la-Gravelle, Marne), in: *L'Antiquité classique*, t. 17, p. 374-401.
- LEHNER H.-J. (1987) — Die Ausgrabungen in Sitten - "Sous-le-Sex", in: *Archéologie der Schweiz*, 10/4, p. 145-156.
- LEGEX A. et MARGUET R. (1992) — Le cimetière mérovingien de Royvaux/Messnil-la-Tour, in: *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 43/1, p. 99-149.
- LIENARD F. (1884) — *Archéologie de la Meuse*, 2 vol., Verdun.
- LINDENSCMIT L. (1880-1889) — *Die Altertümer der merovingischen Zeit*, vol. 3, Brunswick.
- LOÛ (Baron de) (1939) — *Belgique ancienne. IV. La période franque*, Bruxelles.
- LOIZEL M. et COQUELLE J. (1977) — Le cimetière gallo-romain du Bas-Empire de Marteville (02), in: *Cahiers archéol. de Picardie*, 4, p. 151-203.
- LUJK M. (1994) — Der Kastellvicus von Aalen, in: *Fund. Baden-Württemberg*, 19/1, p. 265.
- MANGIN M. (1978) — Alésia in: *Le cycle de la matière*, Fos, Dijon, p. 23 à 31.
- MANGIN M. (1981) — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia*, 2 vol., Paris.
- MANNING W.-H. (1985) — *Catalogue of the romanobritish iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Londres.
- MARTI R., MEIER H.-R., WINDLER R. (1992) — *Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE*, Bâle.
- MARTIN M. (1976) — *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Berner-ring*, Mayence.
- MARTIN M. (1976-1991) — *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiserstuhl*, Kt. Aargau: A. text, 1991. B. Katalog und Tafeln, 1976, Drettingen-Solothurn.
- MARTIN M. (1980) — Reiche Grabfunde in der frühmittelalterlichen Kirche von Schöffland, in: *Archäologie der Schweiz*, 3, p. 29-55.
- MARTIN M. (1988) — Grabfund der 6. Jahrhunderts aus der Kirche St Peter und Paul in Mels SG, in: *Archäologie der Schweiz*, 11, p. 167-181.
- MARTIN M. (1995) — Les Burgondes et l'archéologie, hier et aujourd'hui, in: *Actes du colloque international de Dijon*, 5-6 nov. 1992, p. 31-44.
- MEYER O. (1993) — Le bourg monastique de Saint-Denis, découvert aux fouilles: un site majeur, in: *catalogue d'expo. "L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet"*, Guilly-en-Yvelin, p. 91-96.
- MÖLLER J. (1987) — *Katalog der Grabfunde aus Völkerverwändlungs und Merovingierzeit in südwestlichen Hesse*, Stuttgart.
- MOOSBRUGGER-LEU R. (1971) — *Die Schweiz zur Merovingierzeit*, 2 vol., Bâle.
- MÜLLER H.-F. (1976) — *Das alamannische Gräberfeld von Hemmingen*, Stuttgart.
- MÜLLER W. et KNAUT M. (1987) — *Heiden und Christen*, Stuttgart.
- MUTINELLI C. (1966) — Das longobardische Gräberfeld von San-Stefano in Pertica in Cividale, in: *J.R.G.Z.M.*, n° 8, p. 139-156.
- NENQUIN J.A.E. (1953) — La nécropole de Furfooz, in: *Dissertationes Archéologicae Gandenses*, 1.
- NUBLING V. (1990) — Fundschau Alamannischfränkische Zeit, in: *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 15, p. 710.
- OEXLE J. (1992) — *Studien zu merovingischzeitlichen Pflegergräber am Beispiel der Transen*, 2 vol., Mayence.
- PAULSEN P. (1967) — *Alamannische Adelsgräber von Niederstotzingen*, 2 vol., Stuttgart.
- PAULSEN P. (1992) — *Die Hildfunde aus dem Gräberfeld bei Oberflacht und ihre kulturhistorische Bedeutung*, Stuttgart.
- PÉRIN P., PEFFER L.-C. (1987) — *Les Francs*, 2 vol., Paris.
- PÉRIN P. et alii (1983) — *Collections mérovingiennes*, Musée Carnavalet, Paris.
- PESCHECK C. (1978) — *Die germanischen Bodenfunde des römischen Kaiserzeit in Mainzfranken*, 2 vol., München.
- PETIT P. (1974) — *Histoire générale de l'Empire romain*, 3. *Le Bas-Empire*, Paris.
- PETTITJEAN M. (1989) — Le mobilier funéraire des cimetières de Joches, Coizard et Broussy-le-Petit (Marne), IV-VII<sup>e</sup> s. dans la collection de BAYE du M.A.N. de Saint-Germain-en-Laye, mémoire non publié.
- PETREQUIN A.-M. et P. (1988) — *Le Néolithique des lacs. Préhistoire des lacs de Chalain et Clairvaux (4000-2000 av. J.-C.)*, Paris.
- PIETA K. (1987) — Die Slovaki in 5. Jahrhundert, in: *cat. d'expo. "Germanen, Hunnen und Awaren"*, Nuremberg, p. 385-417.
- PILET C. (1994) — *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados)*, C.N.R.S., Paris.
- PILLOY J. (1886) — *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Alsace*, 3 vol., Saint-Quentin, Paris.
- PIRLING R. (1964-1965) — *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, Berlin.
- PITON D. (1985) — *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, Beck-sur-Mer.
- POULAIN C. (1992) — L'archéologie en Champagne-Ardenne, 1960-1990, in: *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 85, n° 4, p. 237-272.
- POULAIN P. et T. et alii (1978) — *Le cycle de la matière*, Fos, Dijon.
- POULAIN T. (1978) — Étude des fragments osseux in: *Le cycle de la matière*, Fos, p. 49-51.
- PRIVATI B. (1983) — *La nécropole de Séguin (11<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Genève.
- PROST D. (1983) — Le mobilier en os gallo-romain d'Escholl-Sainte-Camille, in: *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est*, t. XXXIV/3, p. 263-299.
- PROST D. (1989) — Escholl-Sainte-Camille in: *L'Yonne et son passé, trentième ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, Auxerre, p. 215-222.
- RAGETH J. (1987) — Zum neuentdeckten spätromisch-frühmittelalterlichen Grabens von Schöb-Chrou, in: *Archäologie der Schweiz*, 10, 4, p. 166-177.
- RAYAUD J.-F. (1992) — *La collection archéologique de Mire Perrin de la Boullay-Aix*, Châlons-en-Champagne.
- REINACH S. (1917) — Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales, Paris.

- RIHA É. (1986) — *Römische Toiletgerät und medizinische Instrumente aus August und Kaiserzeit*, Augst.
- ROOSENS H. et ALENUS-LEGERE J. (1965) — Sépultures mérovingiennes au "Vieux cimetière d'Alion", in: *Archaeologia Belgica*, 88.
- ROTH H., THEUNE C. (1995) — *Das frühmittelalterliche Gräberfeld bei Weingarten*, Stuttgart.
- ROTH H. (1982) — Ein Reihengraberfeld bei Fellbach-Schmidlen, in: *Fundber. aus Baden-Württemberg*, 7, p. 491-553.
- SAGE W. (1984) — *Das Reihengraberfeld von Altenrieding in Oberbayern*, 2 vol., Berlin.
- SALIN É. (1939) — *Le haut Moyen-Age en Lorraine d'après le mobilier funéraire*, Paris.
- SALIN É. (1957) — Les techniques in: *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 3<sup>e</sup> partie, Paris.
- SAUGET J.-M. et TOUZE A. (1992) — La nécropole mérovingienne de La Tomelle à Mailly-le-Camp (Aube), in: *La Collection d'archéologie de Mme PERRIN de la BOULLAYE, Châlons-en-Champagne*, p. 257-268 et pl. A à KK.
- SCAGLIARINI CORLAITA D. (1985) — Objets en bois de l'Antiquité tardive entre Modène et Boulogne, in: *Le bois et la forêt en Gaule et dans les provinces voisines*, Caesariodunum XXI. Actes du colloque, Tours, p. 285-304.
- SCHACH-DÖRGENS H. (1990-1991) — *Die Holzfinden von Oberflacht. Archäologie in Deutschland*, p. 24-32.
- SCHACH-DÖRGENS H. (1994) — Zu einreihigen Dreileitengräbern des 3. bis 5. Jahrhunderts aus Süddeutschland, in: *Fund. aus Baden-Württemberg*, n° 19/1.
- SCHIEK S. (1992) — *Das Gräberfeld der Merowingerzeit bei Oberflacht*, Stuttgart.
- SCHIENERL P.W. (1990) — Die Kriegerdarstellung auf dem fränkischen Grabstein von Niederloisdorf, in: *Archaeologisches Korrespondenzblatt*, 20, p. 345-347.
- SCHMID D. (1992) — Das alamannische Gräberfeld von Schelllingen, *Fundber. Baden-Württemberg*, 17/1, p. 441-519.
- SCHNELLENKAMP (von) W. (1936) — Ein Gräberfeld aus fränkischer Zeit in Bischofshelm bei Mainz, in: *Mainzer Zeitschrift*, 31, p. 1-11.
- SCHNURBEIN (von) A. (1987) — *Der alamannische Friedhof bei Fridingen an der Donau*, Stuttgart.
- SCHOPPA H. (1959) — *Die fränkischen Friedhöfe von Weilbach-Main, Wiesbaden*.
- SCULLI C. (1986) — A six-century grave containing a balance and weights from Watchfield, England, in: *Germania*, 64/1, p. 105-138.
- SEILLIER C. (1983) — Notice n° 177, p. 102-103 du cat. d'expo. "Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel", Lille.
- SEILLIER C. (1986) — Notice n° 9, p. 63-34 du cat. d'expo. "La Picardie, berceau de la France", Amiens.
- SEILLIER C. (1989) — Les tombes de transition du cimetière germanique de Vron (Somme), in: *J.R.G.Z.M.*, 36, p. 599-634, pl. 45.
- SIMMER A. (1993) — *La nécropole mérovingienne d'Ennery (Moselle)*, Fouilles de l'abbaye de Dieulouard, Woippy.
- SIMMER A. (1988) — *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche (Moselle)*, Paris.
- SPINAZZOLA V. (1926) — *Le arte decorative in Pompei e nel Museo Nazionale di Napoli*, Naples.

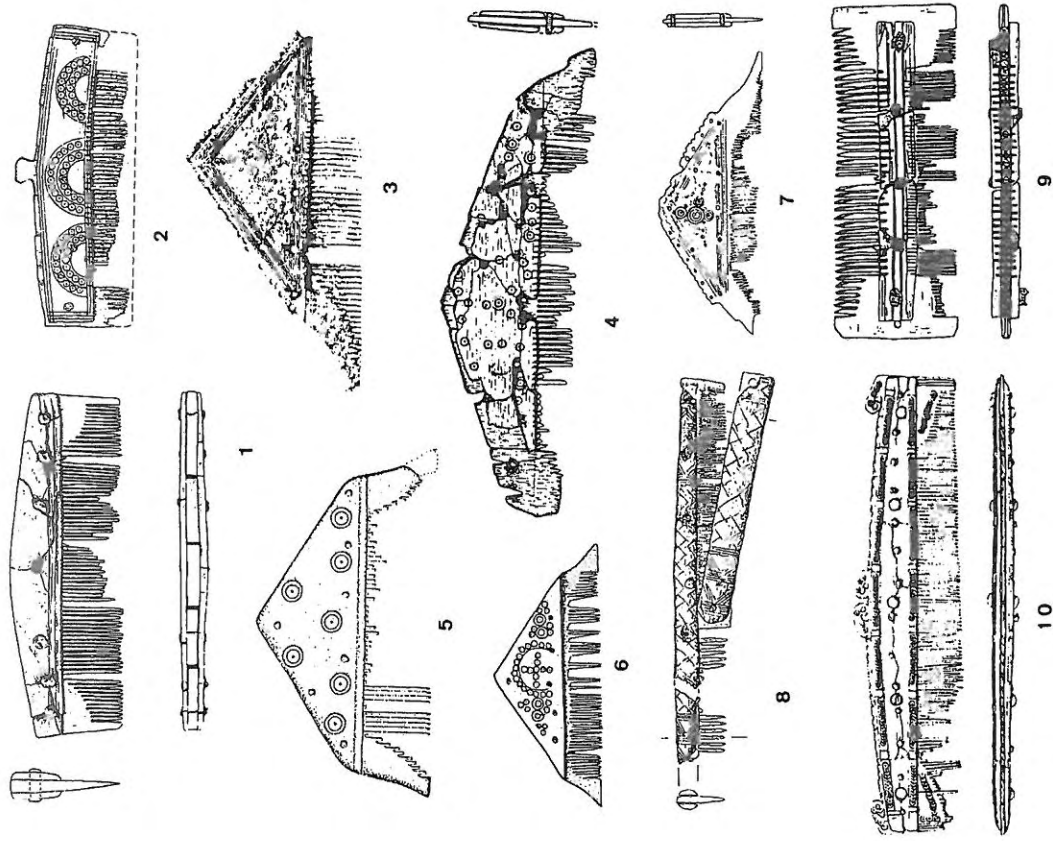
- STARE V. (1980) — *Kraň nekropolo iz casa preseljevanja ljudstva Ljubljani*.
- STEIN F. (1967) — *Adelsgräber des achten Jahrhunderts in Deutschland*, 2 vol., Berlin.
- STEINER J. (1993) — La nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Age de Génolier-Bas-des-Côtes, mémoire à la Faculté des Lettres de Lausanne, non publié.
- STOLL H. (1939) — *Die Alamannengräber von Hailfingen in Württemberg*, Berlin.
- STORDEURD. (1980) — La fabrication des peignes doubles en os de cheameu à Damas (Syrie), in: *Objets en os historiques et actuels*, Lyon, p. 111-120.
- TESCH S. (1992) — Deux peignes liturgiques, in: *cat. d'expo. "Les Vikings"*, p. 386-387.
- THEVENIN A. (1968) — Les cimetières mérovingiens de la Haute-Saône, in: *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Paris.
- THOMAS S. (1960) — Studien zu den germanischen Kämmen der römischen Kaiserzeit, in: *Arbeits und Forschungsberichte zur Sächsischen Bodendenkmalpflege*, 8, p. 54-215.
- THURRE D. (1994) — L'aiguère de "Charles le Chauve" au trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, in: *Helvetica Archaeologica*, 100, p. 122-152.
- TIMPEL W. (1990) — Das fränkische Gräberfeld von Alsch, in: *Alt-Thüringen*, 25, p. 61-155.
- ULBRICHT I. (1977) — Einige Aspekte der Geweihverarbeitung in Hainthabu, in: *Korrespondenzblatt*, Jahrgang 7, Heft 1, p. 75-77, p. 16.
- VASSY A. et MÜLLER H. (1907) — Un atelier gallo-romain de charnières en os à Sainte-Colombe-les-Vienne (Isère), *A.F.A.S.*, Reims, 1, p. 279-280. II, p. 864-871.
- VASSY A. et MÜLLER H. (1922) — Ebauches d'objets gallo-romains en os de Sainte-Colombe-les-Vienne in: *Rivista*, Congrès de Nîmes, n° 170, p. 1 à 14.
- VOINOT L. et J. (1904) — *La fouille de Chaouilley (Meurthe-et-Moselle), cimetière mérovingien*, Nancy.
- VOLBACH W.F. (1967) — Les arts somptuaires, in: *l'Europe des Invasions*, Paris, p. 209-286.
- WERNER J. (1955) — *Das alamannische Gräberfeld von Mindelheim Kallmünz*.
- WERNER J. (1956) — Annexes I-V, in: *Annales de la Soc. Archéol. de Namur*, t. XLVIII/2, p. 299-339.
- WERNER J. (1962) — *Die Langobarden in Pannonien*, 2 vol. München.
- WERNER J. (1988) — Danceny und Brangstrup, in: *Bonner Jahrbücher*, n° 188, p. 224-285.
- WILLEMS J. (1973) — Le quartier artisanal gallo-romain de "Bata" à Huy, in: *Archéologia Belgique*, n° 148.
- WILLEMS J. (1987) — Fouilles au quartier de Bata à Huy, rive gauche, in: *Archéologia en Wallonie*, 1980-1985, 31, p. 1-11.
- WRIGHT T. (1955) — *The Celt, the Roman and the Saxon*, Londres.
- WYSS R. (1988) — Die Bedeutung des Wauwilermooses für die Jungsteinzeitforschung, in: *Archäologie der Schweiz*, 11-2, p. 40-52.
- ZELLER G. (1990) — Das fränkische Gräberfeld von Ingelheim, Rotweipfasse - Grabungskampagne 1978-1979, in: *Mainzer Zeitschrift*, Jahrgang 84/85, Mayence.



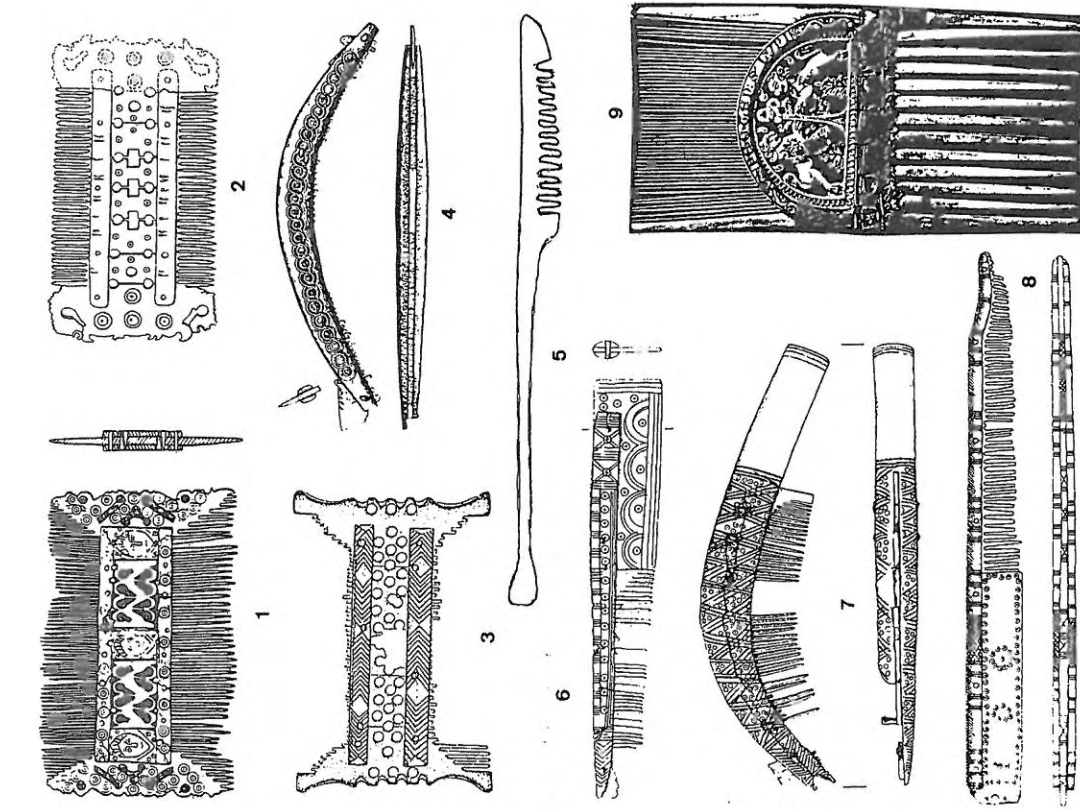
Pl. 1. 1. Châtain (d'après PETREQUIN, 1989) ; 2. Charvines (d'après BOCOQUET, 1994) ; 3. Concise (d'après GÖTZE, 1926) ; 4. Seddin (d'après GÖTZE, 1926) ; 5. Stradonitz (d'après DECHELETTE, 1914) ; 6. Refranche (d'après DECHELETTE, 1914) ; 7. Butzow (d'après GÖTZE, 1926) ; 8. Aalen (d'après LIJK, 1994) ; 9. Région de Meiz (d'après CLERMONT-JOLY, 1978) ; 10. Monza (d'après Helvetia Arc. 100, 1994) ; 11. Mont-maurin (FOUET, 1983). Echelle : 1/2, sauf 5 et 6 : 2/3 ; 11 : 1/3.



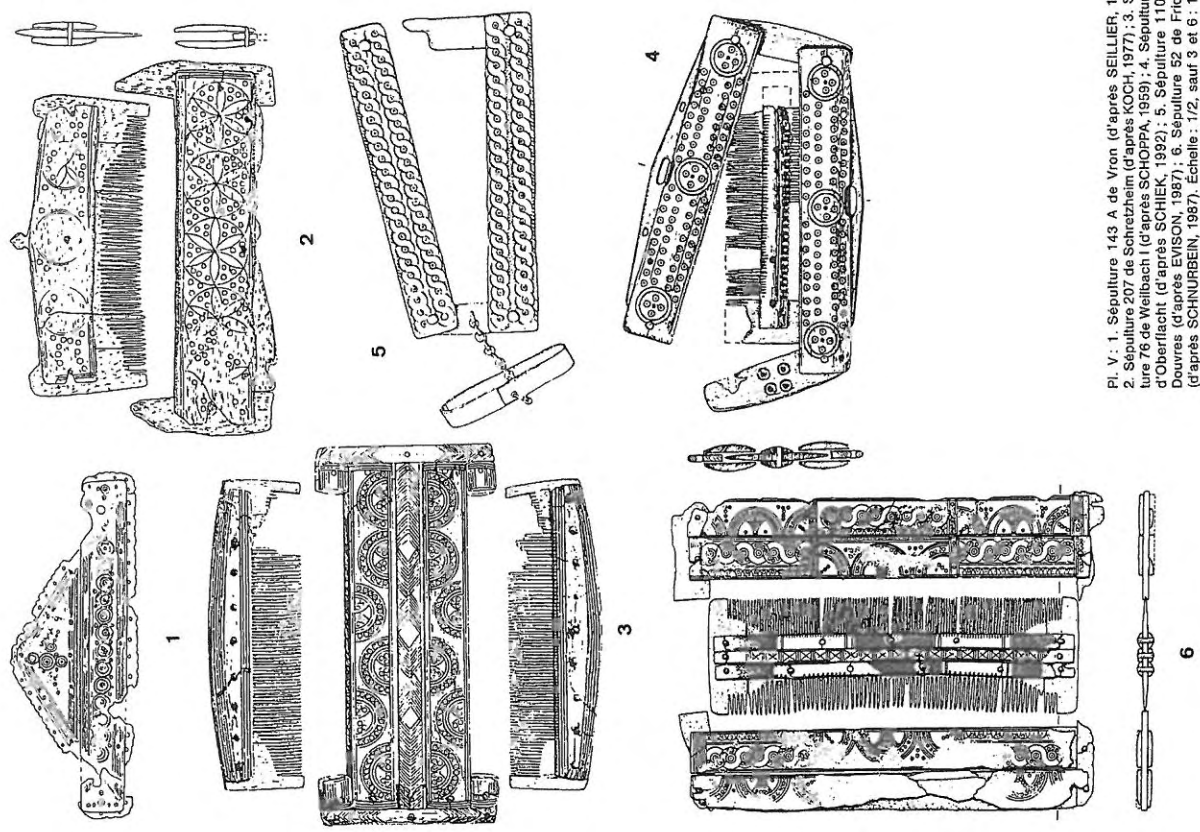
Pl. II - 1. Radiographie d'une traverse d'étiel en os (M.A.N., inv. 15283) ; 2. Sépulture 6 d'August (d'après RIHA, 1986) ; 3. Sépulture 356 de Kranj (d'après STÄRKE, 1980) ; 4. Montage d'un peigne à 2 dentsures avant le découpage des dents ; 5. Découpage de la partie haute des plaquettes dépassant la poignée ; 6. Peigne à poignée triangulaire (Musée de Sens, inv. D.85.1.70) ; 7. Formes diverses (d'après BIERBRAUER, 1994) ; 8. Peigne avec poignée en cloche (d'après PIETA, 1987). Echelle, 2 et 3 : 1/2 ; 6 : 1/3 ; 7 : 2/5 ; 8 : 2/5 ; 4 et 5 : sans éch.



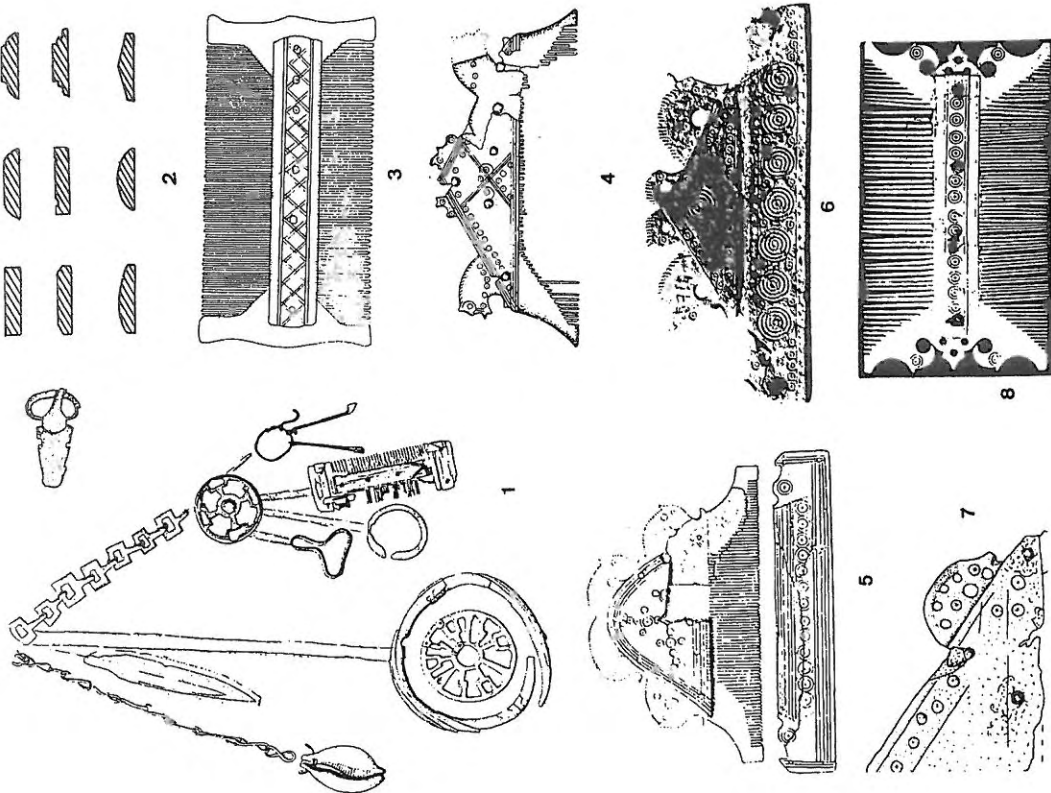
Pl. III - 1. Sépulture 5 de Balle-Bernering (d'après MARTIN, 1976) ; 2. Sépulture 233 d'Oberflucht (d'après SCHEK, 1992) ; 3. Thermes Sainte-Barbe (d'après GILLES, 1981) ; 4. Sépulture 25 d'Hennimingen (d'après MÖLLER, 1976) ; 5. Musée de Sens, inv. D.85.1.71 ; 6. Molenbeck-Saint-Jean (d'après BÖHME, 1987) ; 7. Sépulture 143 A de Yron (d'après SELLIER, 1989) ; 8. Sépulture 2 de Niederheining (d'après KNOCH-LEIN, 1992) ; 9. Sépulture 20 de Chaouilly (M.A.N., inv. 76747) dessin d'après F. BARBE ; 10. Sépulture 71 d'Unterfurthheim (d'après GRUNEWALD, 1986). Echelle : 1/2, sauf 10 : 1/3 et 6 : sans échelle.



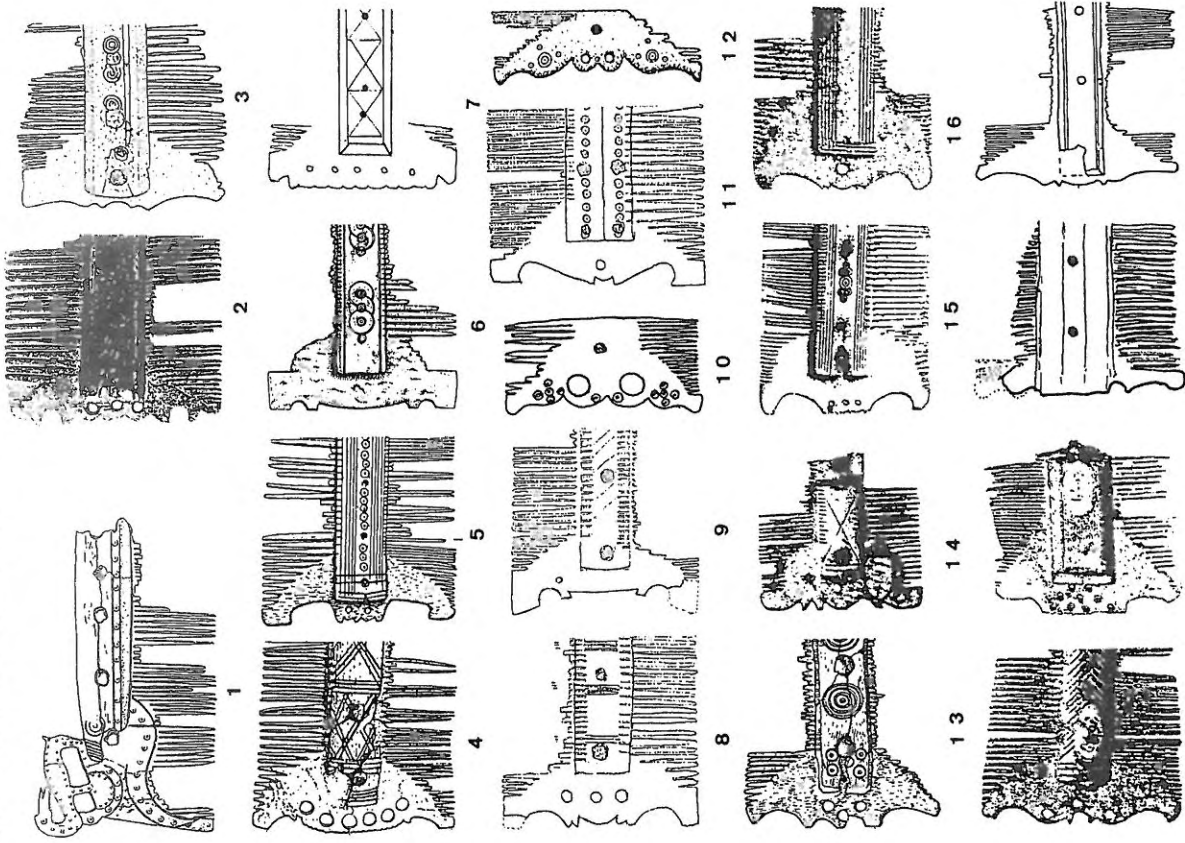
Pl. IV : 1. Sépulture 211 A de Vron (d'après SEILLIER, 1983) ; 2. Steintort (d'après HAUPT, 1970) ; 3. Sens (Musée, inv. D.85.1.48) ; 4. Vierhelim (d'après MÖLLER, 1987) ; 5. Lyon (d'après CROCHET, 1888) ; 6. Sépulture 269 de Fridingen (d'après SCHNURBEIN, 1987) ; 7. Fionhelim (d'après AMENT, 1970) ; 8. Sépulture 17 de Schöftland (d'après MARTIN, 1980) ; 9. Peigne dit de Saint Loup (d'après VOLBACH, 1967).  
Echelle : 1, 2, 4, 6, 7 : 1/3 ; 3, 8 : 1/2 ; 5 : sans échelle.



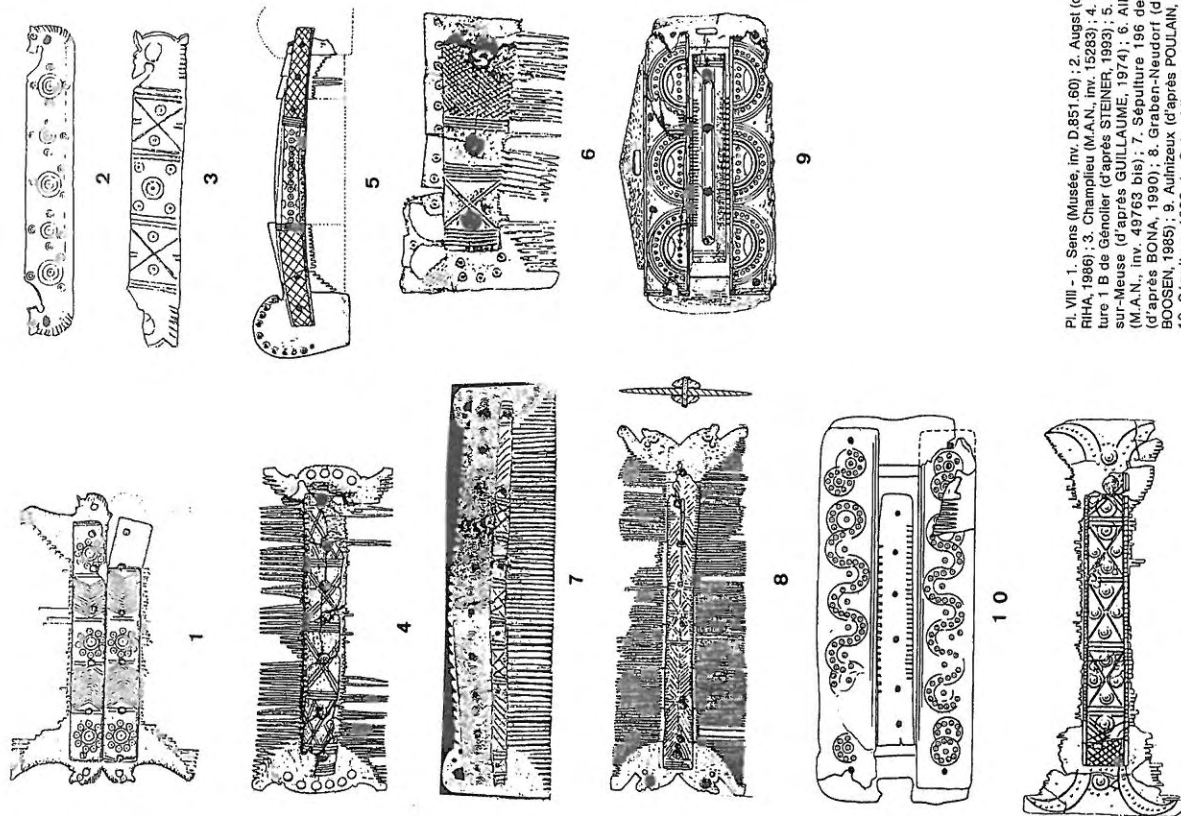
Pl. V : 1. Sépulture 143 A de Vron (d'après SEILLIER, 1989) ; 2. Sépulture 207 de Scherzheim (d'après KOCI, 1977) ; 3. Sépulture 176 de Weilbach (d'après SCHICK, 1992) ; 4. Sépulture 233 d'Oberflacht (d'après SCHICK, 1992) ; 5. Sépulture 10/9 de Douvres (d'après EYSON, 1987) ; 6. Sépulture 52 de Fridingen (d'après SCHNURBEIN, 1987). Echelle : 1/2, saut 3 et 6 : 1/3.



Pl. VI. 1. Sépulture 30 d'Andelfingen-Derlingen (d'après MOOSBRUGER-LEU, 1971); 2. Sections de traverses de peignes à 2 dents, quelques exemples; 3. Sépulture 240 A de Vron (d'après SELLIER, non publié); 4. Sens (Musée, inv. D.85.1.75); 5. Rommersheim (d'après BOHNER, 1987); 6. Musée du Louvre, inv. OA.5714, sans provenance connue; 7. Sépulture 6 de Corrat (d'après FRANCE-LANORD, 1963); 8. Sépulture 210 A de Vron (d'après SELLIER, 1986). Echelle, 1 : 1/5; 3, 5, 6, 8 : 1/2; 4 : 2/3; 2, 7 : sans échelle.

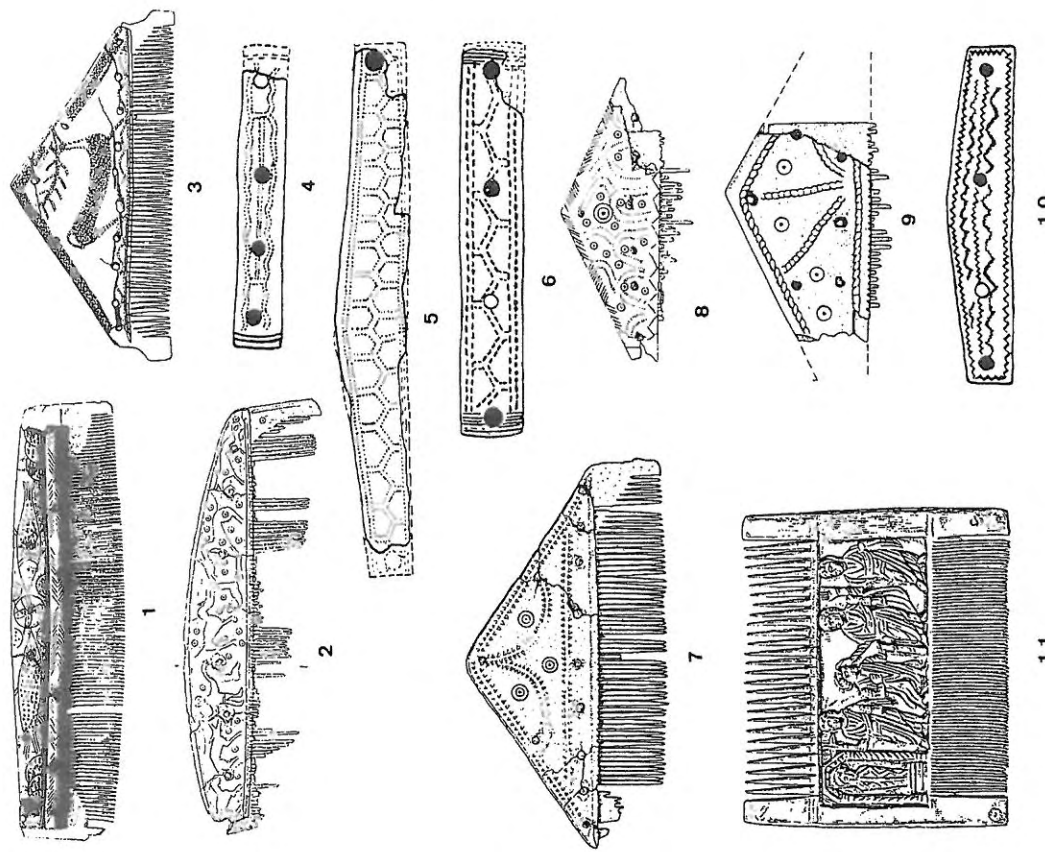


Pl. VII. 1. Sépulture 1173 de Kranj (Slovénie) (d'après STARE, 1980); 2. Breibach-Münsterberg (Bade-W.) (d'après GARSCHA, 1940); 3. Sépulture 266 de Chamby (Oise) (Musée de Beauvais); 4. Sépulture 1 B de Génoulier (Suisse) (d'après STEINER, 1983); 5. Sépulture 53 d'Hemmingen (Bade-W.) (d'après MÜLLER, 1976); 6. Sépulture 62 de Lorch (Autriche) (d'après KÜBER, 1957); 7. Paris (Musée Carnavalet); 8 à 12. Sens (Yonne) (Musée, inv. D.85.1.49, 53, 56, 58, 66); 13. Slon (Suisse) (d'après LEHNER, 1987); 14, 16. Thiermes, Sainte-Barbe (Rhenanie-P.) (d'après BINSFELD, 1973, pl. 76/4, 11, 12, 13, 15); 15. Villa d'Ancy (Allier) (M.A.N., inv. 36263); 20. Sépulture 186 A de Yron (Somme) (d'après SELLIER, 1988). Echelle : 3/6, sauf 3, 5, 8 : 1/3; 4 : 1/1.



Pl. VIII - 1. Sens (Musée, inv. D.851.60); 2. Avest (d'après RIHA, 1966); 3. Champlieu (M.A.N., inv. 15293); 4. Sépulture 1 B de Génolier (d'après STEINER, 1923); 5. Dieusur-Meuse (d'après GUILLAUME, 1974); 6. Ailler (?) (M.A.N., inv. 49763 bis); 7. Sépulture 196 de Jutes (d'après BONA, 1980); 8. Graben-Nur 196 de Jutes (d'après BOSEN, 1985); 9. Aultzeux (d'après POULAIN, 1952); 10. Sépulture 1033 de Cutry (d'après LEGOUX, non publié); 11. Sépulture 13 de Kranj (d'après STARE, 1980).  
Échelle: 1/2, sauf 4, 6: 2/3; 5, 7: 1/3; 9: 2/5.

11



Pl. IX - 1. Gammeringen (d'après MÜLLER et KNAUT, 1987); 2. Kranj, découverte isolée (d'après STARE, 1980); 3. Sépulture 74 d'Allendorf (d'après PESCHECK, 1978); 4. Sépulture 54 de Kiszombor (d'après CSALLANY, 1967); 5 et 6. Sépultures 41 et 188 de Szentes-Berekhat (d'après CSALLANY, 1967); 7. Sépulture Geraschheim (d'après PESCHECK, 1976); 8. Taufbischofshelm (d'après PESCHECK, 1978); 9. Roßgrün (d'après SCHACH-DORGEES, 1994); 10. Sépulture 101 de Kiszombor (d'après CSALLANY, 1967); 11. Antinoë (d'après D.A.C.L., 1936).  
Échelle: 3: 2/5; 2, 8, 11: 1/2; 1, 7, 9: 2/3; 4, 5, 6, 10: 4/5.

11